



**HAL**  
open science

# Santé et qualité de vie à Mareil-Marly : diagnostic et prospective territoriale

Diane Barthet

► **To cite this version:**

Diane Barthet. Santé et qualité de vie à Mareil-Marly : diagnostic et prospective territoriale. Géographie. 2011. dumas-01519902

**HAL Id: dumas-01519902**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01519902>**

Submitted on 9 May 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris-Ouest Nanterre La Défense

Master 2 Géographie et aménagement

Spécialité « Géographie de la santé »

# Santé et qualité de vie à Mareil-Marly : diagnostic et prospective territoriale

2011

Diane BARTHET

Stage au sein de la Direction de l'urbanisme, Mairie de Mareil-Marly

**Tuteur** : Claire GOUDOUR, Directrice de l'Urbanisme

**Directeur de mémoire** : Stéphane RICAN, Maître de conférences



université  
Paris Ovest  
Nanterre La Défense

élus  
santé  
publique &  
territoires



## Remerciements

Mes premiers remerciements sont dédiés aux élus de Mareil-Marly. Jean-Bernard Bisson, Maire de Mareil-Marly, qui m'a offert l'opportunité de réaliser le stage répondant exactement à ce que je désirais faire. Je tenais également à remercier très sincèrement Danielle Jourde, élue à l'action sociale, qui m'a soutenue tout au long de mon étude et qui m'a présentée différents acteurs sanitaires et sociaux essentiels à ma compréhension du territoire. Pierre Durand, pour ses conseils précieux et sa gentillesse. Mes remerciements se portent à l'ensemble des élus Mareillois, très impliqués dans la vie de leur village.

Je tiens, ensuite, à dire un grand merci aux Mareillois pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon étude, pour leur gentillesse et leurs conseils ainsi qu'à l'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre d'entretiens.

J'adresse un merci tout particulier à mes collègues, tous au petit soin pour m'aider dans mes projets divers. Merci à Claire Goudour, ma tutrice, à Marie et Elodie, mes collègues de la Direction de l'urbanisme, à Lise, Vincent et André, des Services Techniques et à l'ensemble des employés de cette charmante Mairie.

Je remercie grandement Stéphane Rican, mon directeur de mémoire ainsi que l'Association Elus Santé Publique et Territoires, à l'origine de ce stage.

Enfin, je dédie mes remerciements à mes proches, présents tout au long de cette étude.



## Introduction

« J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé »  
Voltaire.

Au regard de l'environnement et de la santé, les villes portent tous les maux de notre siècle. Elles sont souvent décrites comme « sales », « irrespirables », « bruyantes »... Pourtant, l'urbanisation se poursuit exponentiellement. Les grandes villes débordent sur des territoires autrefois pleinement ruraux. Mareil-Marly, ancienne chasse gardée du roi, s'inscrit dans ce phénomène d'étalement urbain. Elle vécut pendant des siècles en quasi autarcie consommant exclusivement les produits de son agriculture locale. Néanmoins, située à seulement 15 km de Paris, elle doit faire face à l'expansion démographique que connaissent les villes limitrophes de la capitale ainsi qu'aux enjeux de la planification territoriale française et craint de perdre son caractère villageois et ses vergers qui l'habillent.

Observer le territoire Mareillois c'est pénétrer le sens du terme « qualité de vie ». Commune de 3 500 habitants, perchée sur un coteau, entourée par deux forêts, Mareil-Marly dispose encore de cinquante hectares non urbanisés couverts par des vergers et des parcelles en friche. Ce caractère exceptionnel offre à ses habitants un cadre et une qualité de vie rare aux portes de Paris. Cependant, en se référant à la définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé du terme « *qualité de vie* », on observe que son champ est vaste et ne se borne pas uniquement à des considérations environnementales. En effet, l'OMS définit cette notion comme « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles, et sa relation avec les spécificités de son environnement ». Analyser la santé et la qualité de vie des habitants d'un site nécessite ainsi d'interroger l'ensemble de ces champs. L'expression « qualité de vie » renvoyant à l'idée de « perception », cette étude interrogera les Mareillois sur leurs ressentis et leurs pratiques du territoire. Mareil-Marly va connaître une croissance démographique considérable en doublant sa population en moins de quinze ans. Cette expansion démographique va s'accompagner d'une transformation sociale des habitants en passant

notamment de 4,7% de logements sociaux aux 20% imposés par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains. Il apparaît essentiel d'accompagner, de préparer au mieux les habitants aux enjeux de cette évolution et de ce développement territorial.

A travers ce mémoire, nous chercherons à caractériser sous tous les angles ce territoire si particulier et à questionner les notions de qualité de vie et de santé qui y sont relatives. Il s'agira, dans un premier temps, de réaliser un diagnostic territorial complet et transversal (problématiques sociale, environnementale, démographique, économique, historique...) en analysant particulièrement l'offre sanitaire et sociale de Mareil-Marly et des communes voisines.

Dans un second temps, à travers l'étude d'un questionnaire réalisé auprès des Mareillois, nous interrogerons leurs modes de vie, leurs pratiques de santé ainsi que leurs besoins actuels et futurs en termes d'équipements sanitaires et sociaux et d'aménagements publics dans le cadre de la prochaine urbanisation. Ces « besoins et envies » formulés par les habitants viendront alors se confronter aux besoins réels de la Commune.

Enfin, nous proposerons un ensemble d'aménagements publics ainsi que des pistes de programmation d'équipements répondant aux besoins futurs de développement de la ville et s'intégrant dans une perspective sanitaire. Nous insisterons particulièrement ici sur les liens entre santé et urbanisme.

## **Méthodologie et déroulement du stage**

### *Structure d'accueil et encadrement*

Ce stage s'est déroulé du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 29 juillet 2011 au sein de la Direction de l'Urbanisme de la Mairie de Mareil-Marly. Cette direction est composée de trois personnes : Claire Goudour, ma tutrice, Directrice de l'Urbanisme, Marie Bak, chef de projet et Elodie Hector, instructeur.

Il s'est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Association Elus Santé Publique et Territoire et la Commune, adhérente à l'Association. Dirigée par Claire Goudour (Mareil-Marly) et Stéphane Rican (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), l'encadrement au sein de la Mairie s'est également fait par les élus et principalement Jean-Bernard Bisson, Maire de Mareil-Marly, Danièle Jourde, Elue à l'Action Sociale et Pierre Durand, Elu à l'Urbanisme.

La transversalité de l'étude associée à la pluridisciplinarité de mon parcours universitaire (Licence d'Histoire, Master d'Urbanisme, M2 Géographie de la santé) m'a conduit à travailler en lien avec les différents services (développement durable, action sociale, urbanisme, technique, communication...) de la Mairie.

### *Sujet et problématique*

Ce stage de cinq mois a permis la réalisation d'une étude sur la santé et la qualité de vie à Mareil-Marly.

Il s'agit de s'interroger sur la manière dont les Mareillois perçoivent leur territoire communal. Comment évoluent-ils en son sein ? Comment se soignent-ils ? Appréhendent-ils son développement et comment l'envisagent-ils ? Quels équipements sanitaires et sociaux mais aussi sportifs, ludiques etc apparaît-il nécessaire de mettre en place sur la commune pour appréhender au mieux son évolution et s'inscrire dans une dynamique permettant une conservation voire une optimisation de la qualité de vie des Mareillois.



## *Méthodologie*

Différentes méthodes de travail et d'analyses ont été utilisées durant ces cinq mois afin de répondre à ces questions. En effet, cette étude a mêlé des approches quantitative et qualitative et s'est réellement révélée pluridisciplinaire associant notamment une approche urbanistique et un travail de géographe de la santé.

Afin de réaliser la première partie de l'étude portant sur le diagnostic territorial, différents documents ont dû être réunis et étudiés. Une bibliographie a été constituée sur la commune et son histoire, sur son inscription dans un cadre plus large (documents stratégiques des Yvelines, SDRIF, Grand Paris...). Plaquettes de projets urbains, étude de sols, CDOR<sup>1</sup>... sont autant de documents qui ont permis la réalisation de ce diagnostic.

Deux bases de données ont été exploitées :

- Les données du Recensement de l'INSEE de 2007 ont permis d'établir un profil démographique et socio-économique des habitants.
- La base de données AMELI a été utilisée afin de recenser les professionnels de santé exerçant à Mareil-Marly et dans les communes voisines situées à moins de 20 minutes en voiture du centre de Mareil-Marly.

Afin de définir les modes de vie, les pratiques et besoins de santé des Mareillois et les équipements sanitaires, sociaux et publics qui leur semblent indispensables, une enquête<sup>2</sup> a été réalisée auprès des Mareillois. S'établissant sur une feuille A3 imprimée en recto-verso et comportant trois grandes parties « Vous », « Votre santé : vos pratiques et vos besoins », « Vos modes de vie et envies » ainsi qu'une demie-page de « remarques générales », le questionnaire a été distribué à près de 1200 foyers de la commune *via* le journal communal *Le Mareillois* (Mai 2011, n°132). Les réponses ont été envoyées à la Mairie, réceptionnées puis analysées avec Excel (formules, Tableau Croisé Dynamique, représentations graphiques...).

---

<sup>1</sup> Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle

<sup>2</sup> Voir questionnaire dans les annexes

L'analyse du territoire n'aurait pas été possible sans l'apport de différents acteurs. Une dizaine d'entretiens<sup>3</sup> ont ainsi été réalisés avec des élus, des associations, des habitants, des directeurs de centres de structures d'accueil, des professionnels de santé.... Une grille d'entretien a été mise en place pour chaque acteur rencontré.

#### *Matériel et logiciels utilisés*

Un ordinateur portable a été mis à ma disposition. Par ailleurs, une grande partie des illustrations du document sont des photographies personnelles.

Différents outils et logiciels ont été mobilisés dans le cadre de cette étude afin de réaliser les traitements nécessaires :

- Suite Office :
  - o Word : rédaction du document final
  - o Excel : analyse statistique et réalisation de graphiques
  - o Powerpoint : pour les réunions de présentation
  
- Logiciels de cartographie et de SIG :
  - o Bathgeocodeur
  - o Arcgis
  - o Googlemap
  
- Traitement graphique :
  - o Photofiltre
  - o Paint
  - o Gimp

---

<sup>3</sup> Voir liste des entretiens réalisés

## Sommaire

Remerciements.....	3
Introduction .....	5
Méthodologie et déroulement du stage.....	7
I. Diagnostic territorial : Mareil-Marly, un environnement exceptionnel aux portes de Paris	12
1.1 Présentation générale du territoire Mareillois .....	12
1.1.1 Histoire de Mareil-Marly .....	12
1.1.2 Démographie et profil socio-économique des habitants .....	14
1.1.3 Transports et mobilités : une commune desservie par les transports en commun mais accordant encore une large part à la voiture.....	20
1.1.4 Morphologie urbaine et environnement.....	24
1.1.5 L'urbanisation et le logement au cœur des projets de développement de la ville ..	29
1.2 L'offre sanitaire et les services sociaux sur le territoire .....	36
1.2.1 Les structures sociales.....	36
1.2.2 Une offre de soins relativement complète mais onéreuse .....	41
II. Pratiques sanitaires, besoins et envies des Mareillois : des habitants en bonne santé et conscients de la richesse de leur qualité de vie.....	67
2.1 La santé des Mareillois.....	67
2.1.1 Niveau de santé et recours aux soins .....	67
2.1.2 L'offre sanitaire et sociale essentielle aux Mareillois.....	69
2.2 Modes de vie .....	70
2.2.1 Le sport au cœur du mode de vie mareillois.....	70
2.2.2 Un usage minimal des transports en commun .....	71
2.2.3 L'alimentation .....	71
2.3 Les Mareillois face au futur de leur territoire .....	72
2.3.1 Les critères essentiels à leur épanouissement .....	72
2.3.2 Une peur de l'urbanisation ?.....	73
2.3.3 Développer l'offre d'équipements.....	73
III. Santé, environnement et urbanisme : le triptyque des projets d'avenir de Mareil-Marly..	74
3.1 Développer des zones d'habitat et de vie favorables à la santé des habitants.....	74
3.1.1 Amélioration et création de logements de qualité, mixtes et accessibles.....	74

3.1.2 Le développement économique et commercial, sources de bien-être ? .....	79
3.2 Lutter contre le monopole de la voiture et repenser les déplacements des Mareillois : intégration de la santé, de l'égalité dans l'organisation des transports et déplacements .....	81
3.2.1 Accroître l'offre de transports en commun.....	81
3.2.2 Favoriser les modes de déplacements doux .....	83
3.3 Mettre en place des équipements publics et des infrastructure sanitaires et sociales nécessaires pour optimiser la qualité de vie et la santé des Mareillois.....	87
3.3.1 Créer des lieux de rencontres et d'échanges .....	88
3.3.2 Les installations et équipements sportifs : un objectif essentiel .....	89
3.3.3 Développement des équipements sanitaires et sociaux.....	95
IV. Annexes .....	107
4.1 Retroplanning .....	107
4.2 Liste des entretiens réalisés .....	108
4.3 Bibliographie .....	109
4.4 Questionnaire diffusé aux habitants sur leur santé et leur qualité de vie .....	111

## **I. Diagnostic territorial : Mareil-Marly, un environnement exceptionnel aux portes de Paris**

Réaliser un diagnostic territorial passe par l'analyse d'un nombre important de facteurs, de déterminants environnementaux, sociaux, économiques, démographiques ... qui font le territoire. Il s'agit alors de l'observer, de le découdre et enfin de l'analyser dans sa globalité.

L'étude porte ici sur les problématiques de la santé et de la qualité de vie des Mareillois mais s'inscrit de fait dans un périmètre large. Le diagnostic ci-dessous se veut transversal.

### **1.1 Présentation générale du territoire Mareillois**

Située à douze kilomètres des buildings de La Défense et deux kilomètres à vol d'oiseau de Saint-Germain en Laye, Mareil-Marly, commune de moins de 4 000 habitants, cherche à conserver son cachet villageois. Cet « esprit village » est omniprésent dans l'ensemble des projets communaux et particulièrement du point de vue de l'aménagement urbain. Il repose notamment sur une origine agricole du territoire.

Il convient ainsi avant tout de présenter succinctement l'histoire de Mareil-Marly afin de comprendre cet attachement, cet ancrage à la terre et à un dessin urbain semi-rural.

#### **1.1.1 Histoire de Mareil-Marly**

*Un village agricole confiné aux portes de Paris*

L'origine de Mareil-Marly est très ancienne.

D'anciennes habitations creusées en profondeur dans le sol Mareillois et plus précisément dans le quartier des Mardelles ont été découvertes. Leur âge bien qu'indéterminé remonte à une époque s'inscrivant entre l'Age de pierre et l'Époque romaine.

L'homme occupât très tôt la commune pour la richesse de ses terres en ressources. L'histoire de Mareil-Marly est avant tout agricole. Dès la fin de l'époque romaine, la vigne y fut exploitée et devint la principale culture du village, représentant ainsi près de la moitié de la

superficie agricole. Le village se développa autour de l'église et de l'ancien abreuvoir, le long de la voie antique qui descendait de la forêt vers la Seine, de Villepreux vers le Pecq.

Vers 1670, Louis XIV entreprit de clore son domaine de Marly afin d'y conserver son gibier. Aucune porte ne fût ouverte dans le mur de clôture, ce qui bloqua la circulation sur la voie antique et isola le village des flux importants qui permirent le développement des bourgs voisins.

Entre le XVIIIe et le XXe siècle la population demeura relativement stable<sup>4</sup> dans cette commune rurale.

Au début du XXème siècle, la production agricole de Mareil-Marly se reconvertit dans l'arboriculture. Mais la vocation agricole de la commune s'effaça peu à peu en raison d'une hausse des prix du foncier associée à une baisse des revenus de l'arboriculture.

#### *Une urbanisation en douceur*

En 1880, la création de la ligne de chemin de fer dite de la « Grande Ceinture » décroisa Mareil-Marly du reste de la région. Cependant, cette ligne ne connût pas un succès comparable aux liaisons radiales d'Ile-de-France. Son trafic voyageur insuffisant déboucha sur une fermeture de la ligne soixante ans après son ouverture. Seul le trafic de marchandises subsista jusqu'en 1977. Ce n'est qu'en décembre 2004 que la gare et la ligne rouvrirent.

Mareil-Marly suivit le mouvement général francilien d'urbanisation du vingtième siècle. Cependant, cette urbanisation se fit progressivement. Mareil-Marly a su maîtriser son développement au cours du dernier siècle et conserver son cadre de vie exemplaire. Aujourd'hui encore sur les 177 hectares que comptent la commune, près de 50 ne sont pas urbanisés.

Dans les années 1980, la construction de trois résidences développa la croissance démographique de la commune qui atteignit alors 3080 habitants en 1984. Puis, elle stagna à ce niveau, en raison notamment d'une politique d'urbanisme stricte ; 50 hectares étant gelés.

---

<sup>4</sup> 380 habitants en 1790, 397 en 1900

Les schémas d'urbanisation de l'Ile de France ont rendu nécessaire l'ouverture en 2000 de nouvelles zones urbanisables.

	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Population	1 757	2 542	3 054	3 074	3 195	3 468
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	992,7	1 436,2	1 725,4	1 736,7	1 805,1	1 959,3

Figure 1 L'évolution démographique de Mareil-Marly de 1968 à 2007 - Source INSEE

### 1.1.2 Démographie et profil socio-économique des habitants

L'analyse des données du Recensement de la population réalisé en 2007 permet de définir le profil démographique et socio-économique des Mareillois.

Nous allons nous intéresser dans un premier temps aux données démographiques. L'âge est un déterminant central dans cette étude portant sur la santé, les modes de vie et la qualité de vie ; les besoins et envies formulés par les habitants divergeant selon les âges.

Ici, la commune se distingue justement par une démographie originale : elle est à la fois très jeune car elle compte une part importante de 0-14ans et très âgée.

Mareil-Marly compte 3 468 habitants se répartissant en 1729 hommes et 1739 femmes. Entre 1999 et 2007, la commune a connu un accroissement de sa population de 1% par an, dont 0,4% s'expliquant par le solde naturel.

#### Un village qui charme les plus jeunes et les plus âgés

*Une population jeune :*

Commune caractérisée par une proportion importante de familles, la population Mareilloise est très jeune. En effet, 23% des Mareillois sont âgés de moins de 14 ans. On observe une légère surreprésentation masculine (24,3% d'hommes et 21,1% de femmes). Comparativement à l'échelle nationale, les 0-14 ans représentent seulement 18% de la population générale et 20,5% dans le Département des Yvelines. Entre 1999 et 2007, la

population a constaté un relatif rajeunissement puisque cette tranche d'âge concernait 21% des Mareillois.

Les 0-19 ans représentent, pour leur part, 31,5% de la population totale communale.

15% des Mareillois sont âgés de 15 à 29 ans. En France, cette classe d'âge concerne 19% des Français. On observe ainsi que la démographie communale se distingue par une part importante de « très jeunes » (0-14ans) mais une faible représentation des 15-29 ans.

*Les 30-60 ans : une classe d'âge non uniforme*

Le principal changement entre 1999 et 2007 concerne la classe d'âge des 30-44 ans. Si l'on observe une diminution effective de cette classe d'âge au cours de la période passant de 20,5% à 17%, on constate, en revanche, une augmentation des 45-59 ans entre 1999 et 2007. Actuellement, près de 24% des Mareillois sont âgés de 45 à 59 ans. En France, cette dernière classe d'âge est constituée par 20,5% des Français.

*Les plus de soixante ans :*

Les plus de 60 ans quant à eux représentent 17,3% de l'ensemble de la population. 14% des Mareillois ont entre 60-74 ans et 17,3% plus de 75 ans. 17,3% des personnes âgées de plus de 65 sont des femmes et 14,6% d'hommes. On note une légère surreprésentation des 60-74 ans à Mareil-Marly, comparativement au reste de la France où la moyenne est de 13%. A l'inverse, les plus de 75 ans sont fortement surreprésentés sur la commune puisque seulement 7 % des Français et 6% des Yvelinois ont plus de 75 ans.

Mareil-Marly comptait en 2007 vingt habitants âgés de plus de 90 ans. Les deux tiers étaient des femmes.



	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 729	100,0	1 739	100,0
0 à 14 ans	420	24,3	367	21,1
15 à 29 ans	283	16,4	245	14,1
30 à 44 ans	277	16,0	327	18,8
45 à 59 ans	404	23,4	420	24,2
60 à 74 ans	232	13,4	255	14,7
75 à 89 ans	108	6,2	110	6,3
90 ans ou plus	5	0,3	15	0,9
0 à 19 ans	589	34,1	502	28,9
20 à 64 ans	887	51,3	936	53,8
65 ans ou plus	253	14,6	301	17,3

Figure 2 Population par âge et par sexe

### **Les ménages : une commune très familiale**

Mareil-Marly compte 1227 ménages caractérisés par la présence de familles nombreuses.

Les ménages occupés par une seule personne (majoritairement des femmes seules) représentent seulement 19,2% de l'ensemble des ménages de la commune (33% à l'échelle nationale).

43% des ménages avec famille sont composés de familles ayant des enfants et 38% sans enfant. On constate une part importante de familles composées de trois et quatre enfants représentant successivement 13,8% et 4,5%. En France, à titre de comparaison, ils sont estimés à 7,4% et 2,5%.

On observe également un taux relativement faible de familles mono-parentales (6,5%), inférieur de plus de deux points à la moyenne nationale.

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2007	%	1999	%	2007	1999
Ensemble	1 228	100,0	1 136	100,0	3 436	3 232
Ménages d'une personne	236	19,2	192	16,9	236	192
- hommes seuls	88	7,2	80	7,0	88	80
- femmes seules	148	12,1	112	9,9	148	112
Autres ménages sans famille	16	1,3	4	0,4	40	8
Ménages avec famille(s)	976	79,5	940	82,7	3 160	3 032
Dont la famille princ.est :						
- un couple sans enfant	368	30,0	360	31,7	752	732
- une famille monoparentale	80	6,5	60	5,3	212	148
- un couple avec enfant(s)	528	43,0	520	45,8	2 196	2 152
- 1 enfant	184	18,7	184	19,4		
- 2 enfants	224	22,8	212	22,4		
- 3 enfants	136	13,8	88	9,3		
- 4 enfants et plus	44	4,5	52	5,5		

Figure 3 La composition des ménages Mareillois

### Un très haut niveau de formation

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	2 271	1 098	1 173
Part des titulaires en %			
- d'aucun diplôme	7,2	7,3	7,1
- du certificat d'études primaires	5,1	4,6	5,5
- du BEPC, brevet des collèges	5,3	3,2	7,2
- d'un CAP ou d'un BEP	9,5	9,7	9,4
- d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	15,1	12,8	17,4
- d'un diplôme de niveau bac + 2	15,5	10,7	20,1
- d'un diplôme de niveau supérieur à bac + 2	42,3	51,8	33,3

Figure 4 Niveau de formation

Les Mareillois présentent un haut niveau de formation. En effet, 42,3% des Mareillois disposent d'un diplôme d'un niveau supérieur à Bac + 2 :

- 51,8% des hommes
- 33,3% des femmes.

Comparativement, en France le taux de diplômés supérieurs à Bac + 2 est de 22,5%.

Seuls 7,2% de la population de 15 ans et plus est non diplômée. En France, 15,1% de la population ne dispose d'aucun diplôme.

### **Activités : une surreprésentation masculine et du statut de cadre des Mareillois**

La commune compte 2127 actifs sur son territoire. 63,8% des Mareillois sont ainsi en activité dont 59,6% en emploi. On observe une légère augmentation comparativement au Recensement de 1999 puisque le taux d'activité était alors de 62,2%. 57,1 % des femmes sont actives contre 70,5% des hommes.

Les chômeurs ne représentent que 4,2% des inactifs. A titre de comparaison le taux de chômage des Français âgés de 15 à 64 ans est de 11,5% (Recensement 2007).

	2007	1999
Ensemble	2 127	2 035
Actifs en %	63,8	62,2
dont :		
o actifs ayant un emploi en %	59,6	57,5
o chômeurs en %	4,2	4,5
o inactifs en %	36,2	37,8
o élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	16,1	16,3
o retraités ou préretraités en %	5,6	7,9
o autres inactifs en %	14,5	13,6

Figure 5 Population active

Les demandeurs d'emploi de catégorie ABC sont au nombre de 83 (décembre 2009), dont 57 de catégorie A (Source : Pôle Emploi, DARES)

16,1% des inactifs sont des étudiants ou des stagiaires.

Les retraités et préretraités représentent 5,6% des Mareillois en 2007. Ils représentaient 7,9% des actifs en 1999. En France, la part des retraités parmi les inactifs est de 8,2% en 2007.

50% des actifs Mareillois ont un statut de cadres et professions intellectuelles supérieures contre 15,7% des Français. On note un taux très faible d'ouvriers sur la commune puisqu'ils

représentent seulement 4,3% des actifs (22,9% des Français). Les employés représentent pour leur part 25,4% des actifs. Autrefois agricole, Mareil-Marly ne compte plus aujourd'hui aucun agriculteur sur son territoire.

	2007	dont actifs ayant un emploi	% des actifs	1999	dont actifs ayant un emploi	%
Ensemble	1 400	1 312		1 252	1 156	
Agriculteurs exploitants	0	0	0	4	4	0,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	112	112	8	100	100	100
Cadres et professions intellectuelles sup.	700	696	50	632	592	47,2
Professions intermédiaires	356	328	92	280	260	22,5
Employés	168	132	25,4	156	136	11,7
Ouvriers	60	44	4,3	72	64	5,5

Figure 6 Population active selon les CSP

### Un revenu moyen par ménage parmi les quinze plus élevés de France

Les habitants présentent un haut niveau de revenu.

1198 ménages Mareillois sont imposables soit 81,6% des foyers fiscaux. Le revenu net déclaré moyen par foyer fiscal est de 67 347€.

Mareil-Marly est la onzième ville de France en termes de revenu moyen des ménages.

Les Mareillois présentent un niveau socio-économique globalement très élevé.

### 1.1.3 Transports et mobilités : une commune desservie par les transports en commun mais accordant encore une large part à la voiture

Avec 95% de foyers disposant d'au moins un véhicule par ménage, la voiture tient une place centrale dans les déplacements des Mareillois. L'offre de transports, pourtant relativement importante pour une commune de 3 500 habitants, est « sous-utilisée ».

#### La Grande Ceinture Ouest



Figure 7 La gare de Mareil-Marly - source personnelle

Bretèche et prolonge la ligne L du Transilien Saint-Lazare.

Depuis 2004, Mareil-Marly est desservi par le tronçon « Grande Ceinture ouest » de la ligne L du Transilien. Ce train relie Saint-Germain-en-Laye (gare de la Grande-Ceinture) à Noisy-le-Roi, *via* Saint-Nom-la-Bretèche en desservant cinq villes : Saint-Germain-en-Laye, Fourqueux, Mareil-Marly, L'Étang-la-Ville et Noisy-le-Roi.

La Grande Boucle passe par Saint-Nom-la-Bretèche et prolonge la ligne L du Transilien qui dessert en quarante-deux minutes la Gare Saint-Lazare.

Après quatre années d'exploitation, la GCO ne transporte que deux mille voyageurs par jour, au lieu des dix mille prévus par les études initiales. « La ligne des golfs », comme elle est surnommée, relie des zones peu denses et est, pour le moment, dépourvue de correspondances efficaces. Les trains circulent entre 6h30 et 21H30 en semaine. La fréquence est faible puisqu'un train circule toutes les vingt minutes aux heures de pointe et seulement un train par heure durant les heures creuses.

## **Le réseau de bus**

Mareil-Marly est desservie, par ailleurs, par deux lignes de bus (Véolia transports). Il s'agit des lignes R5 (Saint-Germain-en-Laye /Fourqueux Clos Badère) et 15 (L'Étang-La-Ville / St-Germain-en-Laye).

Ce réseau local dessert différents points de la ville et relie Mareil-Marly à ses voisines Fourqueux, L'Étang la ville et Saint-Germain-en-Laye mais ne couvre cependant pas les heures creuses et les weekends. En effet, les bus de la Ligne 15 circulent aux horaires scolaires (le matin et en fin d'après-midi) et exclusivement du lundi au vendredi. La ligne R5 fonctionne entre 7h et 19h avec une fréquence d'un bus par heure aux heures creuses de la journée et un bus toutes les trente minutes aux heures de pointe. Aucun des deux bus ne circule le dimanche.

## **Les déplacements automobiles**

Bien que desservie par une offre de transports publics, l'automobile à Mareil-Marly conserve une place importante dans les mobilités des habitants. En effet, 94,5%<sup>5</sup> des ménages sont équipés d'au moins une voiture. 52,6% des ménages disposent de deux voitures ou plus.

Mareil-Marly se situe à proximité des autoroutes A13 et A14. La commune est bien desservie par la RD 98 qui permet de rejoindre Saint-Germain-en-Laye au nord et l'autoroute de Normandie (A 13), Saint-Nom-la-Bretèche et les Clayes-sous-Bois au sud. Mareil-Marly est également accessible par la RD 161 qui relie la commune à Port-Marly, et à la RD 113 au nord, et à l'Étang-la-Ville au sud.

---

<sup>5</sup> Source INSEE Recensement 2007





L'analyse des déplacements domicile/travail est intéressante car elle nous renseigne sur les mobilités quotidiennes des habitants. Comme on peut le voir sur le tableau, l'ensemble des résidents travaillant en dehors de l'Unité Urbaine<sup>7</sup> se déplace en voiture pour se rendre à leur travail. Sur 1096 habitants travaillant dans une autre commune de l'U.U, 348 se déplacent en transports en commun soit 31% et 688 en voiture soit 63%.

Les Mareillois qui travaillent au sein de la commune se déplacent à 46% en voiture, 6% en transports en commun, 14% préfèrent la marche à pied. 2% des déplacements domicile/travail au sein de la ville s'effectuent en deux roues.

Catégories Socio Professionnelles regroupées	Lieu de travail					
	Dans la commune de résidence	Dans une autre commune du département	Dans un autre département de la région	Hors région en France métropolitaine	Hors région ds Dom, Com ou à l'étranger	Ensemble
Agriculteurs exploitants	8	0	4	0	0	12
Artisans, commerçants, chefs entreprise	36	16	64	0	0	116
Cadres, professions intellectuelles sup.	56	204	432	4	8	704
Professions intermédiaires	36	156	136	0	0	328
Employés	48	32	52	0	0	132
Ouvriers	16	24	4	0	0	44
Ensemble	200	432	692	4	8	1 336

Figure 10 Les déplacements dom/trav par CSP

Le développement et l'optimisation du réseau de transports en commun est un enjeu central pour l'avenir du territoire Mareillois. Cependant, l'usage intensif de la voiture par les habitants s'explique entre autres par la topographie du territoire.

<sup>7</sup> L'Unité Urbaine de Paris regroupe 396 communes dont Mareil-Marly.



## 1.1.4 Morphologie urbaine et environnement

### Un village perché sur un coteau et entouré par deux forêts ...

La commune de Mareil-Marly occupe un espace de 177 hectares.

Le site de Mareil-Marly se distingue par la présence de nombreux vergers, désormais inexploités, et par l'emprise de la forêt domaniale de Marly.



Figure 11 Verger Rue du Lavoir - Source personnelle



Figure 12 L'entrée de la forêt de Marly –  
Source personnelle

Deux forêts domaniales entourent la commune : la forêt de Marly et celle de Saint Germain.

Une partie de la forêt de Marly, ou forêt de Cruye, s'inscrit dans le périmètre de la ville. Cette forêt domaniale occupe deux-milles hectares et s'étend sur une longueur d'environ douze kilomètres d'Est en Ouest sur les communes voisines de Louveciennes, Marly-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche, Feucherolles ... La forêt domaniale de Marly couvre au total treize hectares soit 7% du territoire.

Plusieurs entités géographiques forment le territoire communal, caractérisant les points forts de son environnement proche : les espaces boisés du plateau, les espaces pavillonnaires des coteaux, le fond du vallon, ainsi que le centre ancien.

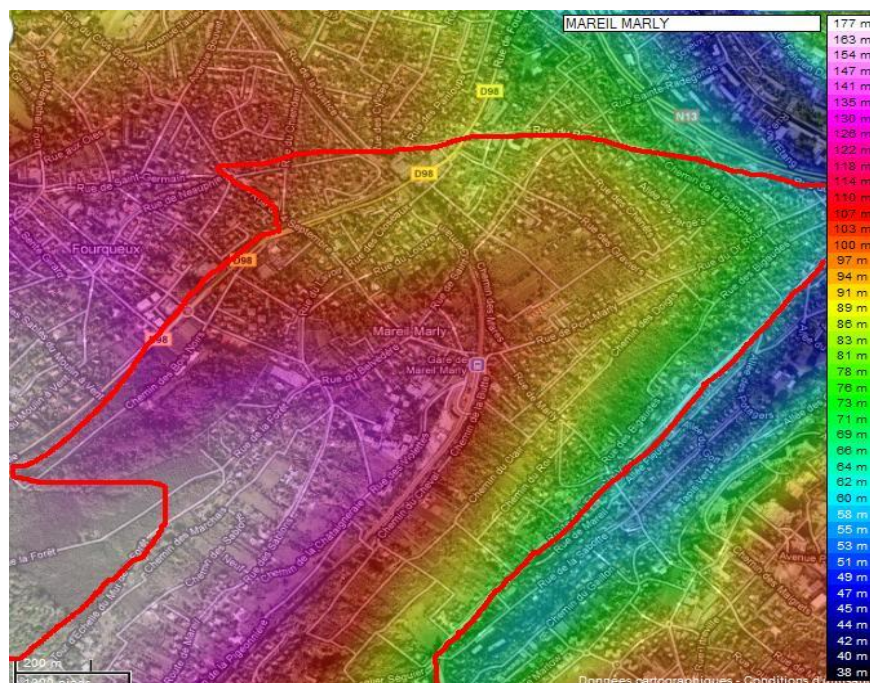
La topographie a fixé le tissu urbain et reste déterminante dans l'orientation de son développement futur.

A Mareil-Marly, l'urbanisation est caractérisée par trois types de morphologies :

- le tissu traditionnel de village, articulé autour d'une place centrale et de rues étroites et sinueuses,
- le tissu pavillonnaire du coteau et du vallon, d'une densité variable avec des maisons individuelles implantées en retrait par rapport à l'alignement et aux limites séparatives sur des parcelles en lanières,
- les grandes résidences des années 1960 et 1970, dispersées sur les territoires, composés d'immeubles hauts et massifs sur de larges emprises foncières.

Mareil-Marly doit composer avec une topographie comptant un dénivelé de plus de 100 mètres entre le sommet du plateau et la RD 161, au fond du vallon, rendant le maillage viaire complexe. Le cœur du « village » où se concentrent l'Eglise, la Mairie et les principaux équipements publics (écoles, bibliothèques...) culminent à environ 113,50 m au dessus de la mer. L'altitude de la ville s'étend de 42m à 161m. Le dénivelé est très important ce qui a des conséquences

importantes sur l'accessibilité de la ville.



sur de la



**... et présentant des difficultés en termes d'accessibilité**

La topographie particulière de la commune rend la mobilité piétonne complexe au sein du village mais n'est pas la seule responsable des difficultés d'accessibilité que connaît la ville. En effet, en plus de pentes importantes, la voirie présente à certains endroits de la ville des contraintes en termes d'accessibilité (étroitesse des trottoirs, texture des sols incohérente...). S'il apparaît essentiel de réaliser un diagnostic complet de l'accessibilité de la ville, une simple promenade à pied dans la permet de mettre en avant de réelles difficultés voire dangers à se déplacer dans Mareil-Marly. Par ailleurs, ces difficultés ont été soulignées à de nombreuses reprises dans les réponses au questionnaire diffusé aux Mareillois. S'ils n'expriment pas de difficultés relevant du handicap à se mouvoir, ils insistent sur les problèmes rencontrés à certains endroits de la ville. Compétence départementale, l'entretien des trottoirs est réellement problématique dans plusieurs rues de la ville.

Acme de ces difficultés : la route de l'Etang la Ville. Gravillons, poteau en plein milieu du trottoir, mauvais entretiens, trous... sont autant de défauts qui rendent les déplacements piétonniers difficiles et fatigants. Les Mareillois ont exprimé leur colère vis-à-vis de cette voie et soulignent une difficulté majeure s'ils promènent une poussette.



Un sol inégal et jonché d'obstacles (poubelle, poteaux, arbustes...)

Un sol caillouteux qui alterne avec des dalles de béton



Défense / ESPT – Mars-Août 2011

Figure 14 Route de l'Etang la ville : des problèmes majeurs de voirie.

Autre difficulté d'accessibilité relevée : la rue du Belvédère. Si elle est charmante et en harmonie parfaite avec le cœur du village, elle s'avère être cependant, un véritable casse-tête et un danger pour les piétons. Elle se distingue tout simplement par son absence de trottoirs.



Figure 15 Rue du Belvédère – Source personnelle

Sur le modèle du *shared space*, elle accorde une part égale à la voiture, au piéton, aux cyclistes mais elle est trop étroite pour permettre une véritable coordination des différents flux. Une fois de plus les Mareillois ont exprimé leur angoisse quant au fait de devoir emprunter cette voie à pied avec ou sans poussette en devant « marcher sur la route ».

Très attachée à son image de village, Mareil-Marly développe un mobilier et des aménagements urbains permettant de conserver son cachet. Cependant, les matériaux utilisés pour la voirie ne sont pas anodins et l'esthétique peut s'avérer être une nouvelle contrainte à la mobilité. On peut appréhender cette question en observant, par exemple, la texture des sols dans le centre-ville. La rue du Belvédère présente à elle seule près de cinq types de couvertures du sol différentes mêlant entre autres gravier, galets, et différents goudrons. Bien que très esthétique, ce type de sol peut s'avérer très handicapant pour les déplacements quotidiens et notamment des personnes à mobilité réduite ou présentant, par exemple, un handicap visuel. En effet, les textures de sols sont des repères pour les personnes non-voyantes. Dans le cas présent, elles sont trop nombreuses et deviennent ainsi dangereuses. Elles engendrent une perte totale de repères. Par ailleurs, les accidents de la voirie sont plus nombreux sur ce type de sols (ex : talons qui se prennent dans les trous ou glissade sur un caillou...).

On peut également s'intéresser à la rue du Lavoir qui présente des difficultés d'accès pour diverses raisons. Elle se distingue tout d'abord par sa pente très importante rendant la montée complexe et fatigante pour des personnes présentant des difficultés à se déplacer et notamment les personnes âgées.



Figure 16 Trottoir trop étroit rue du Lavoir - Source personnelle



Figure 16 Un trottoir inexistant - Rue du Lavoir - Source personnelle

Le trottoir de droite (figure 17) est recouvert par la végétation des jardins de la rue. De plus, plusieurs panneaux comme celui-ci ont été installés en plein milieu du trottoir. Ce côté de la rue est donc totalement impraticable. L'autre trottoir (figure 16) est extrêmement étroit. Par ailleurs, une fois encore des panneaux gisent en plein centre du trottoir, compliquant les déplacements des passants.



Figure 18 Rue de la forêt – Source personnelle

Le trottoir de la rue de la forêt présente également des irrégularités et un sol caillouteux.

De manière générale, les Mareillois ont présenté un besoin commun d'asphaltisation des trottoirs du village, besoin qu'ils jugent essentiel pour le maintien de leur qualité de vie à Mareil-Marly ainsi que leur sécurité.

L'accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite n'est pas optimisée.

Elle semble impensée dans certains quartiers de la ville. On note également l'absence sur l'ensemble de la ville de bandes podotactiles et d'abaissement au niveau des passages piétons pour les fauteuils roulant (ou plus simplement les poussettes). De même, les arrêts de bus ne sont pas tous dotés de bancs obligeant les habitants à rester debout pour attendre

le bus. Les bancs sont insuffisants sur le territoire Mareillois. La ville n'est pas non plus équipée de système de main courante dans les rues particulièrement pentues.

L'accessibilité des espaces publics à Mareil-Marly nécessite d'être repensée et facilitée. S'il semble impossible de lutter contre le relief, des aménagements restent néanmoins envisageables afin de rendre la ville accessible au plus grand nombre. Par ailleurs, avec le vieillissement général de la population cette problématique doit être intégrée au plus vite dans les aménagements urbains afin d'éviter l'isolement des personnes âgées, rencontrant des difficultés trop marquées pour circuler à pied dans la ville.

### 1.1.5 L'urbanisation et le logement au cœur des projets de développement de la ville

#### Logement : un village au profil résidentiel et à l'habitat individuel

D'après le Recensement réalisé par l'INSEE en 2007, Mareil-Marly compte 1311 logements sur son territoire se répartissant en 1227 résidences principales et 64 logements étaient vacants.

L'âge moyen d'emménagement en maison est de dix-sept ans pour les propriétaires contre six pour les locataires.

71,% des logements sont des logements individuels ce qui correspond à un total de 940 maisons. L'offre de résidences individuelles a augmenté sur la période 1999-2007.

Logements	2007	%	1999	%
Ensemble	1 311	100,0	1 230	100,0
Résidences principales	1 227	93,6	1 135	92,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	20	1,5	35	2,8
Logements vacants	64	4,9	60	4,9
Maisons	940	71,7	840	68,3
Appartements	357	27,2	376	30,6

Figure 19 Catégorie et type de logements



L'habitat Mareillois est spacieux et confortable. En effet, on constate que 61,9 % des logements disposent d'au moins cinq pièces. Les logements d'une pièce ou deux représentaient respectivement 3,1 et 4% des logements totaux en 2007, ce qui est très faible, comparativement au reste de la Région francilienne.

Au regard des données de l'Enquête Nationale Logements de 2006 de l'INSEE et des données du Recensement 2007, l'offre actuelle de logements à Mareil-Marly ne révèle pas de problèmes d'inconfort et d'insalubrité particuliers. Avec 61,9% de logements de cinq pièces et plus et un nombre moyen de pièces de 5,8 pour une maison et 3,6 pour un appartement, les logements Mareillois sont grands et confortables. Le parc est cependant relativement ancien puisque 41,9% des résidences principales de la commune ont été construites entre 1949 et 1974 contre 15,4% pour les logements construits entre 1990 et 2004. Enfin, seuls 2% des logements ne disposent pas de salles de bain ou de douche.

Seule une habitation de fortune est installée à proximité du lavoir des Marivaux.

	2007	%	1999	%
Ensemble	1 227	100,0	1 135	100,0
1 pièce	38	3,1	23	2,0
2 pièces	49	4,0	62	5,5
3 pièces	157	12,8	179	15,8
4 pièces	223	18,2	240	21,1
5 pièces ou plus	760	61,9	631	55,6

Figure 17 Résidences principales selon le nombre de pièces

En 2007, la commune comptait 1034 propriétaires ce qui correspond à un taux 84,3% de propriétaires sur Mareil-Marly.

La commune n'offre que 12 % de logements locatifs privés et 4,73 % de logements locatif sociaux (décompte au titre de l'article 55 de la loi SRU).

La commune ne répond pas aux exigences de l'Etat en termes d'offre en logements sociaux puis seuls 0,8% des locataires étaient logés en Hébergement à Loyer Modéré en 2007. Il s'agit d'une des grandes priorités actuelles de la commune. Mareil-Marly vise, en effet, à atteindre l'objectif de 20% de logements sociaux comme le prévoit la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat de Développement de l'Offre Résidentielle<sup>8</sup>, Mareil-Marly s'est engagée à créer sur la période 2010-2012, 270 logements. Un minimum de 30% de cette production est prévu en logement locatif social, soit 81 logements. Sur l'ensemble des logements, un minimum de 80% est envisagé en logements de type collectif.

2007				
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	1 227	100,0	3 419	16
Propriétaire	1 034	84,3	2 890	17
Locataire	159	13,0	444	6
dont d'un logement HLM loué vide	10	0,8	14	4

Figure 18 Statuts d'occupation des logements.

### **Un village au cœur des enjeux franciliens de développement et d'urbanisation**

Mareil-Marly s'inscrit au cœur des grands projets d'aménagement et de développement franciliens.

A l'échelle départementale, le Schéma Départemental d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines (SDADEY) définit la commune de Mareil-Marly comme une commune urbaine du pôle structurant de Saint-Germain-en-Laye, ayant notamment vocation à se développer, compte tenu de la qualité de son offre d'équipements et de services. La commune de Mareil-Marly s'inscrivant dans les communes de la couronne urbaine de Saint-Germain-en-Laye participe alors à son développement et à son confortement.

<sup>8</sup> Dispositif exceptionnel mis en place par le Conseil Général des Yvelines sur la période 2006-2013.



Mareil-Marly s'inscrit également au cœur des grands projets de développement à l'échelle régionale. Conformément aux développements envisagés dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF), la commune vise un important projet de développement et d'urbanisation à long terme basé sur un schéma viaire organisé et hiérarchisé à l'échelle de l'aménagement des secteurs. Ce développement tend à conforter l'axe historique de la commune vers l'Est, organiser l'urbanisation du centre vers la périphérie, valoriser le patrimoine historique et architectural et définir de nouvelles centralités (équipements publics, gare, pôle de commerces et services) dans un principe de densification urbaine et de création de nouveaux quartiers.

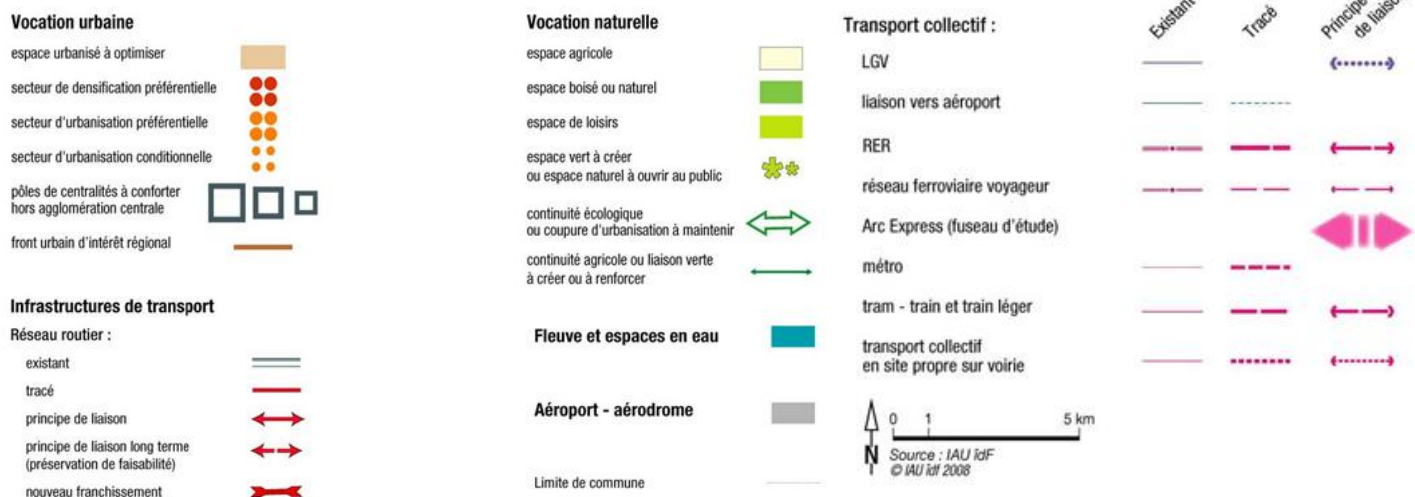
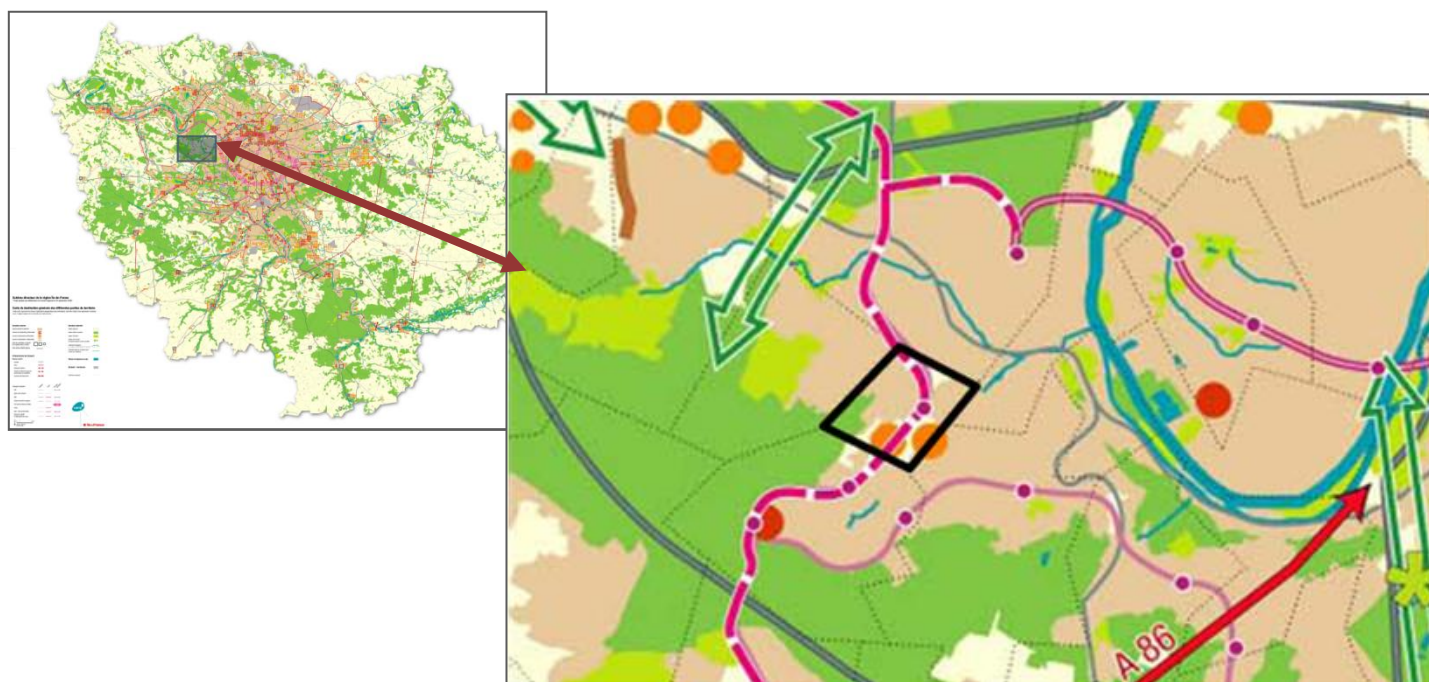


Figure 19 Mareil-Marly dans le SDRIF: urbanisation préférentielle – Source : SDRIF

Dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, Mareil-Marly est classée en zone de « densification préférentielle ».

La carte ci-dessus présente le développement de la commune selon ce Schéma.

Les secteurs d'urbanisation préférentielle sont représentés ici par des pastilles oranges.

Choisis pour leur potentiel en matière de desserte et de mutabilité, ces secteurs doivent faire l'objet d'efforts spécifiques en matière de :

- densification du tissu, y compris dans les secteurs réservés aux activités,
- augmentation et diversification de l'offre de logements afin de répondre aux besoins du territoire concerné et contribuer à l'effort de construction régional,
- mixité des fonctions.

La densification préférentielle de ces secteurs implique :

- une approche globale intégrant notamment l'habitat, l'emploi, les déplacements, l'insertion paysagère et la limitation de l'imperméabilisation des sols,
- de veiller à leur insertion dans leur environnement géographique.

Ainsi, Mareil est concernée par :

- la mise en place d'un tram-train
- deux secteurs d'urbanisation préférentielle aux abords de la voie ferrée, autour de la place de la gare :
  - un espace boisé ou naturel à protéger (la forêt de Marly)
  - des espaces agricoles à conserver autour des voies ferrées et au Nord du village.

Actuellement, la densité à Mareil-Marly est de 1959,3 habitants au km<sup>2</sup>. En 1999, celle-ci était de 1805 hab/km<sup>2</sup>. On constate donc d'ores-et-déjà une augmentation de la densité sur le territoire communal. Le Coefficient d'Occupation du Sol varie entre 0,2 et 1.

Avec l'approbation de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 26 juin 2006, la Commune a ouvert cinquante hectares à l'urbanisation, dont vingt-cinq seront opérationnels à l'horizon 2015.

Au travers de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la commune a notamment pour objectif d'accroître le parc de logements, et augmenter progressivement sa population de 3 400 habitants à 5 500 habitants à l'horizon 2025, pour permettre aux jeunes décohabitants de se loger sur la commune et de créer une offre de logements diversifiée pour les ménages modestes.

Sept secteurs sont ouverts à l'urbanisation (les Mardelles, les Ruelles, les abords de la gare, les Violettes, les Champs-Droux, les Tournelles et les Trémelles) dont quatre se situent sur les côtes.

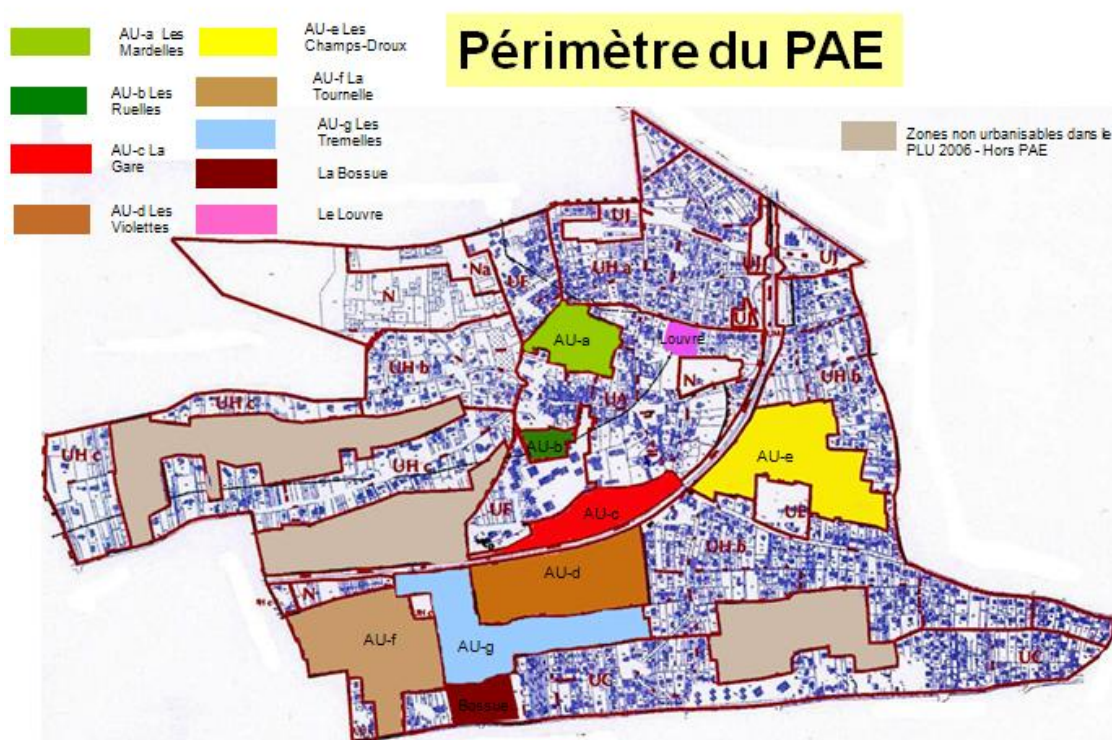


Figure 23 Le Plan d'Aménagement et d'Equipements : les sept zones ouvertes à l'urbanisation

La commune de Mareil-Marly, à travers l'objectif d'augmenter le volume démographique et atteindre une population d'environ 5 500 habitants à l'horizon 2025, souhaite répondre aux besoins liés :

- au desserrement des ménages, principalement les décohabitants et des jeunes ménages qui recherchent un premier logement adapté à leurs ressources,

- aux populations vieillissantes, qui souhaitent quitter un habitat individuel parfois surdimensionné au profit d'un appartement plus adapté et mieux situé, à proximité du centre-ville, des commerces et des services.

Plus globalement, la commune entend favoriser l'installation de jeunes ménages avec enfants, afin de permettre un rajeunissement de sa population.

Pour cela, la commune envisage un développement exceptionnel de son offre de logements en élargissant la gamme proposée, en typologie (80 % en collectif), et en conditions d'accès (logement locatif social).

Les projets d'urbanisation à Mareil-Marly visent, outre à accroître l'offre résidentielle sur la commune, à développer l'offre en termes d'équipements publics sur la commune.

### **Les équipements publics et l'offre économique et commerciale**

Profondément résidentielle, Mareil-Marly dispose d'une offre commerciale faible. Quelques commerces (Simply Market, deux boulangeries, une pharmacie, deux garages, trois agences immobilières, un restaurant...) de proximité sont implantés de façon diffuse.

Les principaux équipements publics (école, crèche, bibliothèque) sont établis au centre de la commune autour de la Mairie et les équipements sportifs se situent sur le site des Bois-Noirs le long de la RD 98 au Nord de la commune.

Les équipements publics :

- Mairie/salle des fêtes
- Bibliothèque jeunes et bibliothèque adultes associative
- Ecole primaire (et cantine scolaire) et maternelle
- Deux crèches municipales
- Maison des associations « La Montjoie »
- M.J.C

Les équipements sportifs :

- Terrains de tennis (couvert et extérieur)
- Espace pour le tir à l'arc
- Salle des fêtes de la mairie : danse et cours de gymnastique
- MJC : judo, danse, yoga....

## 1.2 L'offre sanitaire et les services sociaux sur le territoire

### 1.2.1 Les structures sociales

#### La petite enfance et les systèmes de garde pour enfant au sein de la commune

Au sein de la commune, on trouve deux crèches pouvant accueillir les enfants.

La crèche municipale " Les P'tits Bouchons " met à disposition dix-neuf berceaux pour les Mareillois. Ouverte en juillet 2009, six puéricultrices, un cuisinier et une directrice y travaillent du lundi au vendredi. Installée au sein d'une grande maison avec jardin, elle propose des activités multiples aux enfants tels que des cours baby-gym et favorise l'échange intergénérationnel (ex : lecture de conte par des retraités).



Figure 24 Intérieur de la crèche municipale -  
Source personnelle

La micro-crèche Les P'tites Cigognes" accueille, pour sa part, neuf bébés. Située à proximité immédiate de la gare, la micro-crèche, société privée, est destinée exclusivement aux Mareillois.

Alternative complémentaire intéressante à la crèche municipale, un berceau au sein de la micro-crèche coûte 1 700€/an/enfant contre 5 800€/an/enfant aux P'tits Bouchons.

#### Les personnes âgées

Comme nous l'avons vu précédemment une partie considérable de la population est âgée à Mareil-Marly. Les plus de 60 ans représentent à eux-seuls 17,3% de l'ensemble de la population. Mareil-Marly comptait par ailleurs vingt habitants âgés de plus de 90 ans lors du dernier Recensement de la population.

Les personnes âgées sont donc une priorité communale majeure. La municipalité met en place des services et des équipements pour répondre aux besoins des 3èmes et 4èmes âges.

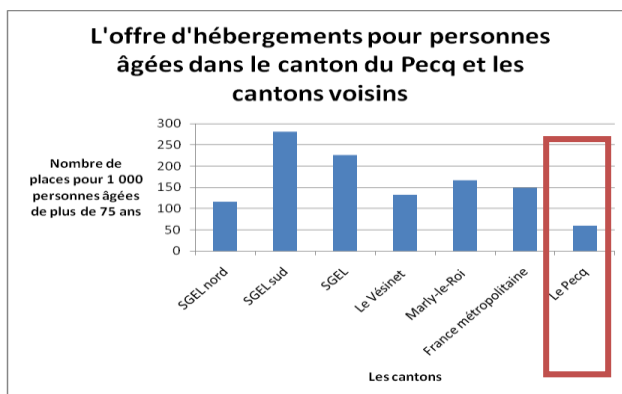
Véritable relais entre les habitants et la commune, le service social s'occupe du suivi et de l'organisation des services à destination des personnes âgées : soutien à domicile, portage de repas, aide-ménagère, téléalarme... Il soutient également les associations qui permettent aux seniors de Mareil-Marly de se distraire, d'entretenir leur forme physique et psychologique et



de favoriser le lien social. On peut évoquer, par exemple, le déjeuner avec animations organisé par la Mairie au mois de janvier pour les plus de 65 ans ou encore la participation des services de la commune à la « Semaine bleue », semaine nationale des retraités et des personnes âgées, organisée annuellement au mois d’octobre et qui se concrétise à Mareil-Marly par un goûter.

Aucune structure d’hébergement pour personnes âgées n’est actuellement installée sur la ville. Les services sociaux n’ont pas recensé de cas de personnes âgées souffrant d’un isolement profond. Cependant, beaucoup vivent dans de grands logements parfois inadaptés à leurs besoins et mobilité actuelle. Malgré un attachement majeur à leur domicile, la construction de logements adaptés aux séniors devient désormais centrale. La question de la création d’une maison de retraite également au centre des discussions.

On observe notamment une offre très insuffisante en hébergements pour personnes âgées<sup>9</sup> (logement-foyer, maison de retraite, structure d’hébergement temporaire et service de soins de longue durée) à l’échelle cantonale comparativement à la moyenne française : 60 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus. Le graphique ci-contre présente l’offre d’hébergements pour personnes âgées dans les cantons voisins.



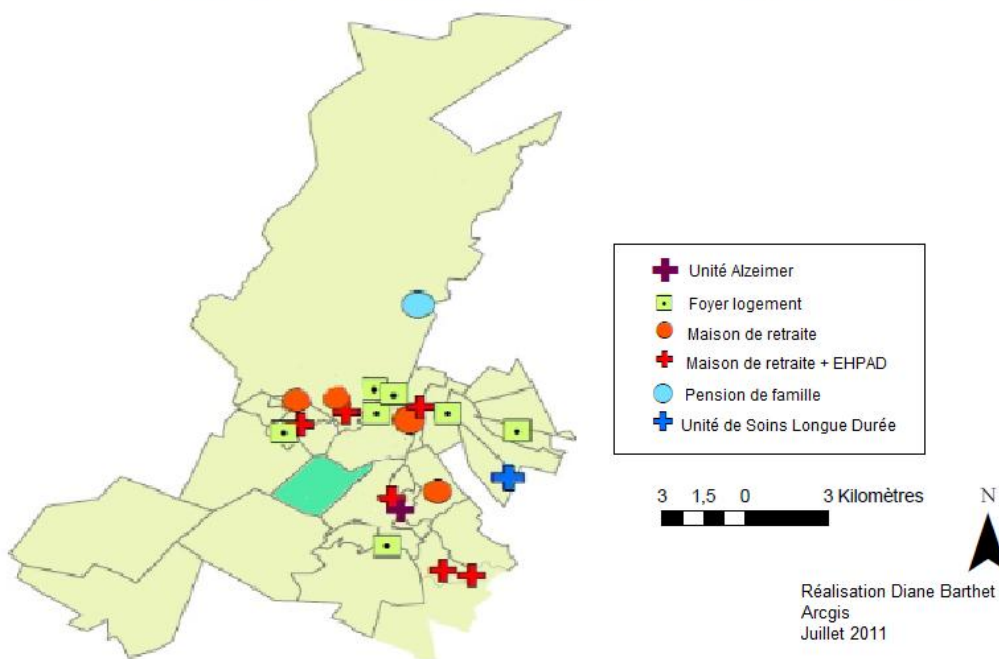
Les établissements d’hébergement pour personnes âgées ne sont pas rares aux alentours de la commune (10 km autour) comme on peut le voir ci-contre.

On trouve des structures fortement médicalisée comme les EHPAD, au nombre de cinq dans le périmètre retenu, une Unité Alzheimer ainsi qu’une Unité de Soins Longue Durée. De

<sup>9</sup> Source : DRASS

nombreux foyers-logements et résidences de services<sup>10</sup> existent. Elles se situent principalement dans les villes de Saint-Germain-en-Laye et Marly-le-Roi. Cependant, il s'agit d'une offre de très bon standing proposant des tarifs élevés. Ces hébergements ne sont donc pas accessibles aux personnes âgées les moins aisées, qui sont pourtant les plus isolées.

**Les structures d'hébergement pour personnes âgées à proximité de Mareil-Marly**



**Les personnes handicapées**

La « Maison des Champs Droux », une structure pour handicapés mentaux vieillissants, accueille depuis le mois de mars 2006, 48 résidents de 40 à 63 ans, pris en charge par 53 membres d'un personnel assurant les activités administratives, d'intendance, socio-éducative (éducateurs spécialisés, aides-médico-psychologiques), para-médicale (psychomotricienne) et médicale (médecin psychiatre, infirmières, aides-soignantes).

La mission particulière de cette structure est de prendre en compte l'avancée en âge des personnes et de répondre au mieux à leurs besoins.

<sup>10</sup> Les résidences de service ne sont pas considérées comme de véritables structures d'hébergement pour personnes âgées. Il s'agit de structures privées présentant des services spécifiques. Les résidents ne peuvent donc pas percevoir l'Aide Personnalisée d'Autonomie versée par le Département à l'inverse des Foyers-logements.

La maison est organisée en cinq espaces de vie, conçus sur le même modèle : une petite salle à manger, un salon, une salle d'activité ouverte en semaine, une salle de bain commune. Chaque chambre dispose d'une salle de douche et de sanitaires.

Les salles communes et les espaces réservés aux professionnels sont identifiables (bureaux, lingerie,...) Cet établissement appartient à la mutuelle « Vivre-ensemble » implantée sur plusieurs communes autour de Saint-Germain-en-Laye.

L'établissement s'intègre pleinement à son environnement urbain direct.



Figure 25 La mutuelle "Vivre ensemble" vue de la rue

Situé dans un quartier pavillonnaire, il est entouré d'un jardin de près de 1 000 m<sup>2</sup> et équipé de serres et espaces de jeux. La Mairie verse chaque année un don à la Mutuelle lui permettant de développer, par exemple, son offre de loisirs et d'activité (voir photo ci-dessous).

En effet, les activités au sein de l'établissement sont riches et centrales. Elles sont diverses sortes :

- Insertion et de socialisation (achats personnels dans les espaces commerciaux, sortie cinéma, musée, expositions...)
- A dominante intellectuelle, pour permettre le maintien des acquis et un travail sur la mémoire : ateliers de lecture de conte, jeux mobilisant l'observation, la mémoire, création de support de communication adapté à chacun
- Soins (atelier d'esthétique) et des prestations de soins et d'actions thérapeutiques (infirmier, ergothérapeute)



Figure 26 Jeu développant les fonctions psychomotrices - Source personnelle



- Loisirs (atelier d'arts plastiques, musique, sculpture...) et sports (promenade, vélo, tennis, piscine...)

L'horticulture et les liens avec les animaux sont également fortement développés au sein de l'établissement. Les personnes s'occupent, en effet, quotidiennement d'un lapin (soins, alimentation...) et de la culture de plantes, activités essentielles pour favoriser l'attention et la confiance en soi. Nous reviendrons sur les vertus des jardins thérapeutiques dans la seconde partie de cette étude.



Figure 20 Le lapin de la mutuelle - Source personnelle



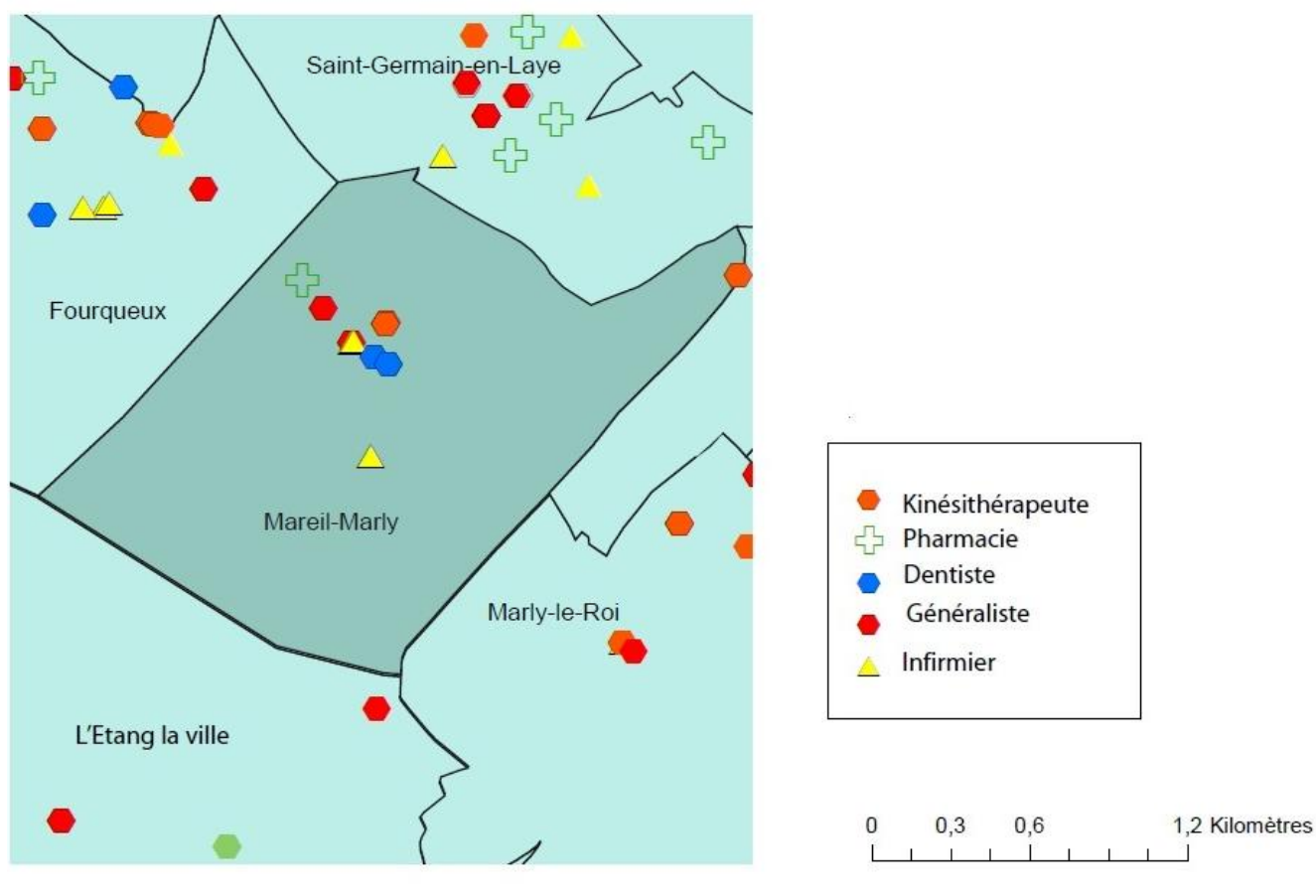
Figure 28 L'offre de soins à Mareil-Marly –

Source personnelle - Données AMELI.fr

### 1.2.2 Une offre de soins relativement complète mais onéreuse

L'offre de soins est minimale sur la commune de Mareil-Marly. Seuls deux médecins généralistes y exercent. On trouve également deux chirurgiens-dentistes, un cabinet constitué de deux infirmiers et une infirmière libérale, ainsi qu'un kinésithérapeute. Un médecin naturopathe et une sophrologue se sont récemment installés rue Frères Tellier. Cette offre de soins se concentre dans le cœur du village, principalement dans la rue de la Montjoie en continuité de la Rue Tellier Frères, comme on peut le voir sur la carte ci-contre.

#### L'offre de soins à Mareil-Marly



La ville ne dispose pas d'hôpitaux sur son territoire communal mais l'on peut trouver les établissements suivants dans une zone tampon de 20km autour du centre de Mareil-Marly, soit 30min en voiture, les établissements suivants :

Etablissements publics	Etablissements PSPH	Etablissements privés
Centre Hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain	Clinique MGEN Maisons Laffitte	CMPR de Chapet
Centre hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux		CMC de l'Europe au Port-Marly
Centre médical du Vésinet		
CH Théophile Roussel à Montesson		La Villa des Pages

Le bassin de vie régional dans lequel s'inscrit Mareil-Marly dépend de l'Hôpital Intercommunal de Saint-Germain Poissy.

Ces deux structures distinctes se sont rejointes dans les années 1990, jusqu'à fusionner officiellement le 1<sup>e</sup> mai 1997. Depuis juillet 2010, suite à la Loi Hôpital Patients Santé Territoire (HPST), la gouvernance de l'établissement repose sur une direction renforcée, en concertation avec un Directoire et sous le contrôle d'un Conseil de surveillance.

Aujourd'hui, le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye dispose de 1100 lits ouverts et compte 4000 professionnels de santé, déployés sur un total de 45 services de soins. Les deux sites hospitaliers principaux ont été conservés. Ils sont distants l'un de l'autre de 7 km, à Poissy et à Saint-Germain-en-Laye, et des sites périphériques dédiés aux personnes âgées ou aux patients de psychiatrie. L'hôpital compte une moyenne de 1 160 usagers<sup>11</sup> par jour, 365 jours par an.

<sup>11</sup> Ce chiffre est l'addition du nombre de séjours (54 889), de consultations (270 237), de passages aux urgences (98 140), rapportée aux 365 jours pendant lesquels l'établissement fonctionne.

Aujourd'hui, l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye connaît des difficultés financières et de gestion croissantes. La fusion a engendré la fermeture de plusieurs services dans chacun des deux hôpitaux alors complémentaires. Le « démantèlement de ce service public a engendré le développement de cliniques privées autour de Saint-Germain-en-Laye », selon Gilles Lamy, Président de l'Association Mareil Autrement. En 2007, l'hôpital affichait un déficit de près de 35 millions d'euros. Si celui-ci a diminué de moitié en quatre ans, les dysfonctionnements médicaux demeurent criants. La qualité des soins prodigués est remise en cause dans de nombreux services.

Par ailleurs, un projet d'hôpital ultra-moderne devait prendre place à Chambourcy. Claude Evin, Directeur de l'Agence Régionale de la Santé, a mis un terme au dessein de cette institution médicale en janvier 2011 en raison d'un coût envisagé surréaliste de 400 millions d'euros pour 800 lits.

### **Les données de santé : échelle du canton et Yvelines**

Nous ne disposons pas d'indicateurs de santé à l'échelle communale.

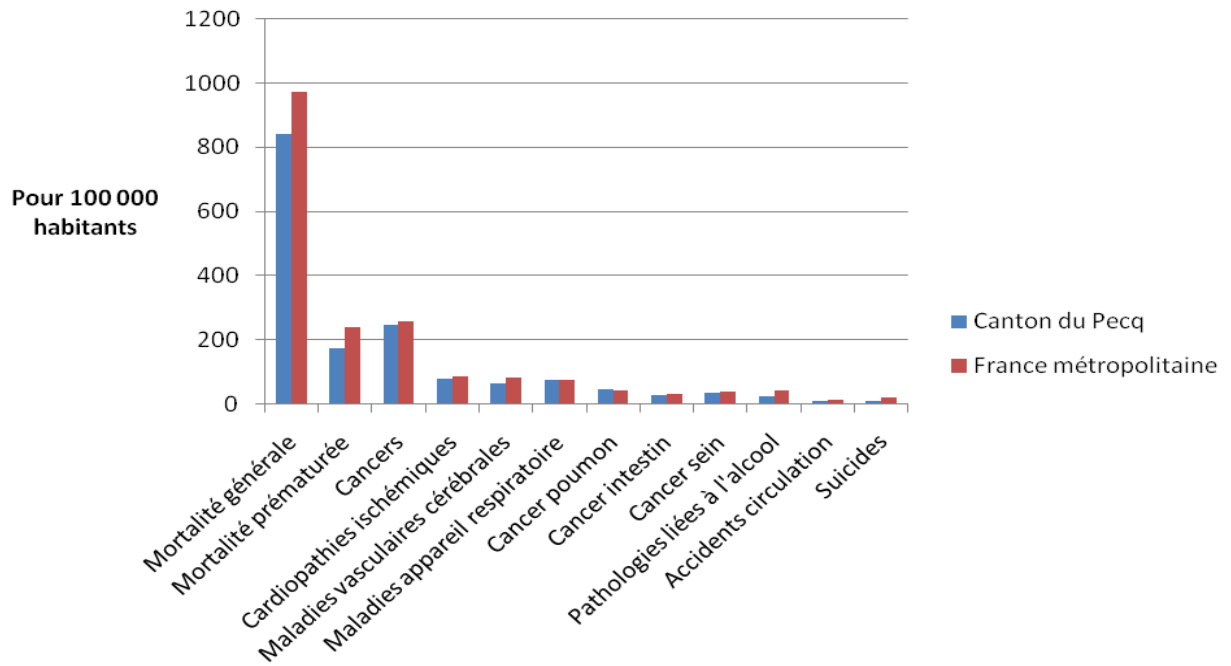
Le Schéma Régional d'Organisation d'Ile-de-France, outil opérationnel de mise en œuvre des Plans Stratégiques Régionaux de Santé, nous renseigne sur la santé des habitants à l'échelle du canton.

Mareil-Marly se trouve dans le bassin de santé 78-2 du SROS 3 composé de 60 communes. Le canton du Pecq dans lequel s'inscrit Mareil-Marly est composé des villes de Fourqueux et du Pecq. Ces deux communes présentent un profil quasi similaire à celui de Mareil-Marly (haut niveau socio-économique, démographie proche...).

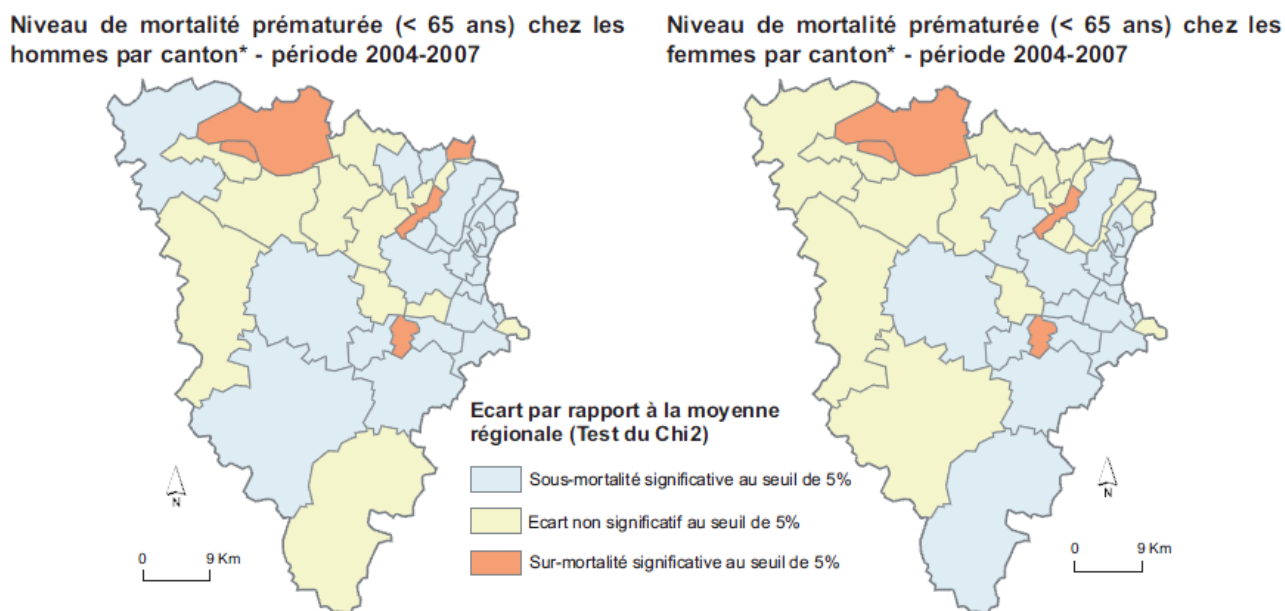
L'offre de soins de proximité sur le territoire du canton du Pecq est inégale.

L'analyse des différentes causes de mortalité et des principales pathologies exploitées dans le SROS montre que le canton du Pecq présente un meilleur niveau de santé que la moyenne nationale sur l'ensemble des données retenues. Seules les maladies respiratoires présentent un niveau équivalent à la moyenne nationale.

## Les principales pathologies à l'échelle du canton



La mortalité générale est d'environ 850 décès pour 100 000 habitants. La mortalité prématurée est inférieure au niveau national. Comme on peut le voir ci-dessous sur ces cartes représentant les niveaux de mortalités par canton et par sexe dans les Yvelines, le canton du Pecq présente un niveau de sous-mortalité chez les hommes, comparativement au reste du Département.



Sources : Insem CépiDc, Insee, exploitation ORS Ile-de-France

Sources : Insem CépiDc, Insee, exploitation ORS Ile-de-France

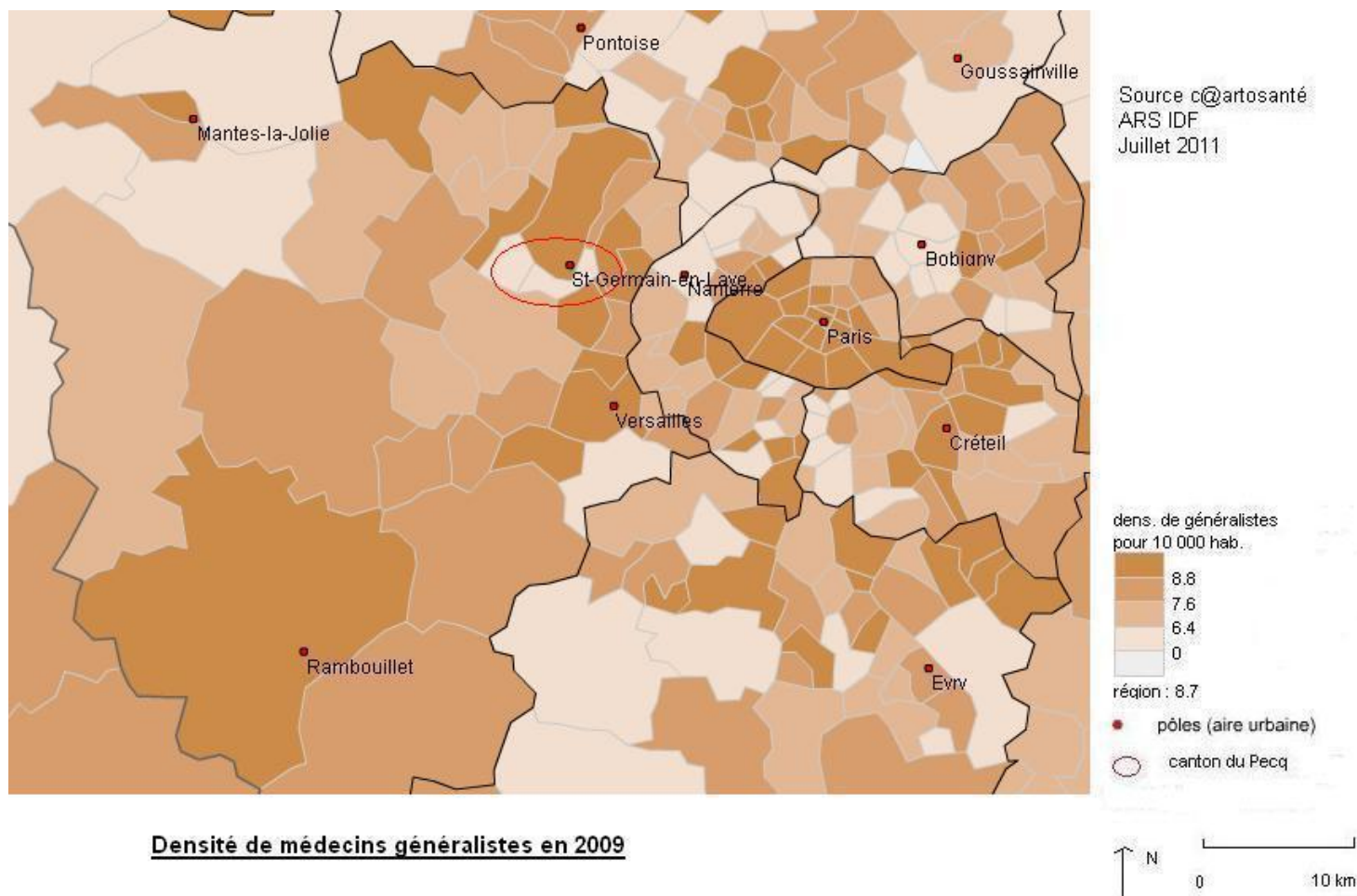
Figure 29 Niveaux de mortalité – Sources INSERM, CépiDc, INSEE

Octobre 2010

## L'offre de soins primaires

L'offre de généralistes<sup>12</sup> est très inférieure à la moyenne française au sein du canton. Elle est de 55 médecins pour 100 000 habitants contre 105 en moyenne nationale. 45% des omnipraticiens sont en secteur 2 ou pratiquent des dépassements, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 12% et créateur d'inégalités sociales.

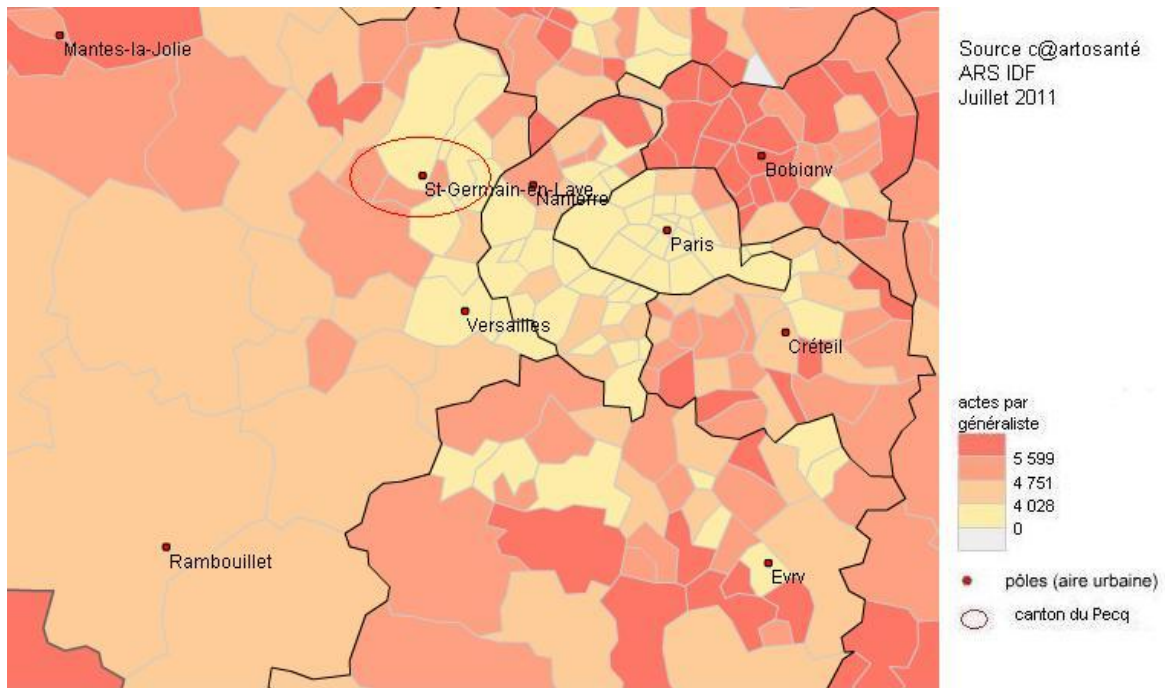
Mareil-Marly compte deux médecins généralistes sur son territoire : l'un des deux est conventionné secteur 2.



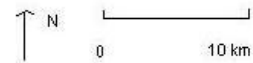
Ce déficit en termes d'offres de soins de médecins généralistes sur le canton va de paire avec la forte activité de chaque médecin généraliste présent sur le canton. En effet, comme on peut le voir sur la carte suivante le canton du Pecq se caractérise par une moyenne de 4751 actes par médecin sur l'année 2009.

<sup>12</sup> Source : CNAMTS (SNIR)

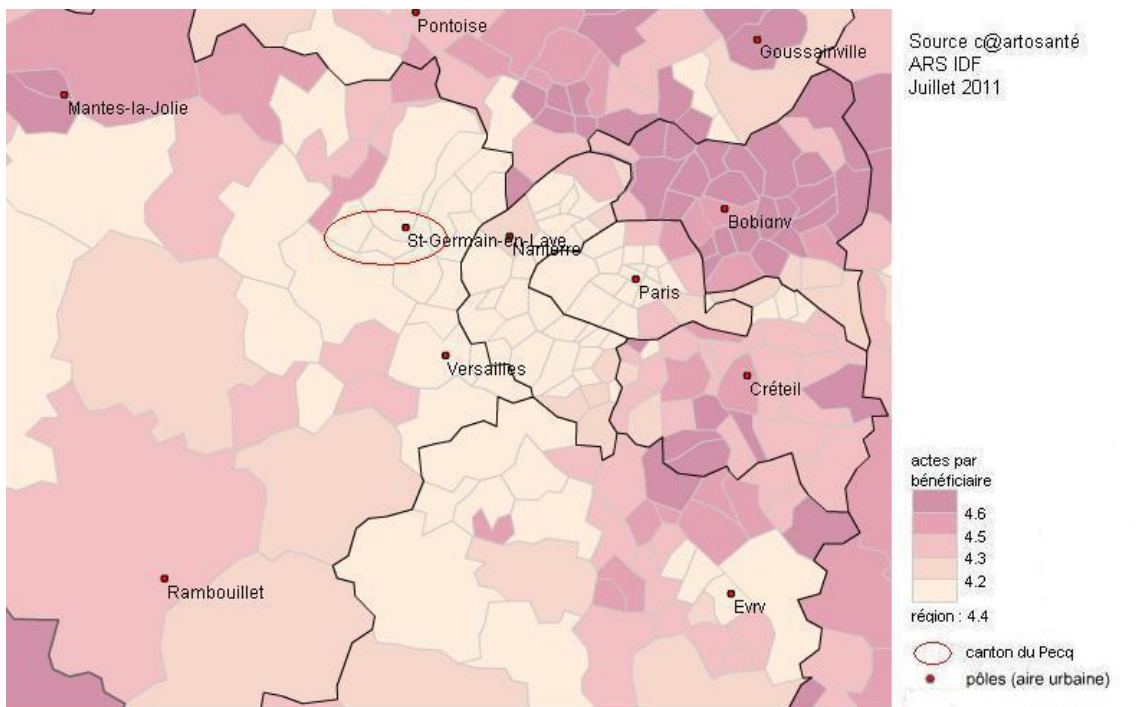




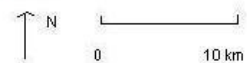
**Activité moyenne des médecins généralistes en 2009**



Comme on l'observe ici, la consommation intra-zone est très faible au sein même du canton.

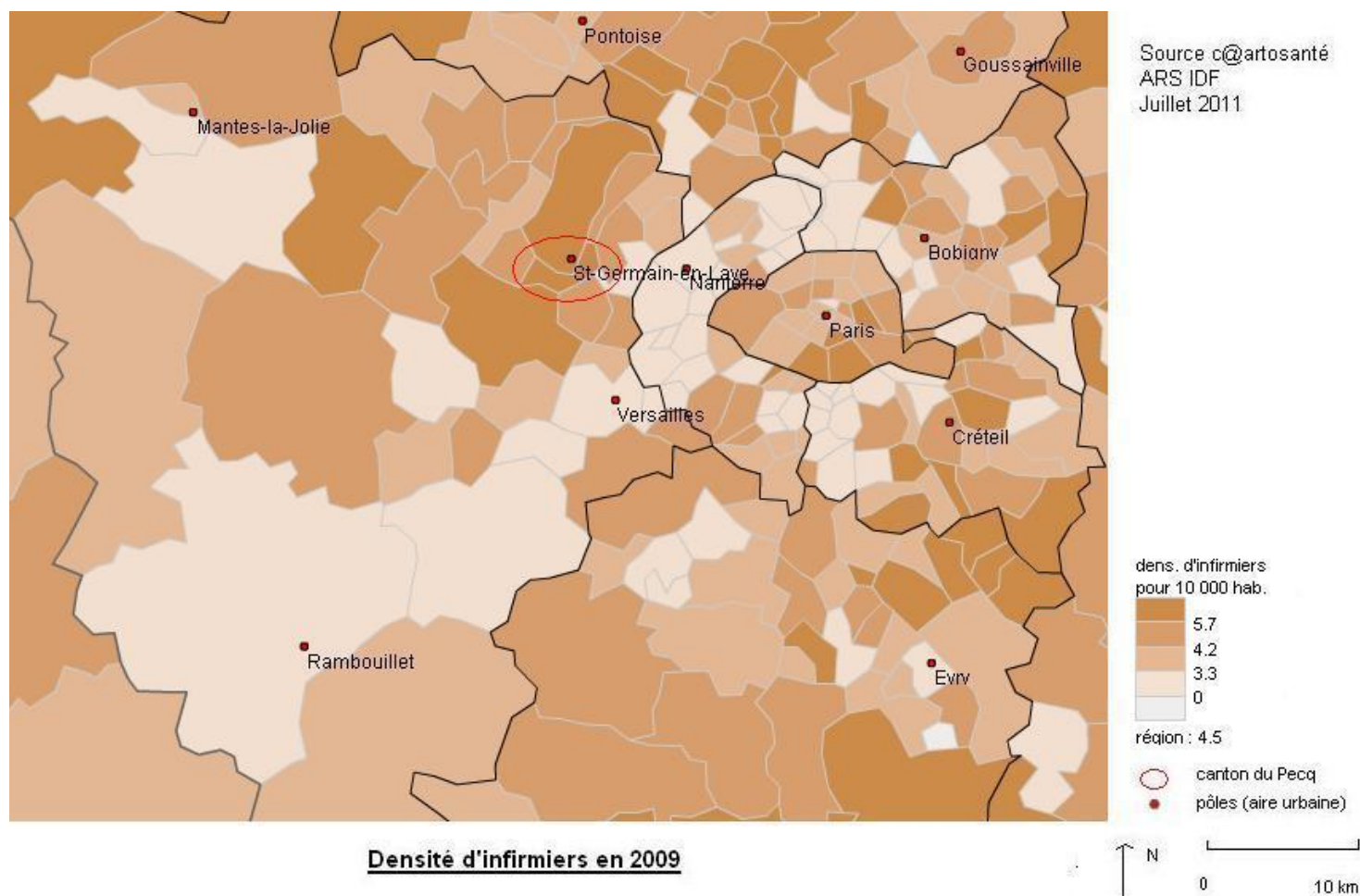


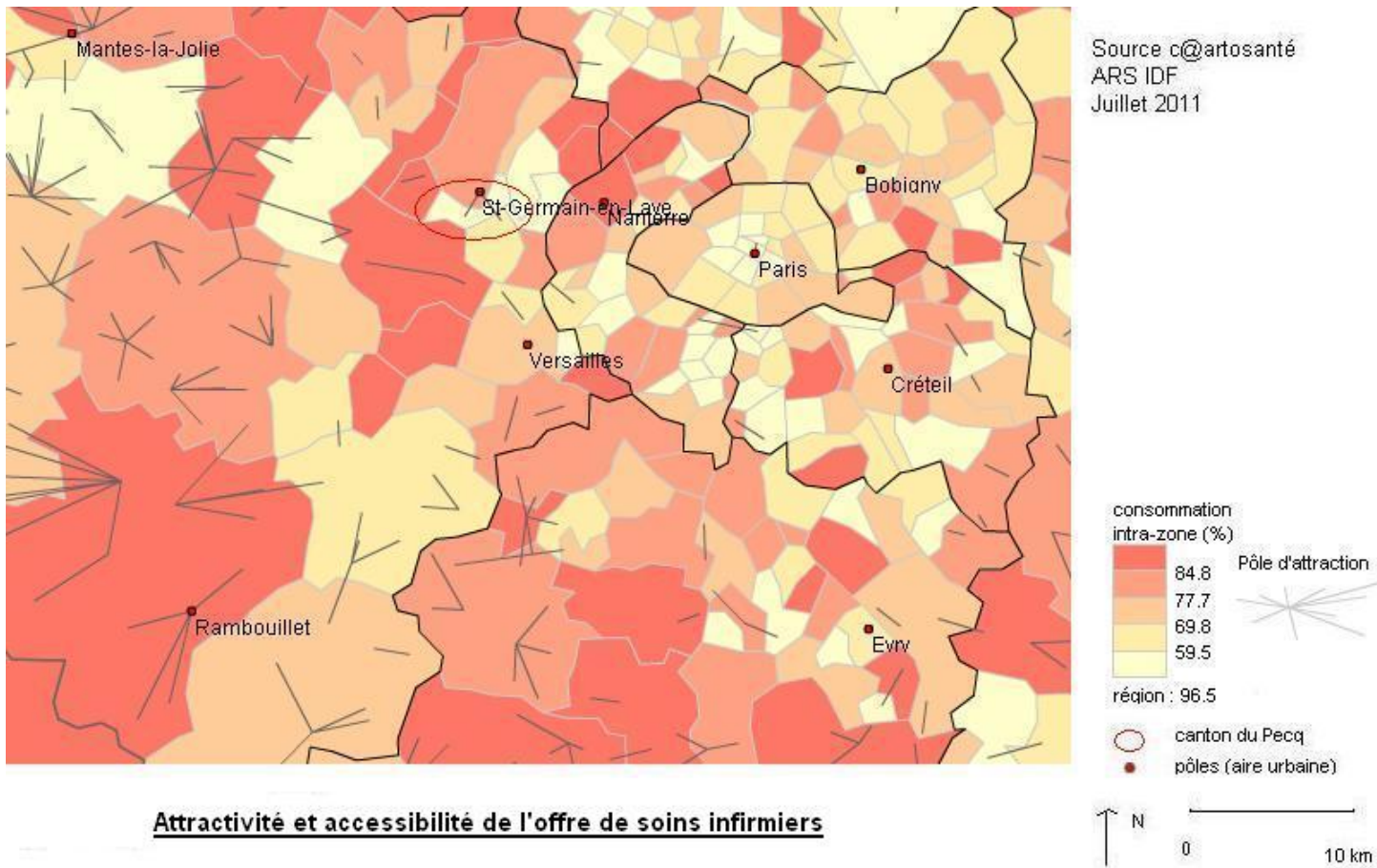
**Consommation d'actes de soins - médecin généralistes en 2009**





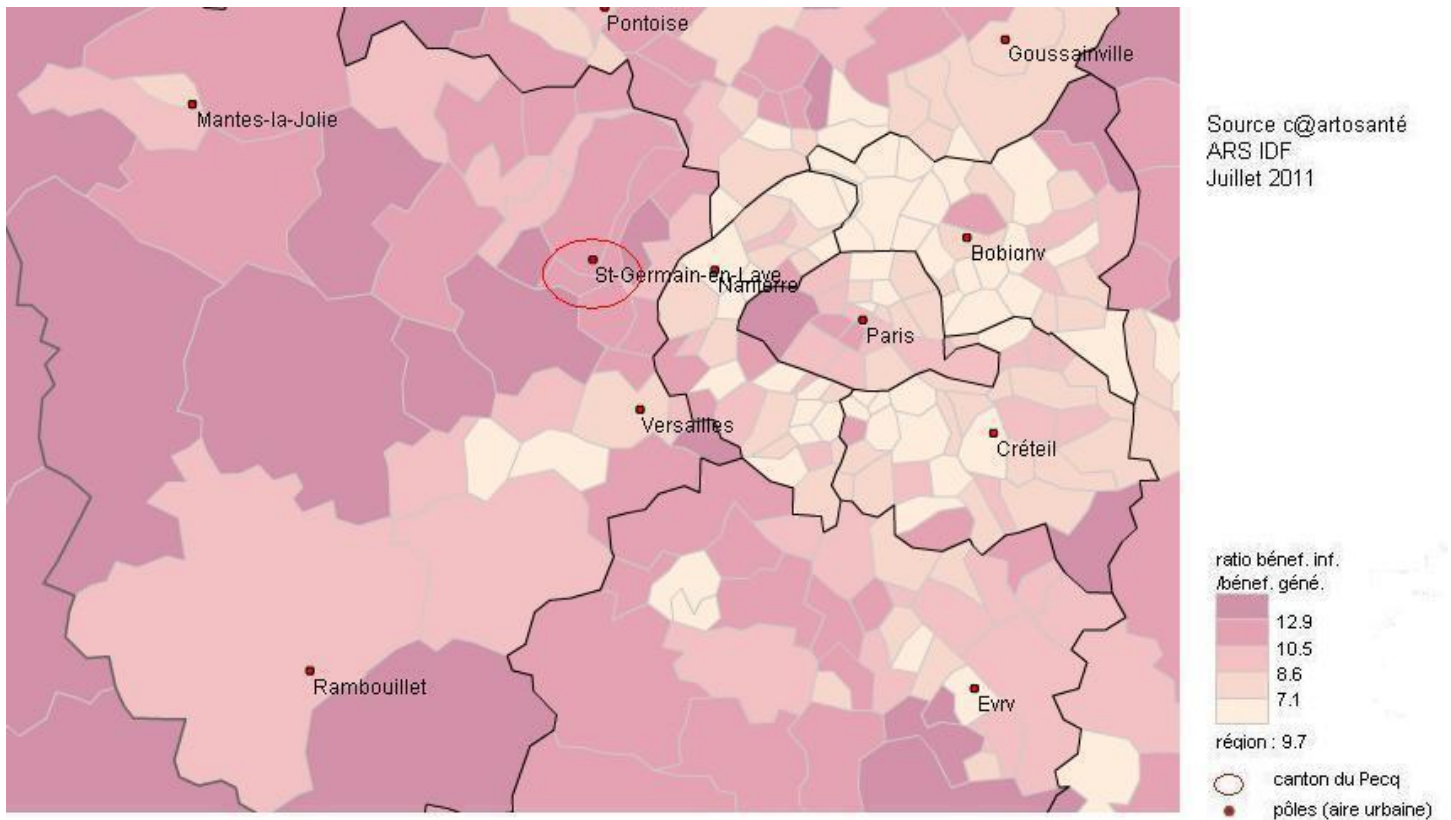
L'offre d'infirmiers libéraux est légèrement inférieure à la moyenne nationale. Elle est cependant supérieure au reste du Département des Yvelines, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous. On dénombre environ 70 infirmiers pour 100 000 habitants. Trois infirmiers dont deux conventionnés exercent sur Mareil-Marly.



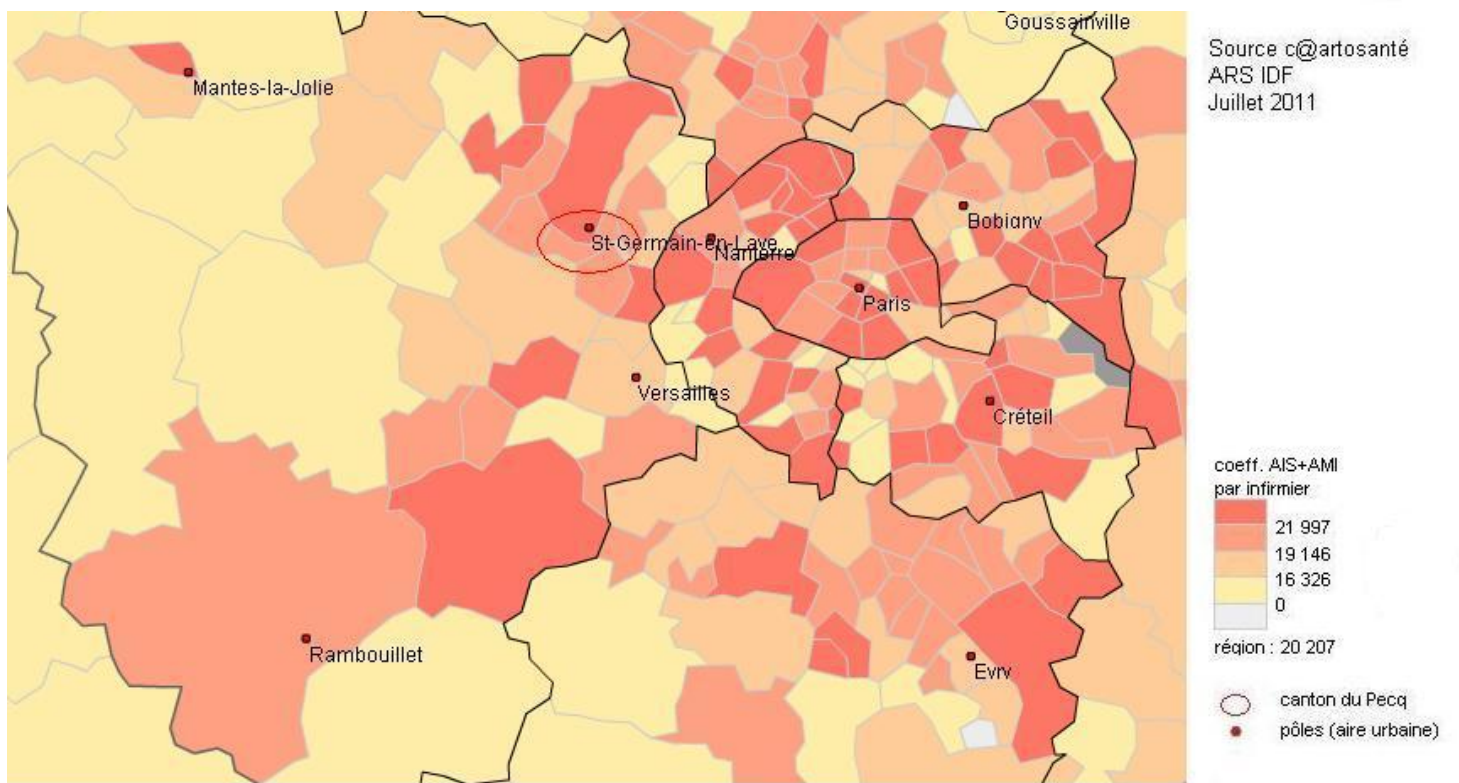
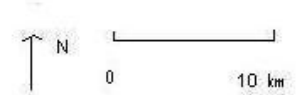


La consommation intra-zone de l'offre de soins infirmiers est faible (moins de 59,5% des actes). Saint-Germain-en-Laye est un véritable pôle d'attractivité pour les soins infirmiers.

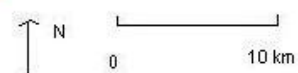
Les infirmiers du canton du Pecq présentent un haut niveau moyen d'activité.



**Consommation d'actes infirmiers en 2009**

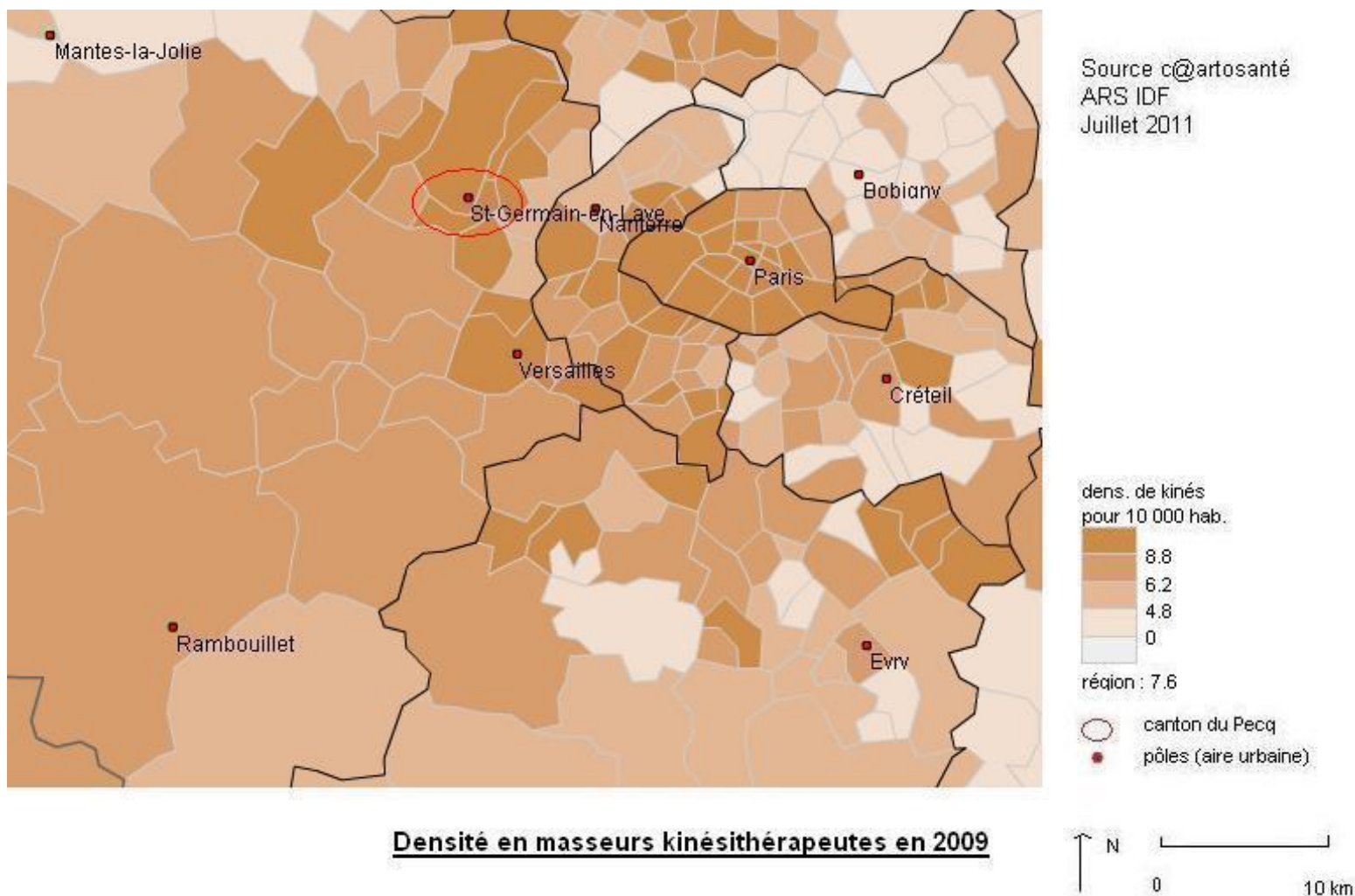


**Activité moyenne des infirmiers en 2009**

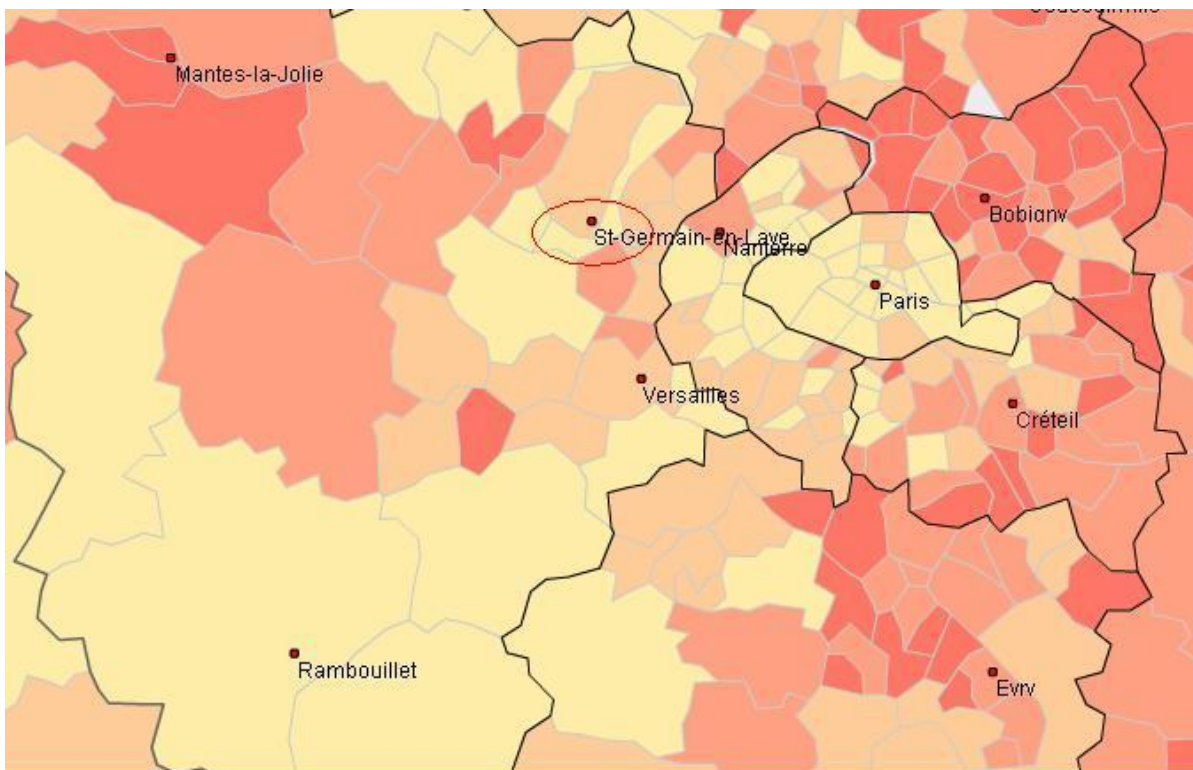




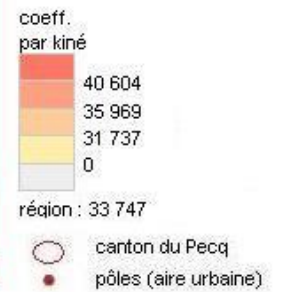
Si l'on s'intéresse désormais à l'offre de soins de kinésithérapeutes à l'échelle du canton, on s'aperçoit qu'elle est sensiblement supérieure à la moyenne nationale. On observe ici une densité de 8,8 masseurs - kinésithérapeutes pour 10 000 habitants.



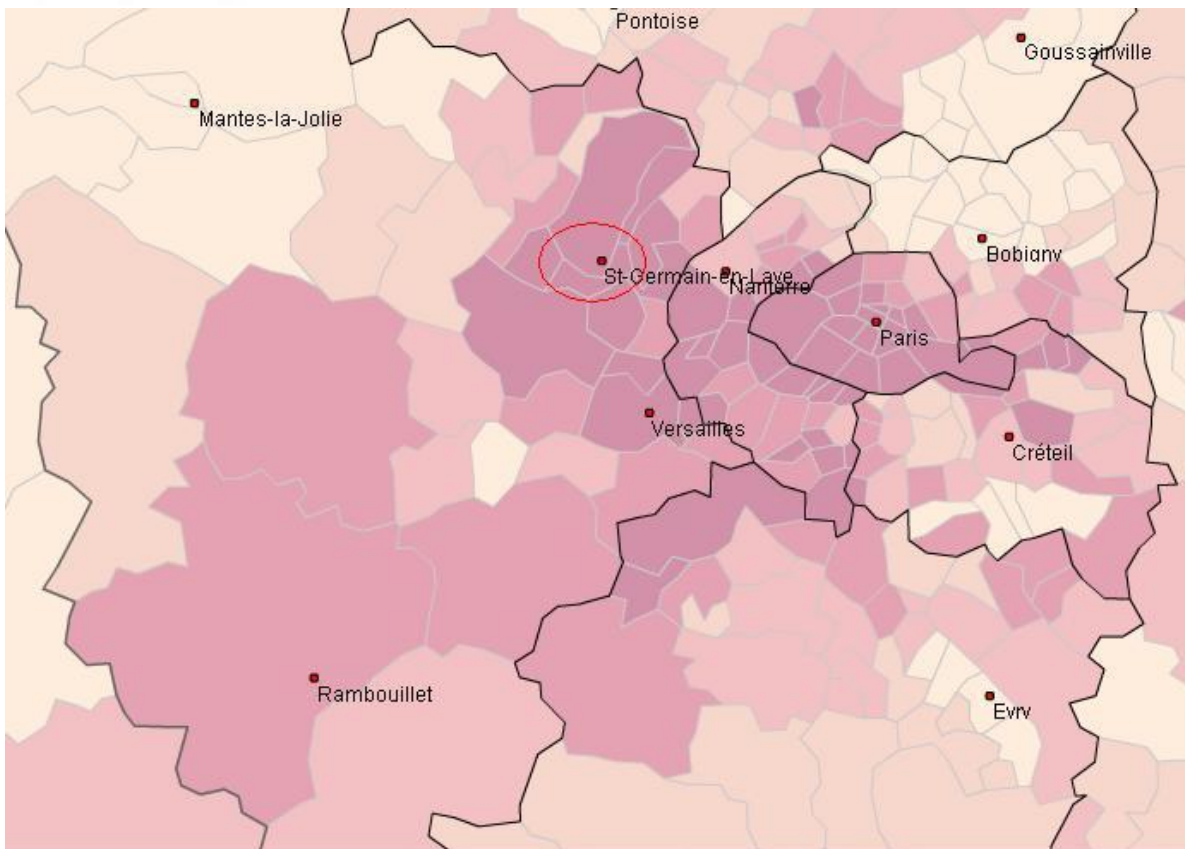
Ils présentent une activité de niveau moyen comparativement à la moyenne régionale.



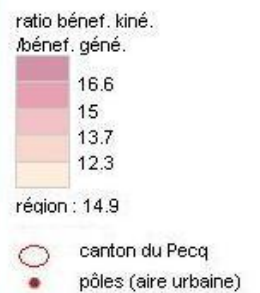
Source c@artosanté  
ARS IDF  
Juillet 2011



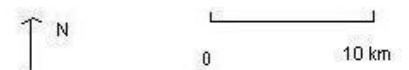
**Activité moyenne des kinésithérapeutes en 2009**

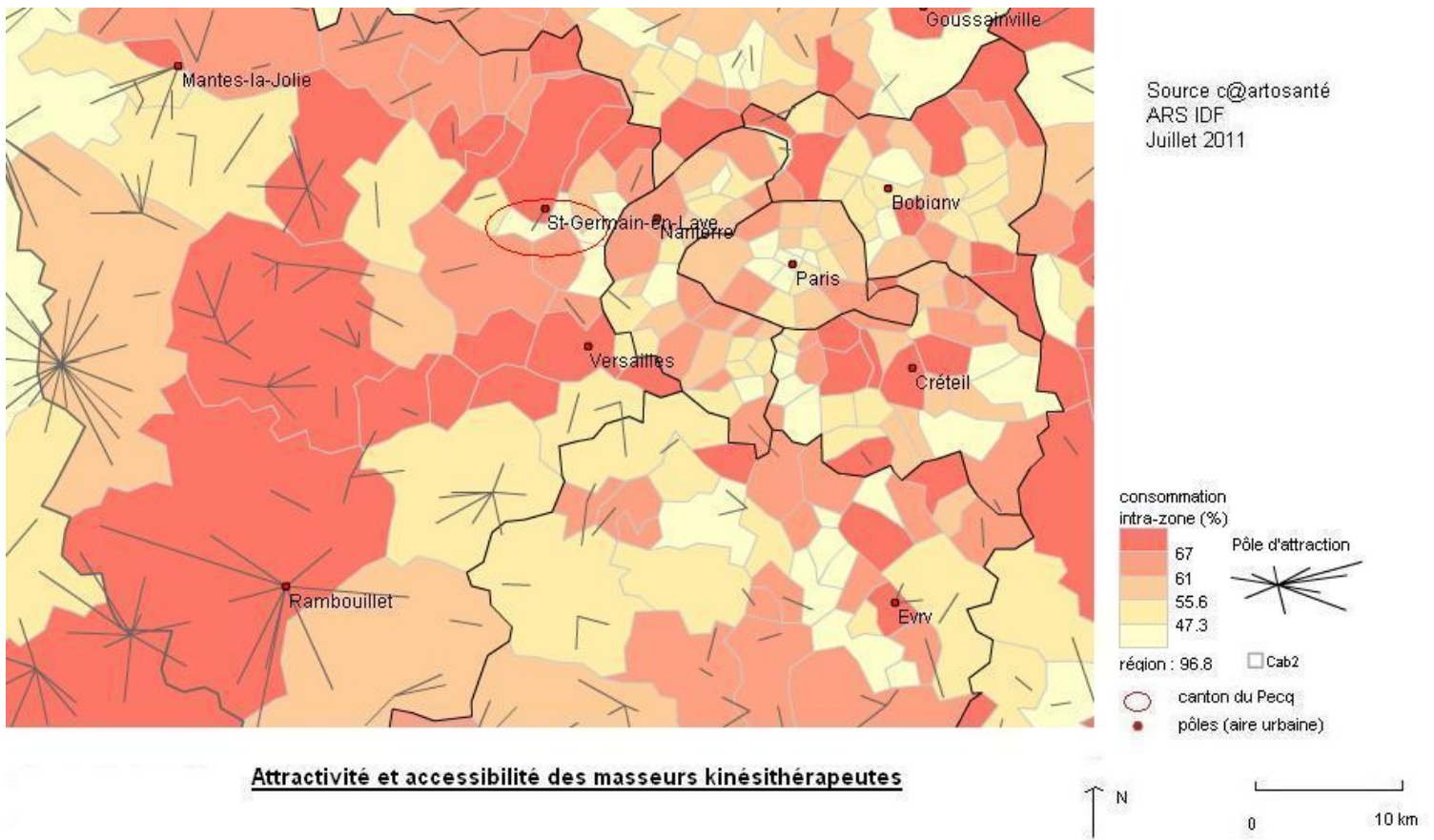


Source c@artosanté  
ARS IDF  
Juillet 2011



**Consommation d'actes de kinésithérapeutes en 2009**



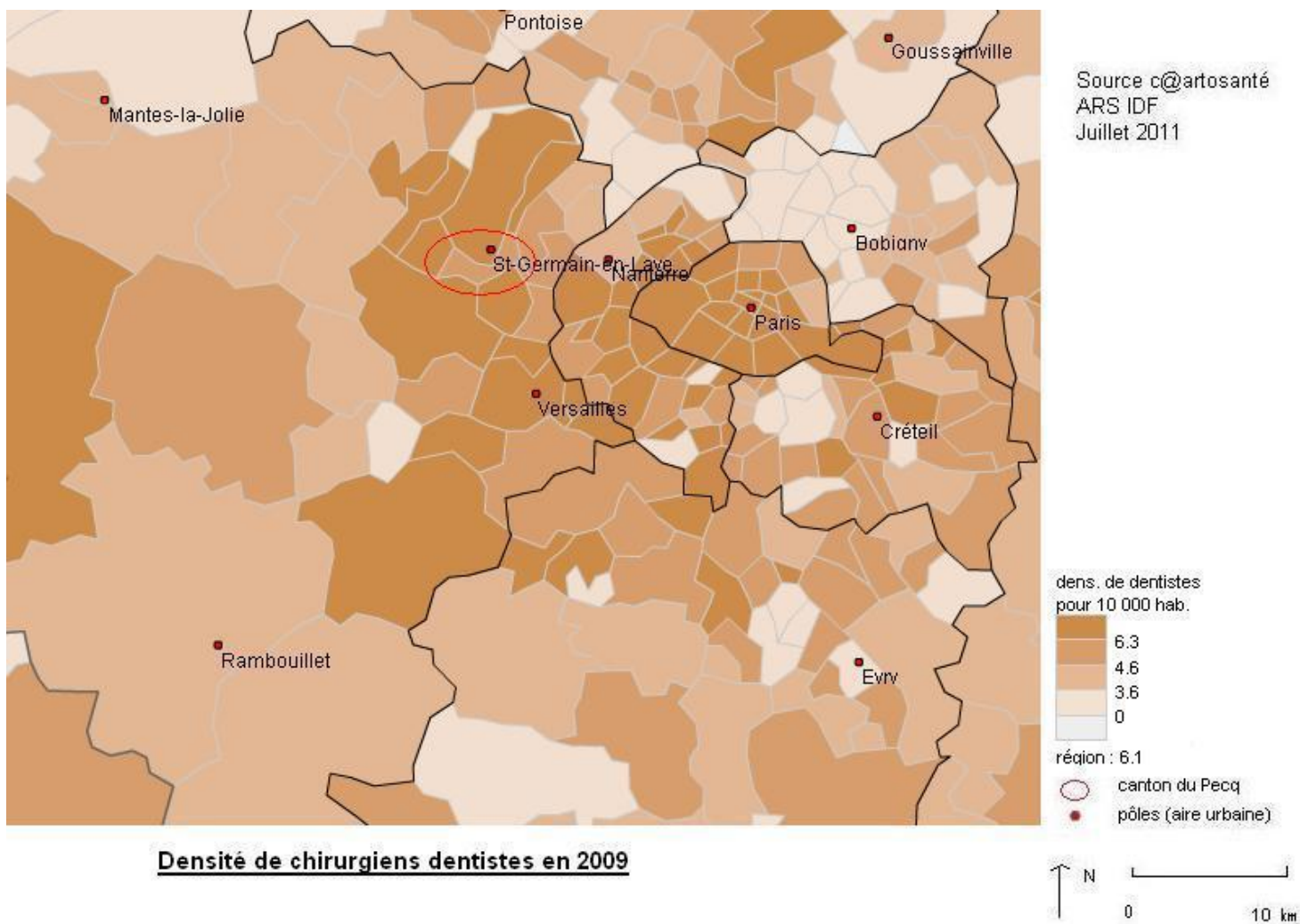


**Attractivité et accessibilité des masseurs kinésithérapeutes**

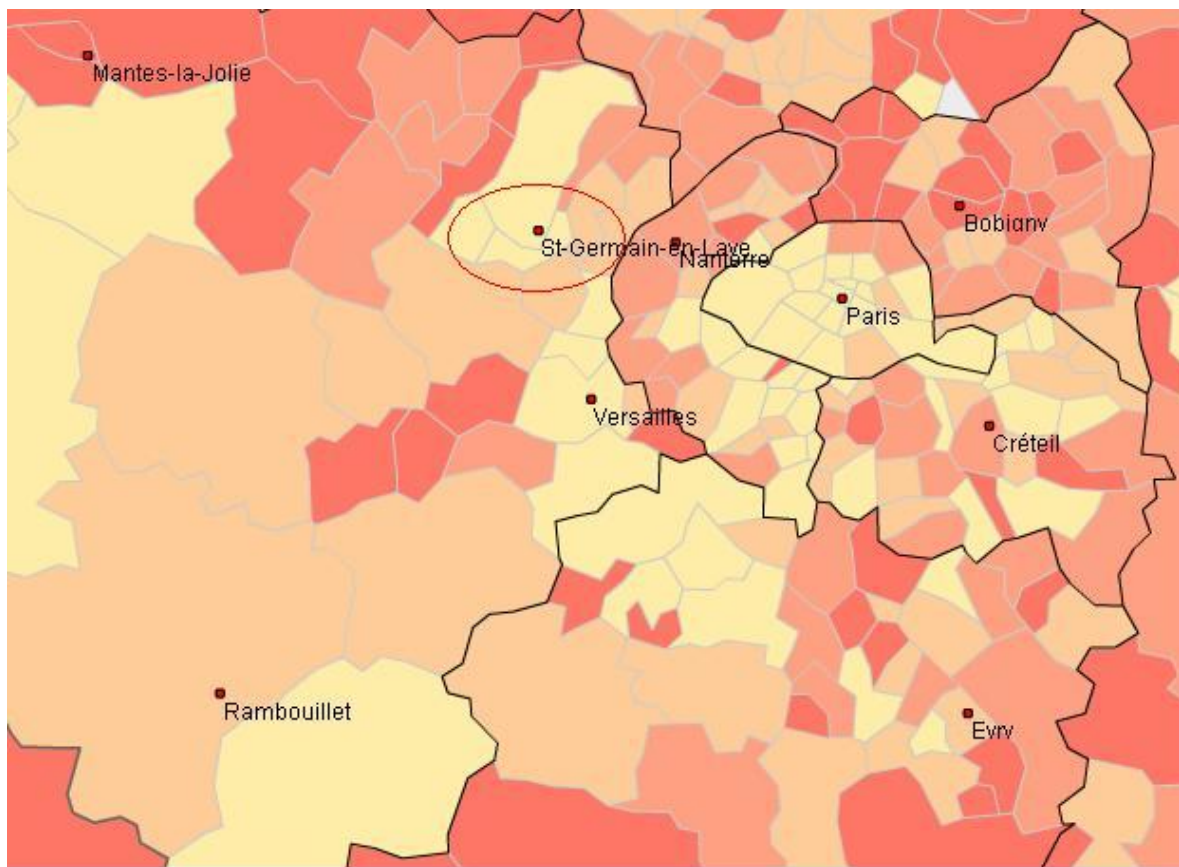
Comme pour les infirmiers et les médecins généralistes, la consommation intra-zone de l'offre de soins en kinésithérapie est faible au sein du canton. Une fois encore, Saint-Germain-en-Laye est un véritable pôle d'attractivité pour cette discipline.



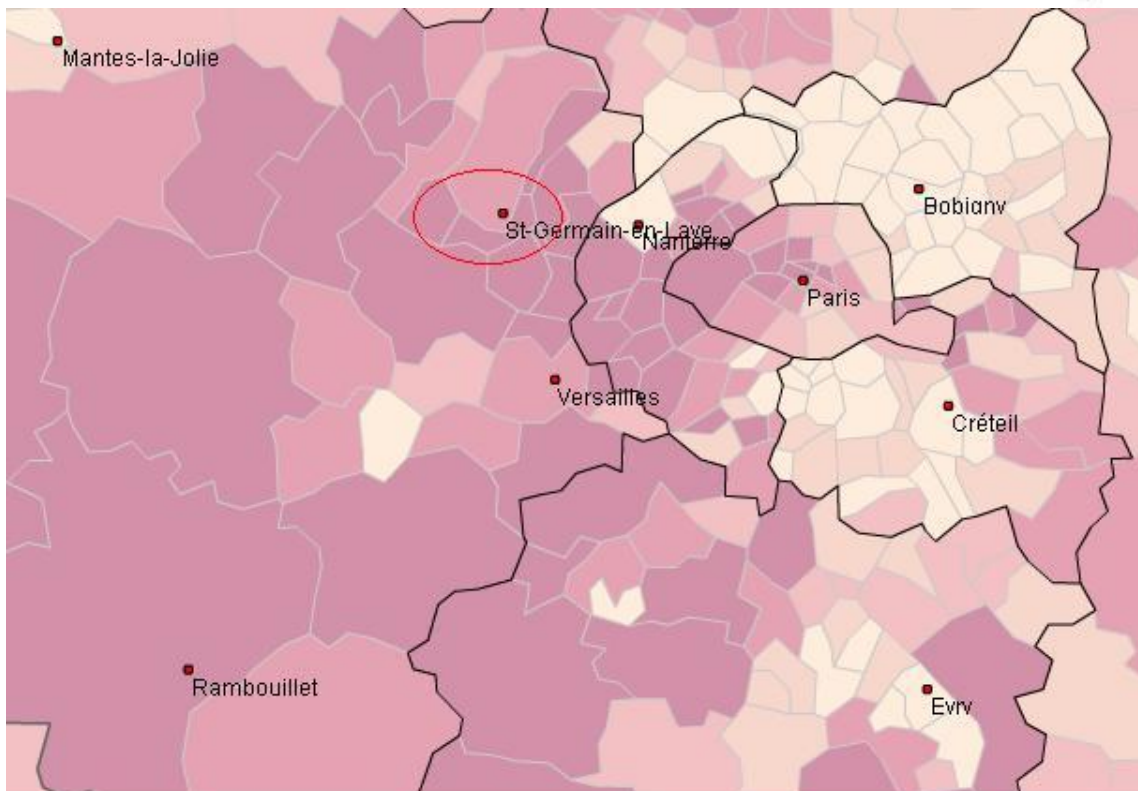
Deux chirurgiens-dentistes sont installés sur la commune de Mareil-Marly. A l'échelle cantonale, on observe une offre répondant aux besoins des habitants avec une densité de 70 médecins pour 100 000 habitants.







**Activité moyenne des dentistes en 2009**



**Consommation d'actes de chirurgiens dentistes**

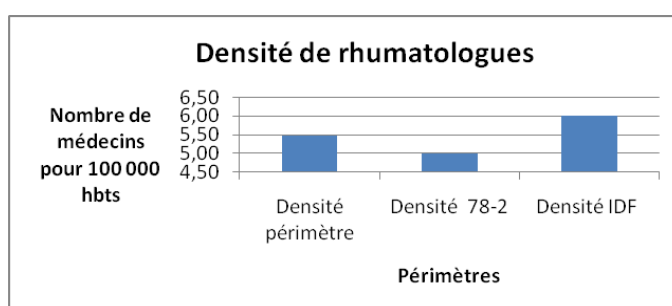


Il semble intéressant désormais de s'intéresser à l'offre de soins dans un périmètre plus large que celui du canton et intégrant les médecins spécialistes. L'accessibilité géographique aux soins est une question centrale qui a été récemment introduite dans la définition même des SROS. Il s'agit ici de dresser un état des lieux des soins offerts « à proximité immédiate » soit à 20 min<sup>13</sup> en voiture maximum de Mareil-Marly afin de cibler les offres de soins « déficitaires » ou « prépondérantes ». Cette zone tampon de 20 min, mesurée par l'outil « itinéraire » de Google Map, retient les villes de Port-Marly, Saint-Germain-en-Laye, le Croissy-sur-Seine, Fourqueux, Marly-le-Roi, L'Etang-la-ville, Le Pecq, Rueil-Malmaison, Louvecienne, Chambourcy, Aigremont, Poissy, Saint-Nom la Bretèche, Noisy le roi, la Celle-Saint-Cloud, Achères, Villepreux, Montesson, Chatou le Mesnil-le-roi, Sartrouville, Houilles, Vaucresson. Pour chacun des périmètres retenus ici, la densité est rapportée à 100 000 habitants. La densité de chaque spécialiste à l'intérieur de notre zone d'étude est comparée à deux autres périmètres dont les données sont extraites du SROS 3 :

- la densité de spécialistes à l'échelle régionale (moyenne)
- la densité de spécialistes à l'échelle du bassin de santé 78-2

### La rhumatologie

Le bassin de santé 78-2 connaît une offre de rhumatologues légèrement inférieure aux deux autres périmètres. Dans notre zone tampon, la densité de rhumatologues est de 5,5 médecins pour 100 000 habitants, ce qui est légèrement plus faible que la moyenne francilienne.

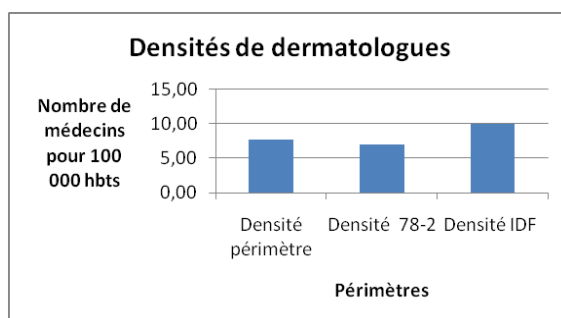
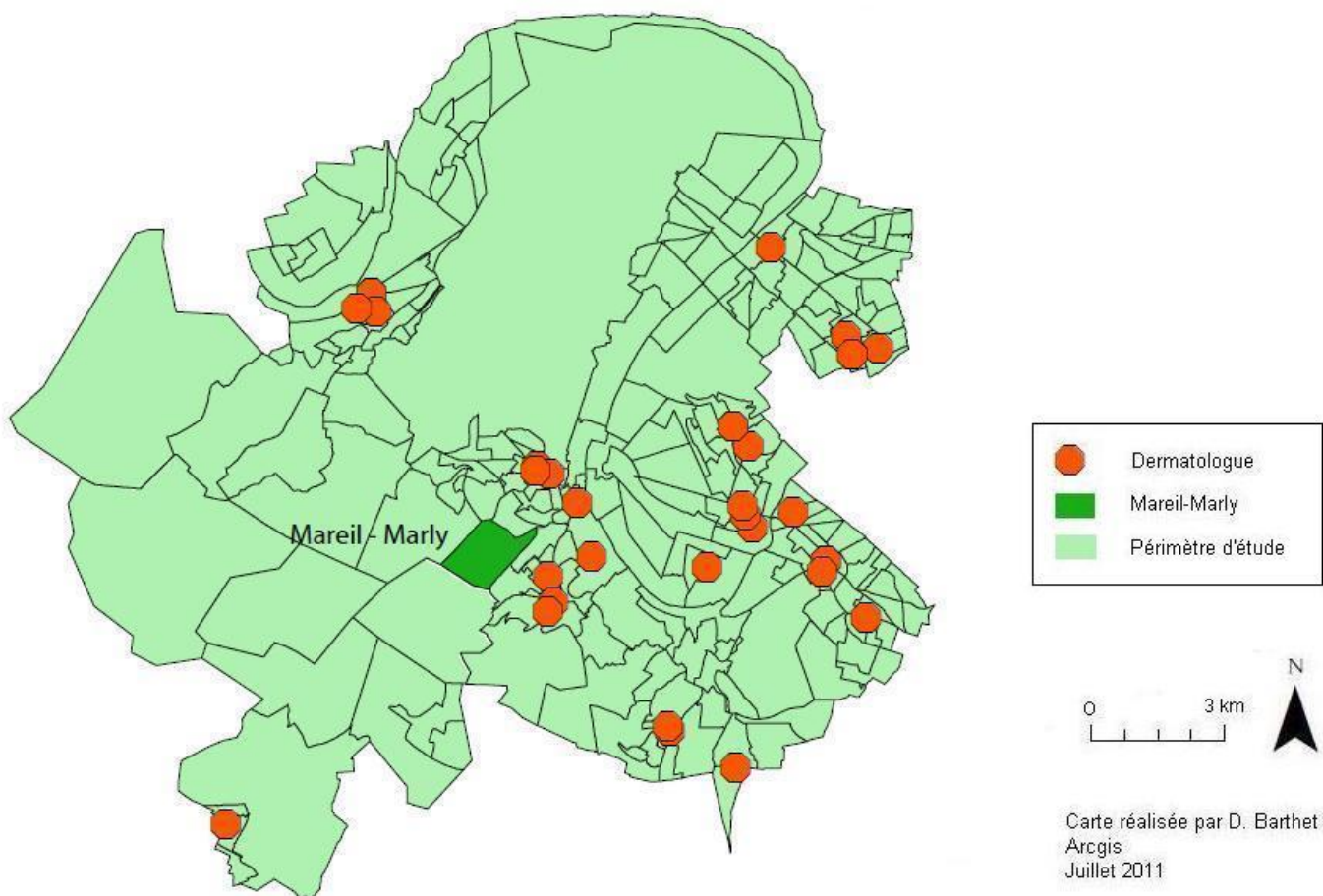


<sup>13</sup> 95% des foyers franciliens ont accès à des soins de proximité en 15 min en voiture et à 20 min pour des spécialistes libéraux. Cette distance est mesurée pour un déplacement en voiture d'un point A (chef-lieu de la ville de départ) à un point B (chef-lieu de la ville d'arrivée) par un système SIG.  
Source : IRDES « Distances et temps d'accès aux soins en France métropolitaine » in *Etudes et résultats* n°764 – juin 2011

## La dermatologie

L'offre de dermatologues est sensiblement inférieure à la moyenne nationale mais supérieure à l'offre du territoire 78-2e. 35 dermatologues exercent au sein de notre périmètre ce qui équivaut à une densité de 7,6 dermatologues pour 100 000 habitants. Ce chiffre est sensiblement plus faible qu'en Ile-de-France.

Une relative répartition de l'offre en dermatologie au sein du périmètre

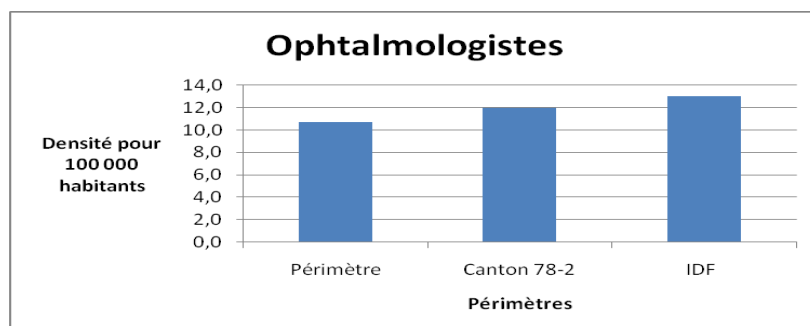
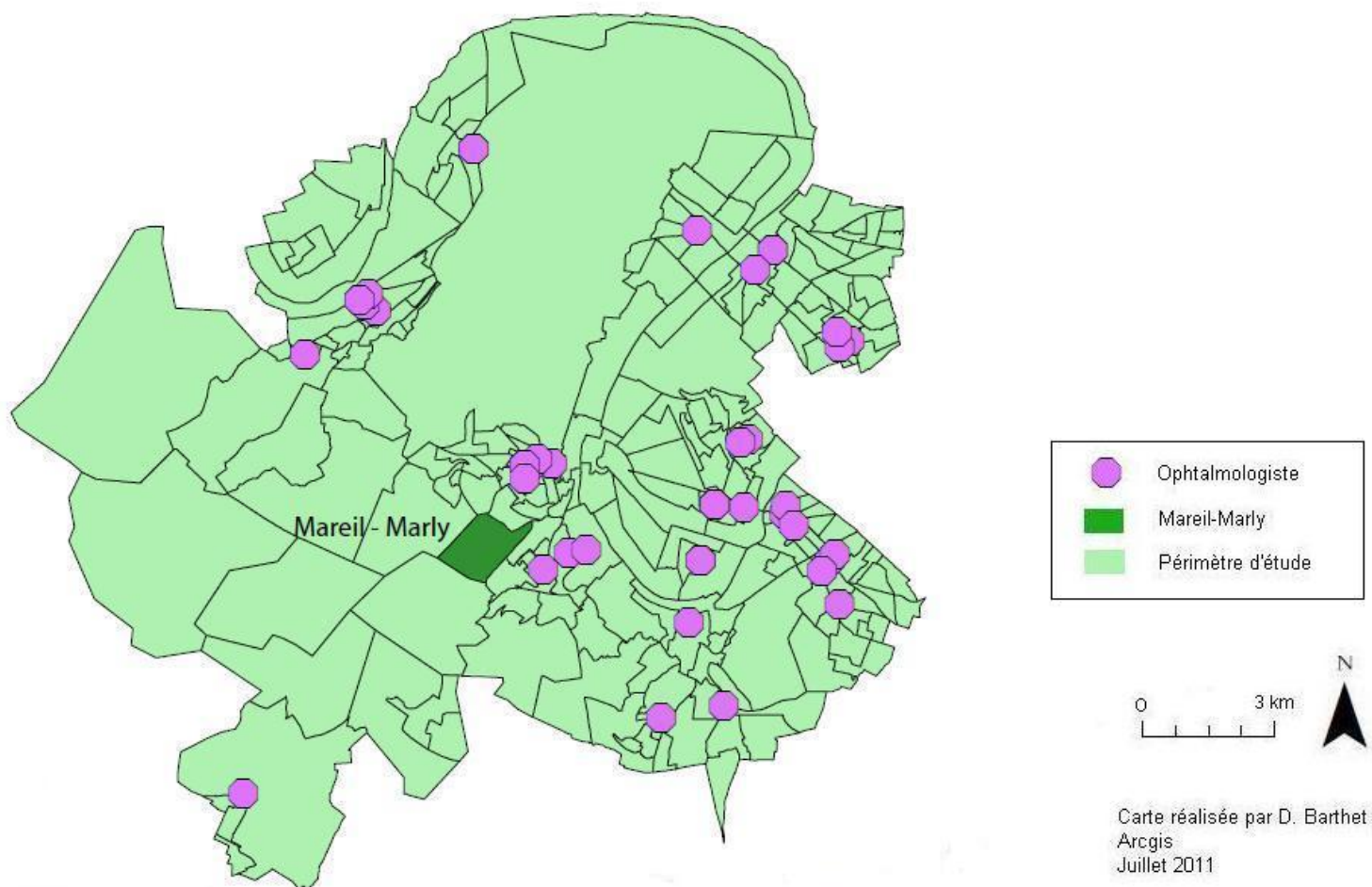




## L'ophtalmologie

La densité d'ophtalmologistes dans le périmètre d'étude est de 10 médecins pour 100 000 contre 12 et 13 pour le canton 78-2 et l'IDF.

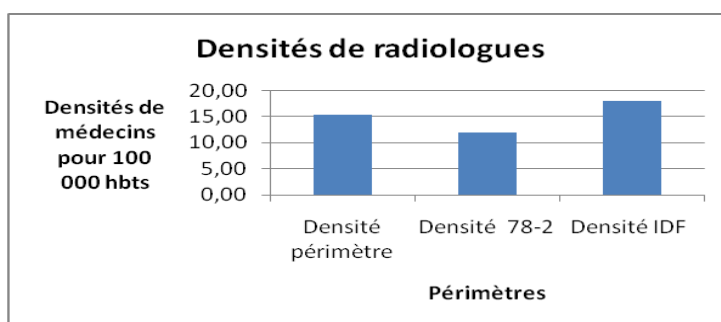
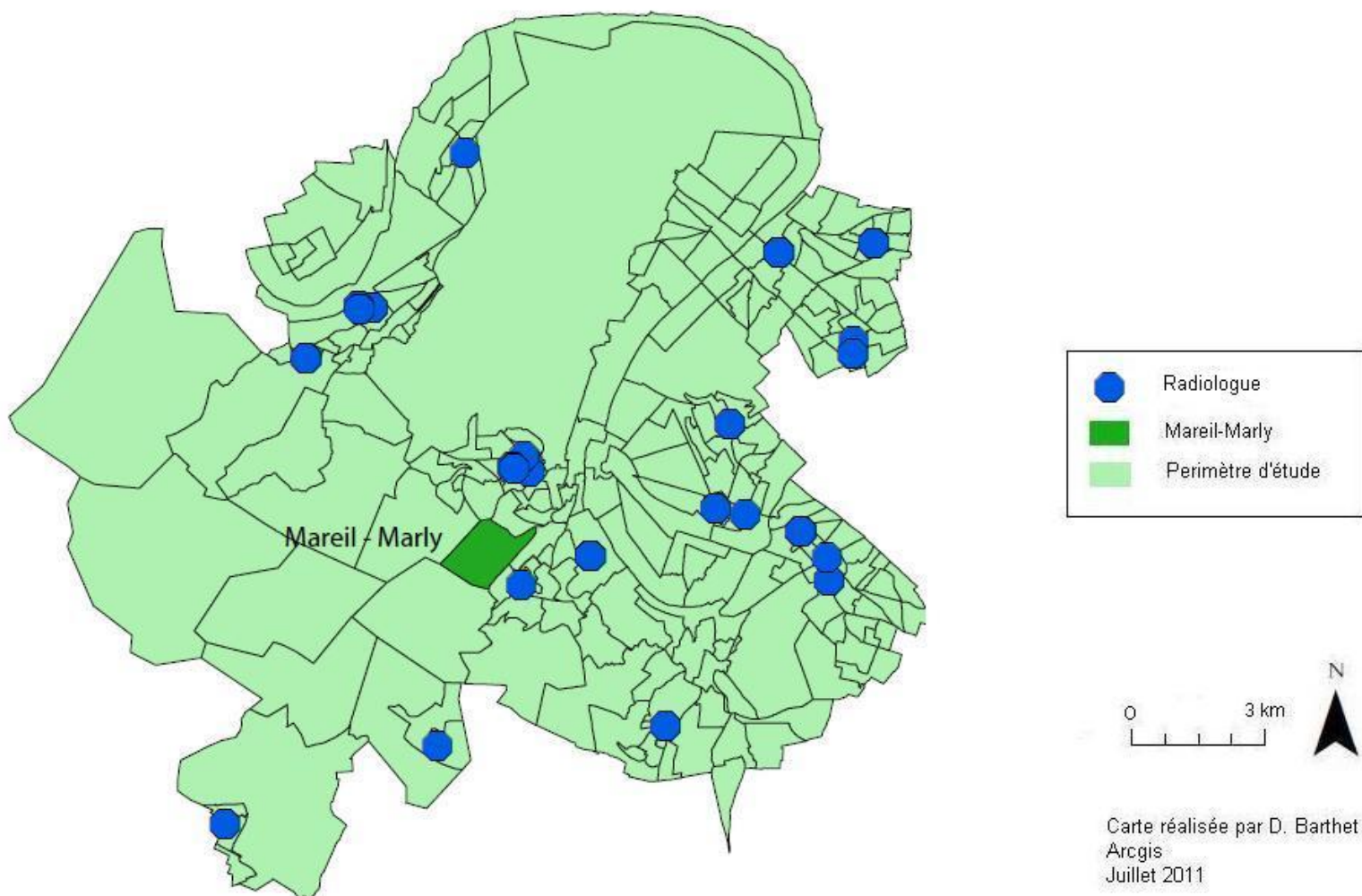
### Une offre d'ophtalmologie phlétorique à l'est du périmètre d'étude



## La radiologie

Mareil-Marly et ses villes voisines sont bien desservies par l'offre en radiologie (21 médecins radiologues pour 100 000 habitants). Ces chiffres s'expliquent notamment par la présence de l'hôpital de Poissy-Saint-Germain-en-Laye

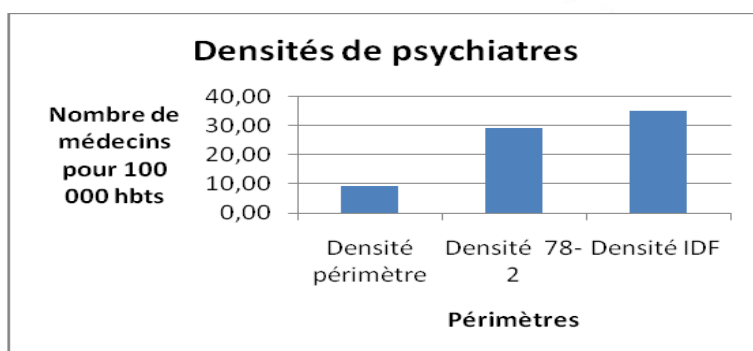
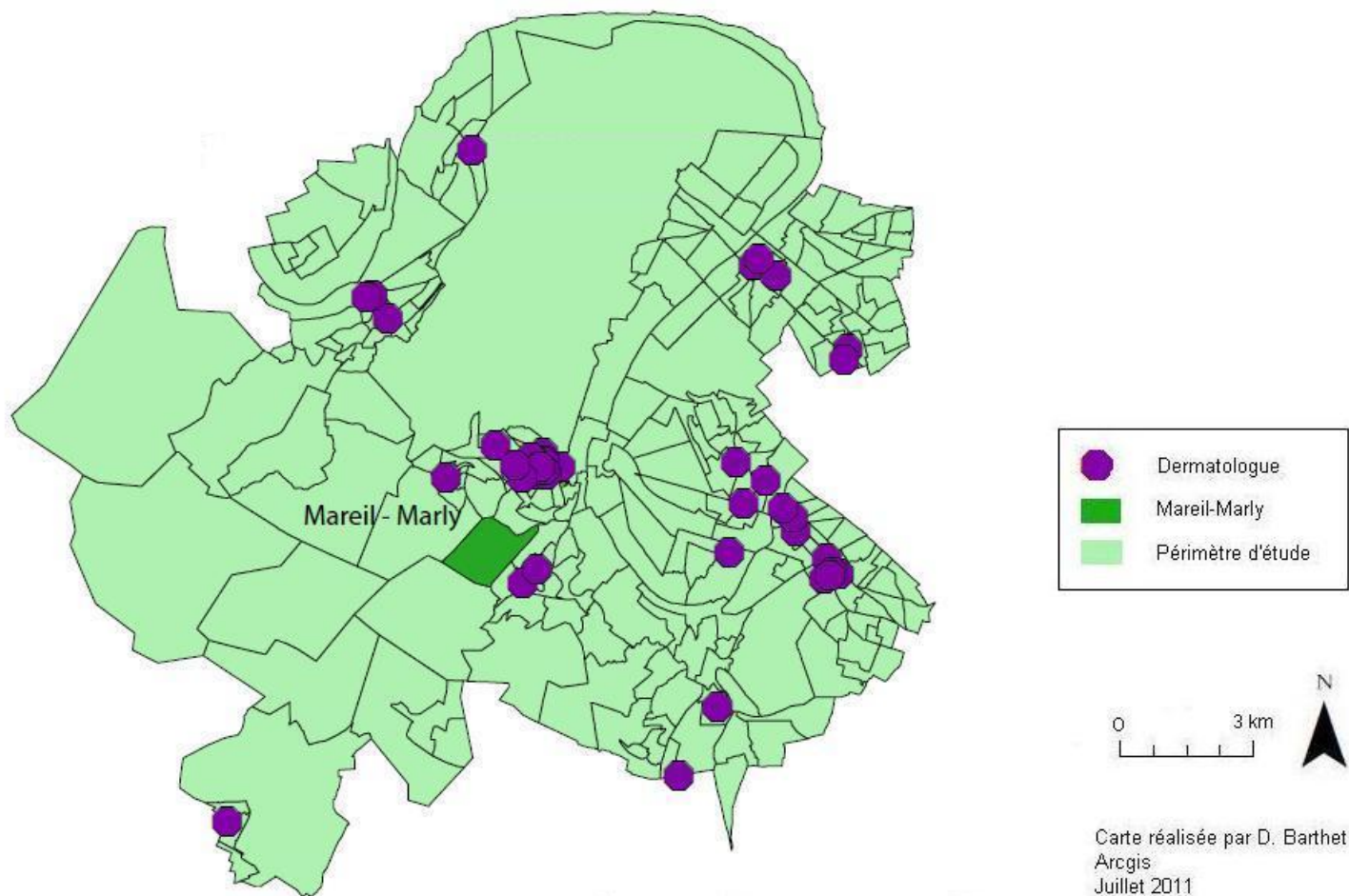
### Une répartition relativement égale de l'offre en radiologie sur le territoire d'étude



## La psychiatrie

La psychiatrie est une des disciplines les plus déficitaires dans notre zone. On trouve, en effet, seulement 9,19 psychiatres pour 100 000 habitants contre 35 à l'échelle de l'Île-de-France et 29 à l'échelle du bassin de santé 78-2. Par ailleurs, l'offre est concentrée au sein des plus grandes villes du périmètre.

### Une offre en psychiatrie concentrée autour des grandes villes du périmètre

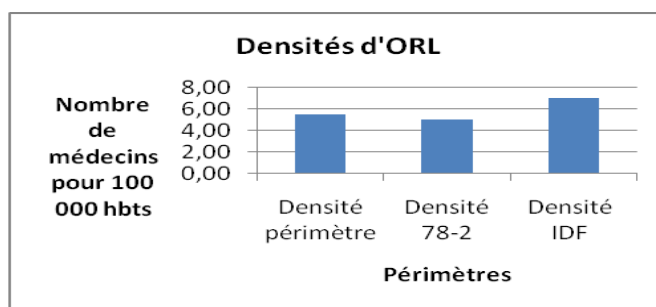
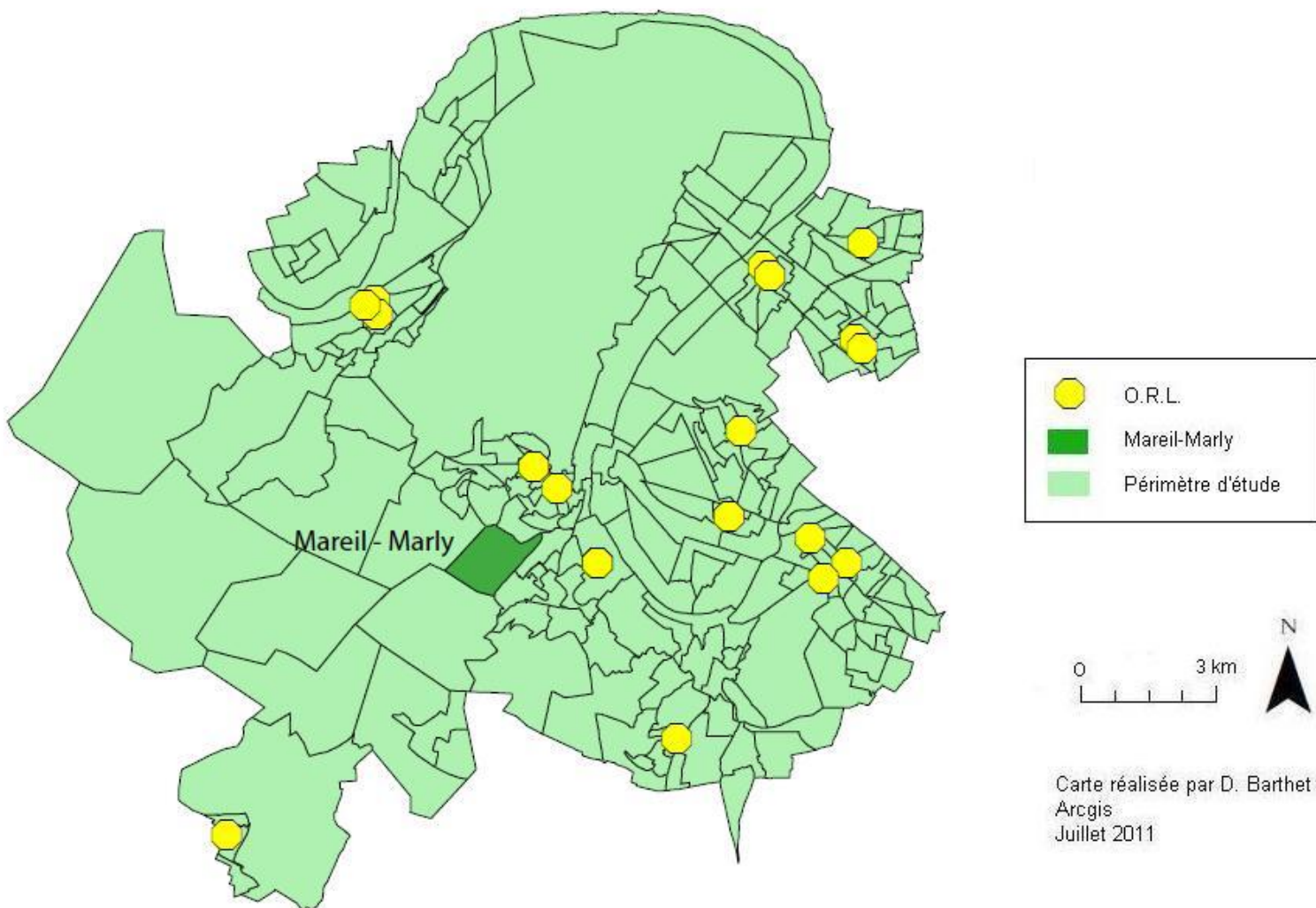




## L'Oto-Rhino-Laryngologie

L'offre en Oto-Rhino-Laryngologie est relativement satisfaisante dans notre périmètre d'étude. On dénombre 25 spécialistes sur le territoire soit une densité moyenne de 5,5 ORL pour 100 000 habitants. La moyenne francilienne est de sept.

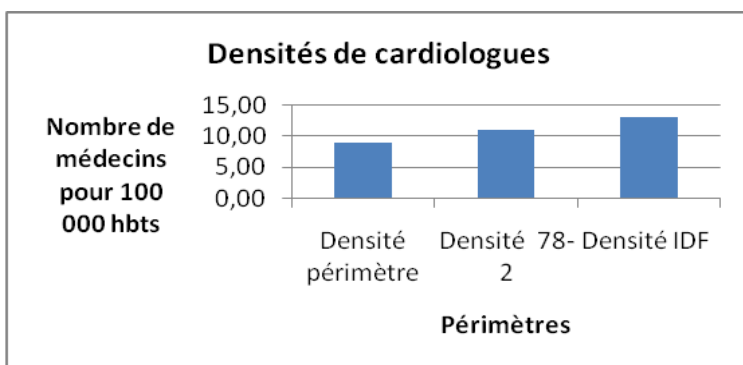
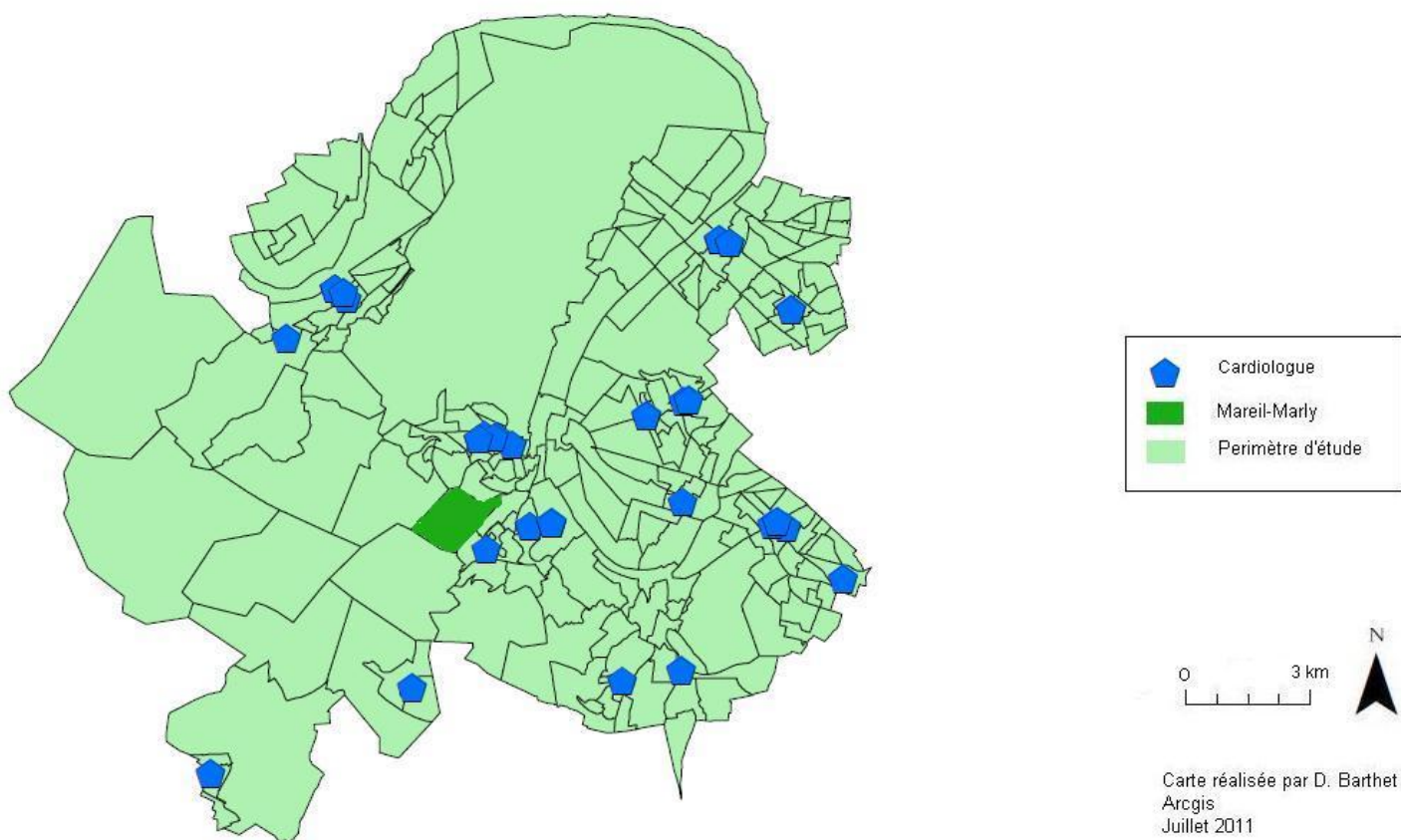
### Une offre en Oto-Rhino-Laryngologie complète et bien répartie sur le périmètre



## La cardiologie

On observe une offre de cardiologie légèrement inférieure à la moyenne francilienne dans le périmètre autour de Mareil-Marly.

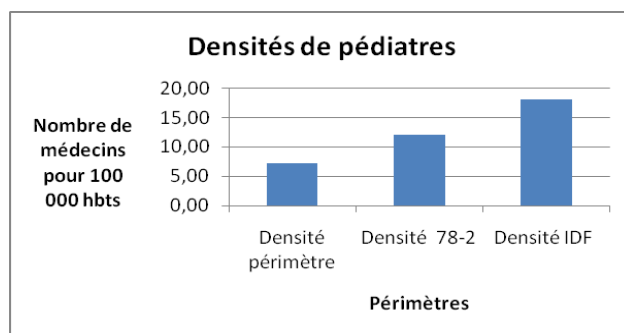
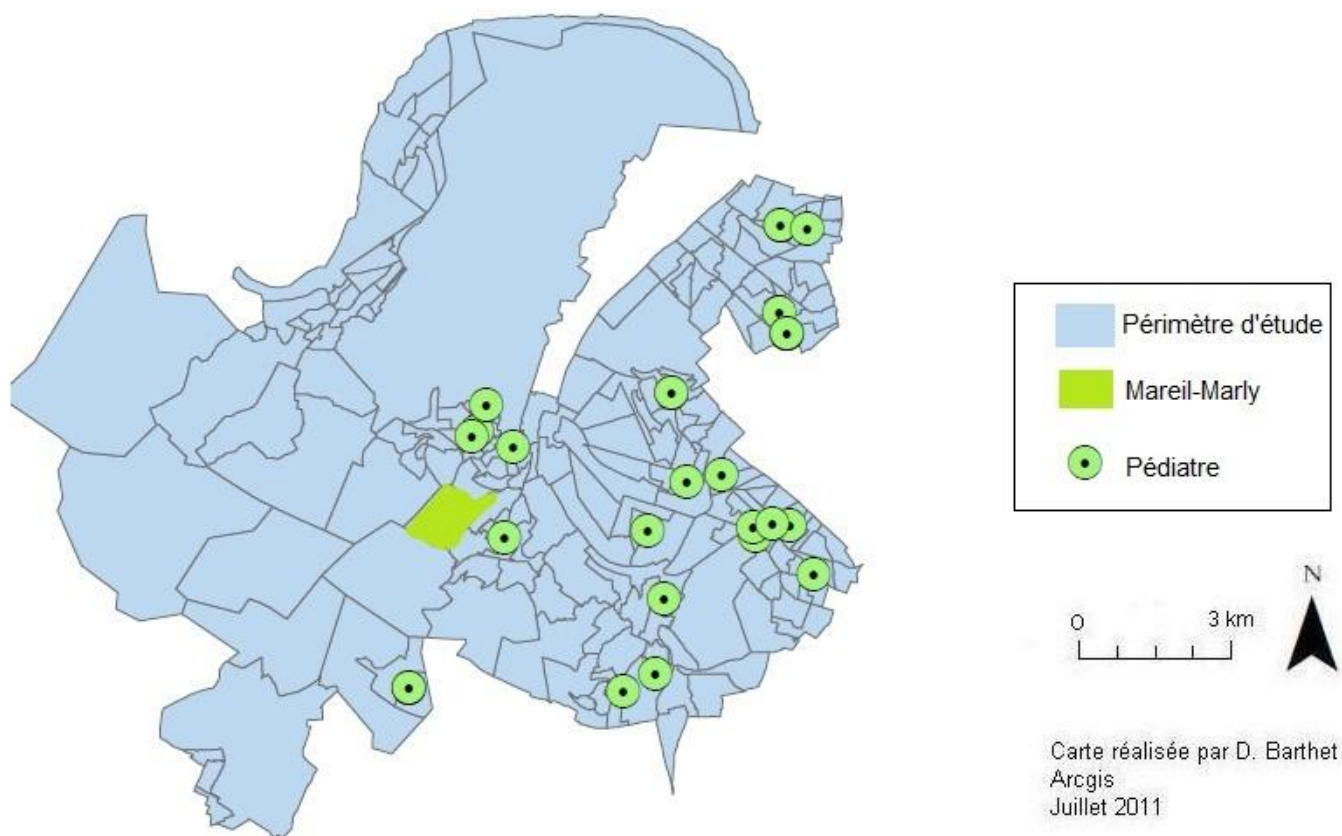
Une offre de cardiologie répartie en étoile autour de Mareil-Marly



## La pédiatrie

Le périmètre d'étude présente un déficit important en termes d'offre en pédiatrie. La moyenne francilienne est de 18 médecins pour 100 000 habitants et seulement de sept dans le périmètre à proximité de Mareil-Marly. Par ailleurs la répartition au sein du périmètre est très inégale. L'offre se répartie uniquement sur la partie orientale du territoire.

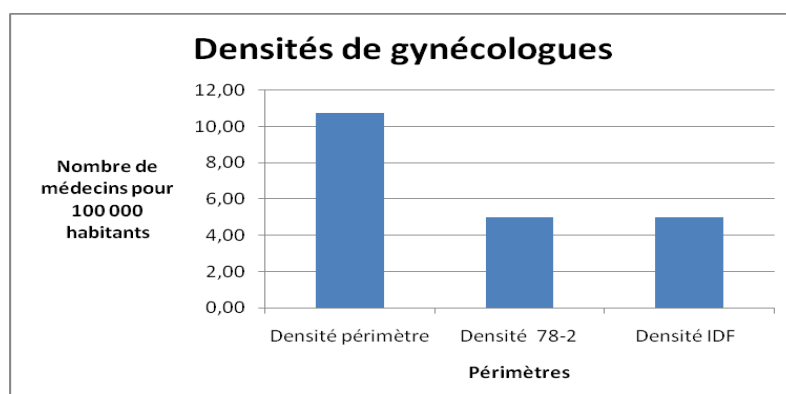
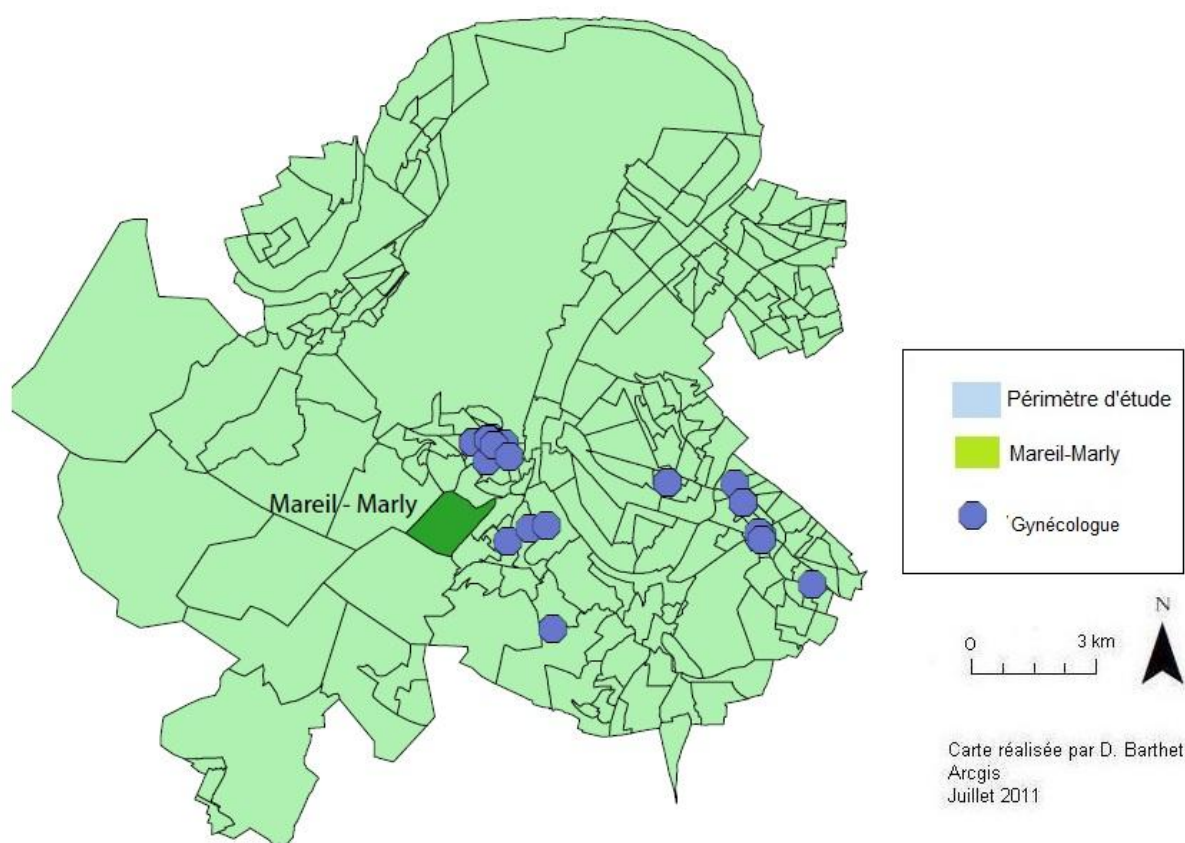
### L'ouest du périmètre déserté par une offre en pédiatrie



## La gynécologie

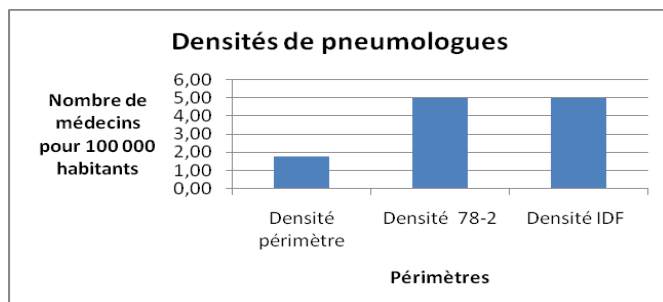
L'offre de médecins gynécologues est importante puisqu'elle est de 10,72 pour 100 000 habitants (moyennes du bassin de santé 78.2 et de l'IDF : 5). Elle se concentre toutefois dans la partie Sud-Est du territoire.

### Une offre en gynécologie concentrée au Sud-Est de la zone



## La pneumologie

Seuls huit pneumologues exercent dans le périmètre autour de Mareil-Marly ce qui représente une densité de 1,75 médecin pour 100 000 habitants, ce qui est très faible. En effet, la moyenne nationale est de 5, tout comme le bassin de santé 78.2.



On observe ainsi que certaines spécialités sont peu représentées dans notre périmètre d'étude. Il s'agit principalement des médecins généralistes. Offre de proximité par excellence, on dénombre seulement 96 médecins généralistes pour 100 000 habitants (1 généraliste pour 1072 patients). Il en est de même pour les psychiatres et les pneumologues, entre autres. Cependant, il s'agit de relativiser ces données puisqu'elles sont comparées à l'Ile-de-France, région la plus médicalisée de France. On n'observe ainsi aucun problème notoire en termes d'offre de soins dans notre périmètre d'étude. Des villes comme Saint-Germain-En-Laye proposent une offre de soins très riche concentrant l'ensemble de spécialités médicales. En revanche, la question de l'accessibilité financière à ces offres de soins demeure entière.

En effet, 46,2 % des omnipraticiens sont en secteur 2 ou pratiquent des dépassements d'honoraires au sein du Canton du Pecq. Comparativement, le taux national moyen est de 14% d'omnipraticiens en secteur 2.

Si l'on s'intéresse toujours à notre périmètre situé à 20 min maximum en voiture de Mareil-Marly, on observe que certaines spécialités sont particulièrement marquées par ce problème. Par exemple, seuls 14,1% des gynécologues qui exercent au sein du territoire sont en secteur



1. Les diabétologues et gastro-entérologues pratiquent tous des dépassements d'honoraires (secteur 2). De même, moins de 30% des radiologues et des rhumatologues et à peine 21% des Oto-rhino-laryngologues du territoire exercent en secteur 1. Ces chiffres sont extrêmement élevés comparés aux moyennes régionales et territoriales et sont révélateurs de réelles ségrégations vis-à-vis des ménages les moins aisés du territoire Mareillois.

Cette étude a révélé les disparités de l'offre de soins sur le territoire Mareillois et voisin. Nous allons désormais confronter ces données statistiques aux pratiques et besoins de santé des habitants.



## **II. Pratiques sanitaires, besoins et envies des Mareillois : des habitants en bonne santé et conscients de la richesse de leur qualité de vie**

Le questionnaire distribué aux 1300 foyers mareillois a permis de révéler les pratiques et les besoins de santé des habitants. Si cette étude, ne revêt pas un caractère scientifique, elle permet cependant de définir la façon dont ces derniers perçoivent leur santé, comment ils se soignent, quels sont leurs besoins, envie et leurs modes de vie (pratiques du sport, alimentation, mobilité...).

Les questions portant sur la santé et les modes de vie sont des thématiques se heurtant particulièrement à certains biais du fait de leur caractère déclaratif. La consommation de légumes par exemple doit-être envisagée comme surestimée par les interrogés. Il en est de même pour le sport. Les faits de santé sont des sujets, par pailleurs, profondément personnels. Les interrogés n'ont peut-être pas ainsi tout dévoilé de leur santé. Toutes ces considérations peuvent engendrer des résultats faussés.

### **2.1 La santé des Mareillois**

76 personnes ont répondu au questionnaire.

Il s'agit essentiellement de femmes (à 73 %) résidant à Mareil-Marly, en moyenne, depuis 19 ans.

38% des personnes interrogées sont actuellement à la retraite. 32% appartiennent à la Catégorie Socioprofessionnelle des Cadres et Professions intellectuelles supérieures et 10% sont inactifs ou mère au foyer.

84% des Mareillois ayant répondu au questionnaire ont au moins un enfant dont 35% à charge.

#### **2.1.1 Niveau de santé et recours aux soins**

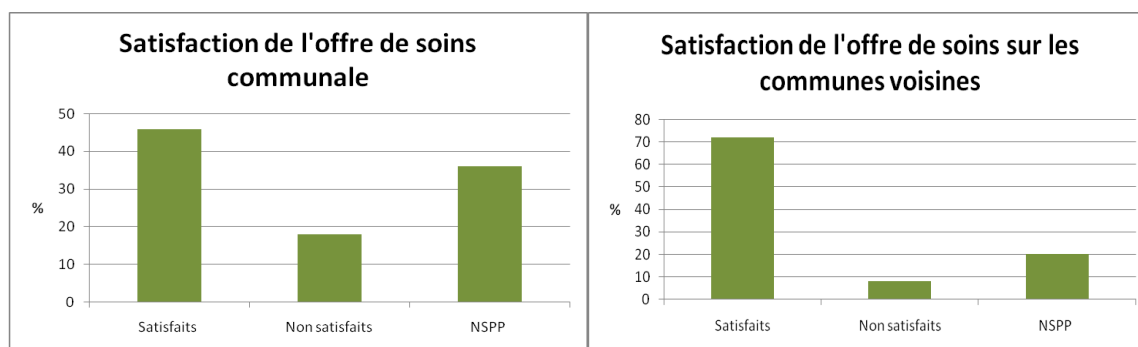
Les Mareillois estiment avoir un très bon niveau de santé. En effet, sur une échelle de 1 à 5 (médiocre à excellent), le niveau moyen de santé des Mareillois est de 3, 91 et la médiane est de 4. Seule une personne a estimé son niveau de santé à 1. Dix personnes, en revanche,

estiment être en excellente santé puisqu'ils ont établi leur niveau de santé à 5. Cela représente

Pourtant, près de 41,2% des sondés disent avoir des problèmes de santé réguliers. Les pathologies sont d'ordre divers allant de l'allergie au cancer, des maux de dos à l'amputation.

Sept interrogés ont déclaré souffrir d'un handicap ce qui représente un taux de 11,3% des Mareillois ayant répondu au questionnaire.

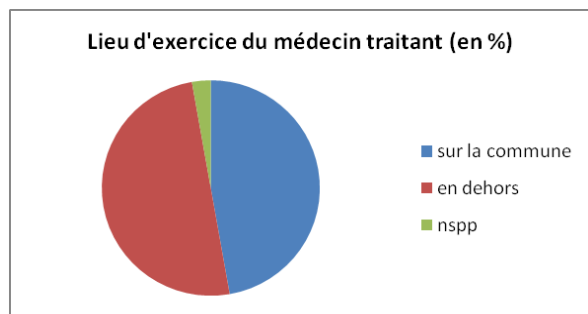
Les Mareillois sont globalement satisfaits de l'offre de soins sur la commune et dans les villes voisines. 46% des Mareillois se déclarent satisfaits de l'offre de soins communale et 72% de l'offre présente dans les communes voisines.



La satisfaction des habitants pour l'offre de soins à Mareil-Marly repose principalement sur la facilité et la rapidité pour obtenir un rendez-vous. Les Mareillois satisfaits estiment que l'offre de soins est suffisante pour ce « village ». Les habitants affirmant ne pas être satisfaits de l'offre de soins sur la commune expliquent avoir eu un premier mauvais contact avec un des médecins ou évoquent une impossibilité à prendre des rendez-vous le weekend ou encore un choix trop pauvre.

Les Mareillois sont très satisfaits des soins offerts dans les communes voisines (principalement Saint-Germain-en-Laye, Marly-le-Roi et Port Marly) évoquant une offre très riche. Néanmoins, l'inaccessibilité financière, résultant de l'omniprésence du secteur 2, est la principale cause de mécontentement des personnes s'estimant non satisfaites

Pour 44% des habitants, leur médecin traitant exerce sur Mareil-Marly. Près de 73% des



Mareillois dont le médecin traitant exerce à l'extérieur de la ville, expliquent leur choix par la fidélité à leur médecin (d'enfance, ou proche de leur lieu de travail...).

Avec un niveau moyen de santé de 4 sur 5, les Mareillois présentant un niveau de santé qu'ils jugent très bon et se rendent peu chez le médecin généraliste. 38% consultent très occasionnellement, 34% moins de cinq fois par an. Seuls 5% des Mareillois ayant répondu au sondage se rendent une à plusieurs fois par mois chez leur médecin généraliste.

### 2.1.2 L'offre sanitaire et sociale essentielle aux Mareillois

Les Mareillois distinguent principalement trois professionnels de santé qu'ils souhaiteraient voir s'installer ou se développer sur la commune :

1. – le pédiatre
2. – le médecin généraliste
3. – les médecines douces

Viennent ensuite le gynécologue et l'orthophoniste.

75% des personnes ayant répondu au questionnaire étant des femmes et 90% des parents, les réponses apparaissent comme biaisées. Une plus forte participation des hommes au questionnaire aurait peut-être engendré des réponses différentes.

Cependant, comme nous l'avons souligné dans la partie précédente, l'offre de soins généraliste est très fortement déficitaire dans le canton du Pecq. L'offre pédiatrique est également pauvre dans les villes voisines de Mareil-Marly. En revanche, la densité des gynécologues est largement supérieure à la moyenne francilienne. En effet, comparativement à la moyenne régionale et en termes de densité médicale, on trouve deux fois plus de médecins gynécologues dans les villes situées à moins de 20 minutes en voiture de Mareil-Marly que dans le reste de l'Ile-de-France. Néanmoins, la gynécologie est une des spécialités

médicales les plus déficitaires en France. Ainsi, même si les chiffres semblent élevés dans notre périmètre, il est essentiel de les relativiser.

Par ailleurs, malgré l'installation récente d'un naturopathe à Mareil-Marly, on constate également le caractère essentiel accordé à la présence d'une offre de médecines douces sur la commune.

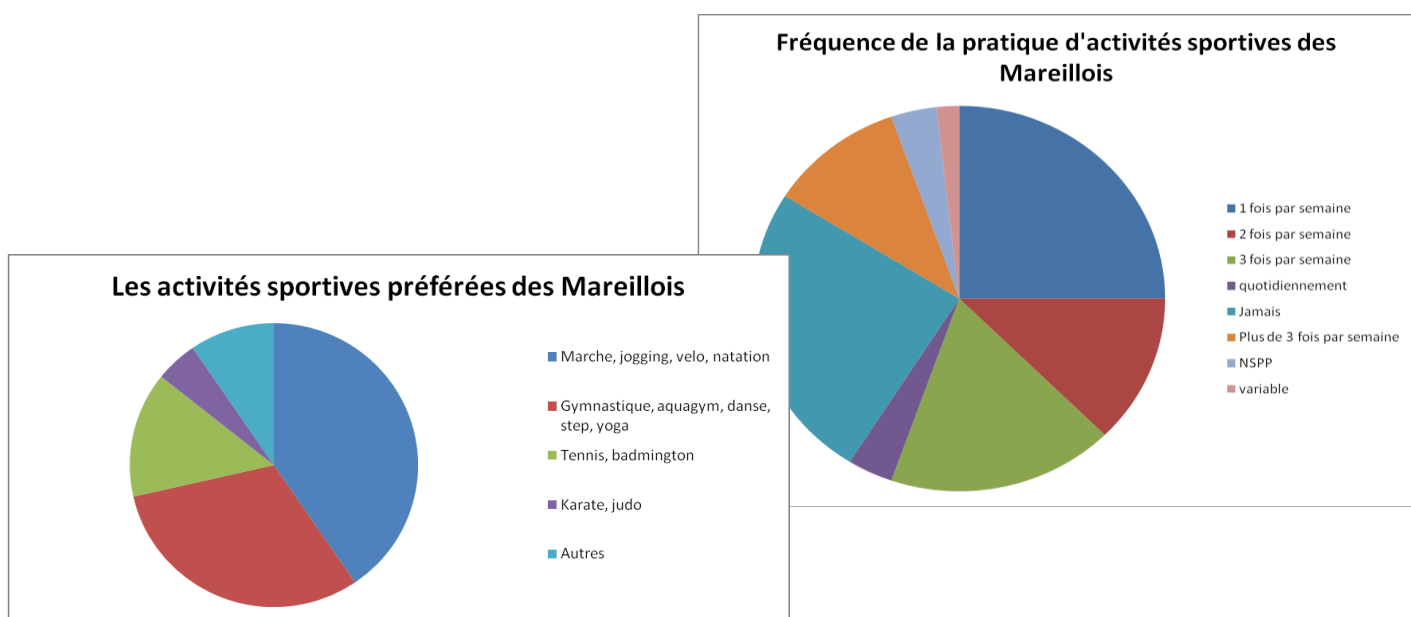
## 2.2 Modes de vie

### 2.2.1 Le sport au cœur du mode de vie mareillois

Au regard des résultats de l'enquête, les Mareillois apparaissent comme très sportifs.

En effet 63% d'entre eux ont répondu pratiquer régulièrement une activité sportive. Un quart des Mareillois s'adonnent une fois par semaine au sport. 16,3% des interrogés font du sport trois fois par semaine. Ces chiffres sont très élevés car la moyenne d'âge des sondés est de 67 ans.

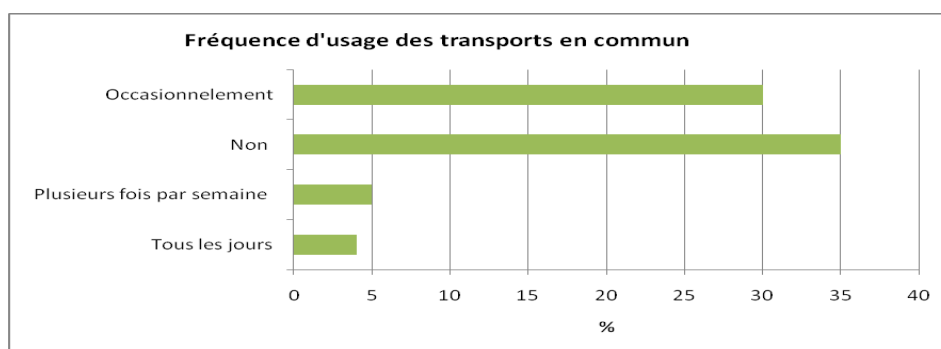
Les activités de plein air (marche, jogging, vélo...) sont les activités les plus pratiquées par les habitants car ils représentent 40,5% des sportifs Mareillois. Elles sont suivies des activités telles que la danse, la gymnastique ou encore le yoga mobilisant près de 31% de l'ensemble des Mareillois pratiquant au moins un sport par semaine.



## 2.2.2 Un usage minimal des transports en commun

Si la pratique de la marche à pied et du vélo sont les activités préférées des Mareillois, pour ces derniers elles demeurent, cependant, des activités dédiées au sport et non un mode de déplacement quotidien. Comme nous l'avons vu les habitants accordent une place centrale à la voiture dans leur vie quotidienne. Les résultats de cette étude confirment cette idée.

En effet, 35% des Mareillois déclarent ne jamais emprunter les transports en communs lors de leurs déplacements. Seulement 30% des habitants affirment les utiliser occasionnellement et 4% tous les jours.



## 2.2.3 L'alimentation

Les Mareillois consomment en moyenne deux fruits et deux légumes par jour. 30% consomment un légume par jour et 28% un fruit. Les Mareillois présentent une consommation de fruits et légumes comparable à la moyenne française. En effet, la recommandation incluse dans le Programme National Nutrition Santé lancé par les pouvoirs publics, de "manger 5 fruits et légumes par jour" demeure peu suivie par les consommateurs. Lorsque cette campagne a été lancée, 60% des Français consommaient moins d'une portion et demie de fruits et moins de 2 portions de légumes par jour<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Les fruits et légumes dans l'alimentation. Enjeux et déterminants de la consommation. Rapport d'expertise de l'INRA. Novembre 2007.

## 2.3 Les Mareillois face au futur de leur territoire

### 2.3.1 Les critères essentiels à leur épanouissement

Dans le cadre du questionnaire, les habitants ont eu l'occasion de s'exprimer sur les trois critères essentiels à leur épanouissement et celui de leur famille.

Neuf critères étaient proposés. Ils sont classés ci-dessous par ordre de priorité des habitants.

1. - un cadre de vie général de qualité
2. - des commerces de proximité
3. - des cheminements piétons et vélos agréables à fréquenter
4. - des transports collectifs performants
5. - des logements accessibles physiquement, salubres et sécurisés
6. - des espaces de loisirs pour tous les âges
7. - une offre étendue de pratiques sportives
8. - une offre de soins complète et performante
9. - des parcs, des jardins, des squares bien entretenus et à proximité

Le premier critère étant très généraliste, il apparaît logique qu'il soit la priorité essentielle des Mareillois. Les deux critères suivants sont, en revanche, très intéressants. L'épanouissement des Mareillois passe par une offre satisfaisante de commerces proximité. Commerces et qualité de vie sont ici liés.

Troisième au classement «des cheminements piétons et vélos agréables à fréquenter » est un résultat qui peut paraître premièrement surprenant. Comme nous l'avons souligné précédemment, les habitants utilisent beaucoup la voiture pour leurs déplacements et la topographie du site semble inadaptée à une bonne pratique du vélo.

Cependant, les Mareillois ont exprimé leur attachement aux sentes dans l'encadré destiné aux remarques générales et la question des déplacements piétonniers complexes a été soulignée à de très nombreuses reprises. La course à pied est, enfin, l'activité favorite des Mareillois. On peut ainsi penser que si les habitants sont adeptes de l'automobile pour leurs déplacements domicile/travail ou pour se rendre à l'extérieur du territoire, ils expriment, en revanche un réel attachement à la mobilité piétonne pour se promener au sein de la ville. La marche est donc ici associée l'idée d'une activité physique plutôt qu'à un usage quotidien.



Par ailleurs, le quatrième critère essentiel des Mareillois est « des de transports collectifs performants ». Ainsi on peut évoquer le recours important des Mareillois à l'automobile en raison d'une insatisfaction de l'offre actuelle de transports.

### **2.3.2 Une peur de l'urbanisation ?**

Les habitants ont également pu exprimer leurs besoins et leurs envies futures quant aux structures sanitaires et sociales mais aussi d'aménagements publics qu'ils désirent voir se mettre en place sur la ville dans le cadre de l'urbanisation prochaine de Mareil-Marly.

Pour 70% des Mareillois interrogés, l'urbanisation prochaine aura un impact sur leur mode de vie quotidien. Ici, nous ne pouvons juger s'il s'agit d'un impact positif ou négatif. Cependant, ce sujet a été longuement développé dans l'encadré destiné aux remarques générales. Si peu de témoignages ont montré une opposition radicale aux projets de développement de la ville, en revanche, les Mareillois sont inquiets car ils estiment être sous-informés. Ils sont désireux d'une communication plus aboutie, étoffée et chiffrée (date des constructions, tailles des immeubles, nombre de logements...).

### **2.3.3 Développer l'offre d'équipements**

Les aménagements jugés indispensables à développer prochainement sur la commune par les Mareillois sont, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, les chemins de randonnées et les pistes cyclables. Une fois encore, les habitants expriment ici leur attachement aux sentes et à l'environnement naturel exceptionnel.

Ils estiment également que les aires de jeux pour enfants et adolescents sont trop rares actuellement sur le territoire. Ces équipements doivent être mis en place en priorité.

En ce qui concerne les équipements sanitaires et sociaux, il serait opportun, selon eux, d'ouvrir davantage de places en crèche, pour permettre aux prochains habitants de faire garder leurs enfants mais aussi de construire une maison de retraite et un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Les questionnaires permettent de comprendre la manière dont les habitants perçoivent leur territoire. Ils sont très attachés au caractère villageois de Mareil et à son environnement riche.

Leur priorité essentielle repose sur l'idée d'un cadre de vie général de qualité et espèrent que les projets d'urbanisation et de développement s'opèreront dans cette optique.

### **III. Santé, environnement et urbanisme : le triptyque des projets d'avenir de Mareil-Marly**

Mareil-Marly à travers ses projets d'urbanisation va connaître des transformations.

Les équipements et projets urbains doivent s'envisager dans un objectif de santé publique. Compris dans son ensemble le terme « santé » ne signifie pas simplement l'absence de toute maladie mais inclut le bien-être humain et la qualité de vie. La santé constitue l'un des éléments principaux du développement durable et un urbanisme favorable à la santé vise à améliorer à la fois la qualité de l'environnement construit et la qualité de vie des individus. Les politiques d'aménagement doivent tenir compte avant toutes choses de leur impact sur la santé du territoire et de ses habitants. Ces liens sont complexes et revêtent de nombreuses dimensions y compris des dimensions sociales, environnementales et économiques. Un urbanisme favorable à la santé se focalise sur les aspects positifs.

#### **3.1 Développer des zones d'habitat et de vie favorables à la santé des habitants**

Une ville offrant un cadre de vie agréable impacte positivement sur la santé de ses habitants. A l'échelle plus fine, la qualité du logement est fondamentale. L'habitat est effectivement reconnu comme étant l'un des facteurs clés déterminants de la santé. Un logement doit répondre aux besoins spécifiques de la personne qui l'occupe en termes de taille, de configuration, d'accessibilité ... Le domicile constitue l'environnement physique dans lequel plus de la moitié de la population urbaine passe au moins 80% de son temps. S'il est vétuste, inconfortable ou encore trop petit, il peut être générateur de stress pour son occupant. Par ailleurs, l'insalubrité peut s'avérer véritablement dangereuse pour la santé.

##### **3.1.1 Amélioration et création de logements de qualité, mixtes et accessibles**

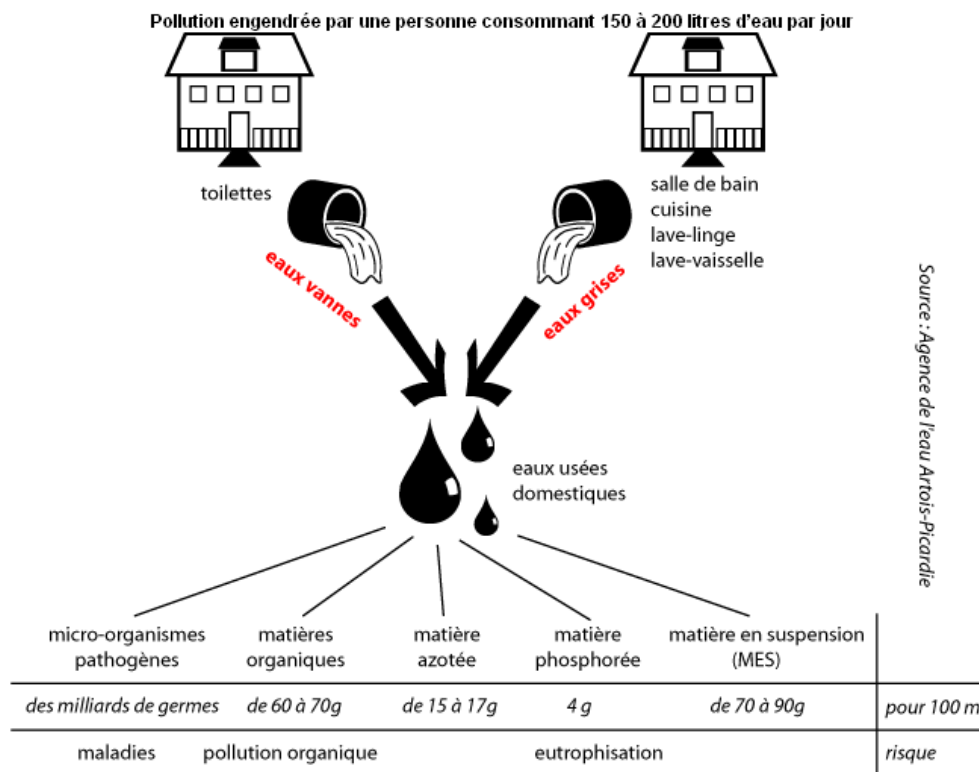
Mareil-Marly, dans le cadre de son urbanisation croissante, doit intégrer les problématiques sanitaires et environnementales au sein de ses divers programmes de constructions de logements.

Si l'offre résidentielle actuelle est confortable et ne révèle pas de problèmes particuliers d'insalubrité, il est important de poursuivre dans cette dynamique en produisant une offre de logements confortables et sains.

En effet, des problèmes sanitaires peuvent trouver leur origine dans le logement et sa qualité. D'un point de vue de la santé physique, les agents allergènes (comme les acariens, les moisissures, les blattes), les produits toxiques présents dans les maisons (le plomb, les pesticides, les solvants, le radon, la fumée de tabac...) sont responsables d'intoxications, d'infections respiratoires ou encore d'asthme. De même, des facteurs tels que l'humidité, la température ou la qualité du logement, l'agencement de l'espace, les nuisances sonores peuvent également avoir des effets négatifs sur la santé pouvant se traduire par des infections diverses, des accidents domestiques ou encore avoir pour conséquence des abus de médicaments.

### **La question de l'assainissement**

La grande majorité des habitations utilise un assainissement collectif unitaire et gravitaire. Les réseaux d'assainissement de la commune sont raccordés aux collecteurs principaux du Syndicat Intercommunal de St-Germain-en-Laye. Cependant, 8% des logements (100 habitations) sont concernés par un assainissement autonome, ce qui constitue une source pour le développement et la diffusion de maladies. Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées doivent traiter sur place leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel. L'assainissement s'inscrit dans un objectif de santé et de salubrité publique et porte un enjeu environnemental. En effet, l'assainissement autonome est responsable d'une forme de pollution des sols et de la création de germes (voir schéma ci-contre).



**Figure 21 Les eaux usées : sources de maladies et de pollution**

L'assainissement collectif doit être développé sur l'ensemble de la commune mais suppose un coût très conséquent.

Ainsi, des techniques alternatives moins coûteuses et ponctuelles peuvent être développées. On peut ainsi évoquer le système des toilettes sèches permettant de limiter les rejets d'eaux usées en supprimant la production des eaux vannes. Dans les toilettes sèches, l'eau est effectivement remplacée par de la sciure de bois. Les eaux usées ne contiennent plus que des eaux grises qui nécessitent ainsi plus qu'un simple traitement.

Un autre système peut être pensé. Il s'agit de la phytoépuration. Cette technique consiste à utiliser le pouvoir épurateur des plantes. Les eaux usées circulent sur plusieurs niveaux de "lits plantés" de joncs, roseaux, bambous, iris d'eau, masette, reine des prés etc. Ces plantes consomment les composés polluants dissous dans l'eau (azote et phosphore), qui constituent pour elles des éléments nutritifs. Par ailleurs elles servent de supports à de nombreux micro-organismes (algues et bactéries) qui font le plus gros du travail d'épuration. Cependant, ce système d'épuration des eaux n'est pas encore homologué pour les particuliers. Il l'est, en revanche, pour les collectivités ou les petits collectifs (groupe de

voisins) mais semble complexe à développer sur un territoire relativement urbanisé comme l'est Mareil-Marly.

Cependant, l'insalubrité n'est pas la seule responsable de pathologies au sein du logement. En effet, un logement inconfortable, vétuste ou encore insécure peut avoir des conséquences sur la santé mentale de son occupant. Les caractéristiques de l'environnement immédiat du logement sont les principaux facteurs à l'origine de troubles psychologiques comme l'anxiété, la dépression... Le logement n'est pas un simple toit, il représente avant tout un endroit protégé, sécurisant, un territoire privé et personnalisé, nécessaire à la construction psychologique et identitaire d'une personne. Le domicile, espace privé, doit être aménagé de façon à ce que les individus puissent disposer d'un espace suffisamment vaste pour se détendre.

En effet, des situations de surpeuplement et de manque d'intimité peuvent engendrer du stress et conduire à une pathologie mentale ou physique ou même accroître le nombre d'accidents domestiques. On observe deux formes de surpeuplement. Ainsi un logement est considéré en «surpeuplement accentué»<sup>15</sup> si le nombre de pièces nécessaires au ménage est supérieur de plus d'une unité à celui constaté. Est considéré comme «surpeuplé au sens large» un logement dont la surface habitable est inférieure à 18 m<sup>2</sup> par personne de référence plus 12 m<sup>2</sup> par autre personne de 14 ans ou + 9 m<sup>2</sup> par enfant de moins de 14 ans.

Il convient dès lors de programmer une offre de logements spacieux et proposant de différents types, susceptibles d'accueillir dans une optique de mixité, aussi bien des familles, que des couples ou des célibataires.

Si le logement est au cœur des problématiques de santé, son environnement immédiat l'est tout autant.

La densification doit être pensée graduellement : le plus forte doit se situer au sein des zones les plus facilement accessibles. Elle a pour effet d'augmenter la demande en installations et

---

<sup>15</sup> Norme INSEE basée sur la comparaison du nombre effectif de pièces composant le logement et le nombre normatif de pièces dites « nécessaires » au ménage calculé en fonction de sa taille, de l'âge et de la situation familiale de ses membres (ex : on compte une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires et les célibataires de 19 ans et plus, et, pour les célibataires de moins de 19 ans, une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de 7 ans, sinon une pièce par enfant)

services locaux et en services de transports publics ; elle favorise la marche et les déplacements en bicyclette, en réduisant l'impact sur les ressources naturelles et notamment au niveau des espaces verts. En effet, l'Organisation Mondiale de la Santé inscrit la localisation des logements comme une question centrale dans les programmations d'offres de logements pour des raisons d'accessibilité et de lutte contre l'isolement. Ainsi, toutes les zones de logements nouvellement créées doivent, selon ce principe, se situer dans un rayon de 400 mètres autour d'un moyen de transports fonctionnel tel qu'un bon service de bus.

### **L'écoquartier : une réponse à cet objectif ?**

Symbole physique des principes du Développement Durable, l'écoquartier vise à concilier autant que possible les différents enjeux environnementaux afin, entre autres, de réduire l'impact du bâti sur la nature.

Il représente une solution réelle pour Mareil-Marly pour se développer, accroître son offre de logements et particulièrement sociaux tout en s'adaptant à l'environnement semi-rural du territoire. Les projets d'écoquartiers respectent les principes du Développement Durable (gestion optimale des ressources, intégration urbaine, mixité sociale, concertation) et participent de fait à favoriser une bonne santé des populations.

De plus, les Mareillois sont relativement investis dans la vie de la ville. La concertation s'inscrit pleinement dans la démarche écoquartier. Ainsi, cet aménagement permettrait d'affirmer la communication et la participation des habitants à l'aménagement et au développement de leur commune.

Différents principes des Ecoquartiers concourent à un meilleur cadre et mode de vie :

- réduction des consommations énergétiques
- meilleure gestion des déplacements avec limitation de la voiture et incitation à l'utilisation de transports doux (transports en commun, vélo, marche à pied)
- réduction des consommations d'eau : les eaux pluviales sont récupérées et utilisées pour arroser les espaces verts, nettoyer la voie publique ou alimenter l'eau des toilettes.
- limitation de la production de déchets : le tri sélectif est de rigueur, mais les déchets verts peuvent également être facilement compostés grâce à des emplacements prévus à cet effet - le compost pouvant ensuite être utilisé pour les jardins et espaces verts.



- favoriser la biodiversité : suivant les écoquartiers, des mesures peuvent être prises ou encouragées pour permettre à une flore et une faune locale de s'épanouir.
- les matériaux de construction utilisés et les chantiers peuvent faire l'objet d'une attention particulière (meilleure gestion des déchets de chantier, réutilisation d'éléments dans le cadre d'une réhabilitation...)

L'écoquartier concentre ainsi tous les éléments d'un urbanisme de santé. L'activité physique, pilier d'un bon état de santé, se trouve au cœur des projets d'écoquartier en favorisant les déplacements piétonniers. On peut ainsi évoquer l'un des premiers quartiers durables, Hammarby en Suède, qui a mis le sport à l'honneur en installant des pistes de jogging et des terrains de sport en plein air au cœur du quartier.

La mixité intergénérationnelle, culturelle et socio-économique est une priorité dans l'élaboration d'un quartier durable. Celle-ci est encouragée par divers moyens : en variant la taille de l'appartement, en aménageant des appartements pour certaines catégories de personnes (personnes à mobilité réduite, personnes âgées) et en fixant une limite maximale aux revenus des locataires...

Si l'objectif de mixité social doit être poursuivi dans l'ensemble des programmes d'aménagement, une autre forme de mixité doit également être pensée : la mixité fonctionnelle. En effet, aujourd'hui quartier ne doit pas se contenter d'accueillir des logements, il doit également développer son offre commerciale et économique, pour concourir au bien-être de ses habitants et lutter contre l'isolement des ménages.

### **3.1.2 Le développement économique et commercial, sources de bien-être ?**

A travers les questionnaires, les habitants ont souligné l'importance d'étoffer l'offre commerciale sur le territoire et de développer la vente de produits locaux en faisant l'une de leur première priorité.

Mareil-Marly dispose encore de nombreuses parcelles dédiées à la culture fruitière. Deux arboriculteurs entretiennent les vergers Mareillois et vendent leurs produits dans des supermarchés des villes voisines. L'installation d'une superette proposant ces produits locaux est à envisager. D'autres commerces semblent indispensables à Mareil-Marly et

particulièrement dans le cadre de son expansion démographique afin de satisfaire les besoins des présents et futurs habitants tels que les commerces de bouche, les lieux de restauration (restaurants, salon de thé), les salons de beauté et de coiffure...

La mixité fonctionnelle vise également à développer les activités économiques et favoriser l'emploi. Par ailleurs, rappelons que l'emploi joue un rôle crucial dans la santé des populations. L'inactivité est facteur de dépressions, perte de confiance en soi, insomnie... On peut évoquer également toutes les maladies et handicaps liés à un emploi fastidieux et inconfortable. Dans cette perspective, Mareil-Marly doit inciter les entreprises à s'installer sur son territoire et à utiliser les différents outils et dispositifs visant à favoriser l'emploi local. Cela passe notamment par la création de zones d'activités. Celles-ci doivent néanmoins moins être couplées à une offre de proximité pour les employés en termes de commerces et de services.

Selon le type d'entreprise que l'on développe, il faut intégrer les questions de transports. Les activités tertiaires, par exemple, doivent être accessibles en transports en commun. Tous les aménagements de bureaux, de loisirs et les commerces de détail devraient se situer à moins de 300 mètres à pied d'un réseau efficace de transports publics. Un bon service permet de concurrencer véritablement les voitures en termes de facilité d'accès, de rapidité et de prix. La fréquence des services et le temps d'attente maximum ne devraient pas excéder 10 minutes, des services devant être prévus et fournis au public en fin de semaine, en soirée ainsi que les jours ouvrés.

D'autres activités, en revanche, doivent être excentrées du centre urbain. On peut ainsi évoquer les activités de logistique qui nécessitent le passage de camions, tracteurs,... sources de pollutions sonore, visuelle, atmosphérique et créatrice de bouchons. Les différentes formes de pollution suscitées par ces activités doivent être confinées à l'extérieur du quartier. L'usage des transports bruyants et polluants doit être minimisé.

### **3.2 Lutter contre le monopole de la voiture et repenser les déplacements des Mareillois : intégration de la santé, de l'égalité dans l'organisation des transports et déplacements**

Les infrastructures de transports et les modes de déplacement ont des conséquences fortes sur l'état de santé des habitants. Il faut favoriser la marche à pied (lutte contre l'obésité, problèmes cardiaques et pulmonaires, développement de la masse musculaire) et lutter contre un usage excessif de la voiture (insécurité, pollution, sédentarité, isolement ...).

Les mobilités durables doivent être optimisées.

#### **3.2.1 Accroître l'offre de transports en commun**

Le réseau de bus est inégal. Il s'agit donc dans un premier temps de le développer. Si les dessertes sont nombreuses, les fréquences, en revanche, ne permettent pas des déplacements réguliers. Le bus ne fonctionne pas pendant les heures creuses en semaine ni les dimanches. Mener une politique en faveur des modes de déplacements doux passe par l'accroissement de l'offre de transports en bus. Des arrêts de bus devront être installés afin de desservir les futures zones d'habitat et d'emplois de la commune. Les problématiques liées à l'offre de bus pourront être traitées à termes à l'échelle intercommunale. Il s'agira de créer un réseau desservant l'ensemble des treize communes incluses dans le périmètre intercommunal.

Le développement du réseau de transports passe également par l'accélération des projets d'extension de la ligne « Grande ceinture » jusqu'aux RER A et C. Le prolongement est prévu au nord comme au sud à l'horizon 2015, mais sous la forme d'un tram-train. Ce transport permettra de relier au nord la gare SNCF de Saint-Germain en Laye à la Gare RER. Au sud, dans un premier temps, la ligne assurera la connexion avec le RER C au niveau de Saint-Cyr l'Ecole. Dans un second temps, il desservira les villes d'Achères et Versailles.

Ce projet doit lui même être prolongé jusqu'à Melun en utilisant la ligne de Grande Ceinture Sud, qui perdrait ainsi sa branche du RER C. Cette réouverture permettrait d'attirer un plus grand flux de voyageurs. Elle relierait, en effet, les agglomérations de Cergy, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Versailles et Massy-Palaiseau, formant ainsi une véritable tangentielle ouest, permettant des correspondances avec les RER A, B et C ainsi qu'avec les réseaux Paris-St-Lazare et Paris-Montparnasse.

Les investissements d'infrastructure nécessaires sont de l'ordre de 250 millions d'euros, financés par le STIF, le Conseil Général des Yvelines et la Région.

Le train prendra la forme d'un tram-train plus léger et moins bruyant pour les riverains vivant autour de la voie ferrée. La modification des voies bloquera en partie la circulation de train de fret, véritable pollution sonore. Par ailleurs, les riverains et l'Association « Vivre à Mareil » se plaignent du passage d'un train laveur la nuit à 4 reprises (2h45, 3h15, 3h45, 4h15) et demandent que le matériel soit changé afin de développer un système moderne prenant la forme d'une locomotive électrique et non diesel, comme c'est le cas actuellement, ainsi qu'un passages durant les heures creuses en journée. Dans une perspective de lutte

contre la pollution sonore, il serait intéressant d'envisager également la mise en place de protections phoniques (ex : murs anti-bruit) tout le long de la voie ferrée. L'OMS a récemment publié la charge de morbidité imputable au bruit ambiant en Europe : une personne sur trois est exposée dans la journée à des niveaux de bruit qui peuvent nuire à sa santé (risque notamment d'hypertension, anxiété) ; durant la nuit, un européen sur cinq est exposé à une pollution sonore si forte qu'il peut en devenir malade. De tous les facteurs environnementaux pouvant causer des maladies en Europe de l'Ouest, le bruit arrive en deuxième place derrière la pollution atmosphérique.

Enfin, développer et améliorer l'offre de transports c'est aussi la rendre accessible financièrement. Aujourd'hui pour se rendre de la Gare Saint-Lazare à Mareil-Marly, il est nécessaire de passer par Saint-Nom-La-

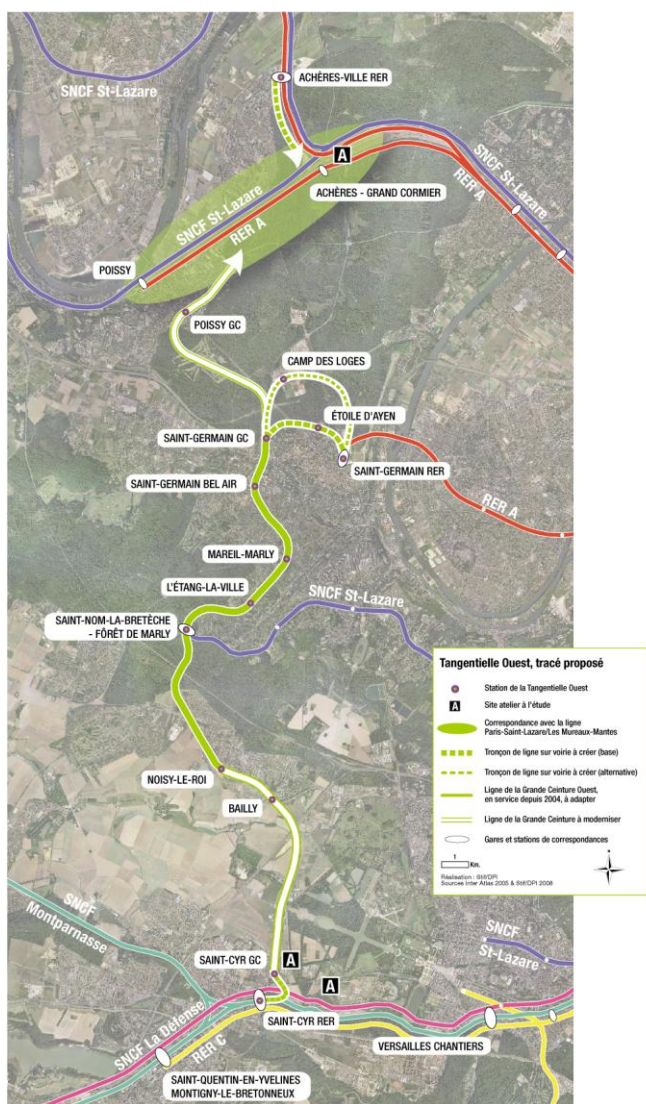


Figure 31 Les projets d'extension de la TGO au nord et au sud

Bretèche, classée en zone 5 alors que Mareil-Marly, se trouve, pour sa part en zone 4. Un ticket Aller simple représente ainsi un coût conséquent de 4,50 € et un abonnement mensuel de près de 110 €. Ce tarif n'est pas attractif et n'incite pas à utiliser les transports plutôt que sa voiture.

### **Le covoiturage : une solution intermédiaire au « tout voiture »**

Si une politique totalement anti-voiture reste impensable sur ce territoire périurbain, semi-rural, il importe, cependant, de mettre l'accent sur les déplacements « alternatifs » et partagés. Avec 95% de ménages équipés d'une automobile, l'enjeu semble complexe. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, 42% des Mareillois exerçant leur activité professionnelle au sein même de la ville, se déplacent en voiture.

Aucun système de covoiturage « officiel » n'est pour l'instant développé sur la commune. Un onglet « covoiturage » via un forum pourrait, par exemple, être mis en ligne sur le site de la commune afin de permettre aux habitants de proposer des trajets en voiture à réaliser à plusieurs. Diminuant significativement le nombre de voiture circulant sur les routes, le covoiturage a pour conséquence première de diminuer la pollution et de l'émission des gaz à effet de serre. Ceci permet également la diminution de consommation d'énergie non renouvelable comme le pétrole. Conviviale, cette pratique a aussi des effets socialisant. Les entreprises souhaitant s'établir sur la commune ou dans les villes voisines pourraient proposer un système de covoiturage pour ses employés.

### **3.2.2 Favoriser les modes de déplacements doux**

Si les Mareillois apprécient la marche, ils semblent la considérer néanmoins, comme une activité sportive et non comme un moyen de déplacement quotidien.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'accessibilité est difficile à certains endroits de la ville. La voiture est omniprésente dans la vie des habitants et laisse peu de places aux piétons. La rue du Belvédère, sur le modèle du *shared space*, demeure dangereuse car elle ne dispose pas de trottoirs et surtout elle ne s'intègre pas dans un ensemble construit sur ce modèle. Pour permettre une diminution réelle de la vitesse des véhicules, il est nécessaire d'organiser un quartier entier sur ce modèle.

### **L'accessibilité pour tous ?**

L'enjeu majeur à Mareil-Marly réside dans l'objectif de faciliter l'accès aux équipements publics compte-tenu de la topographie du site. L'accessibilité est ici centrale et nécessite un traitement particulier. Il s'agit d'un « amont » pesant, de nature physique (ce qui est pris en charge, au moins en partie, par la Loi relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite) mais surtout cognitive et culturelle, qui handicape des segments de la société urbaine.

Une fois encore, si la topographie du site est complexe des outils simples permettent de faciliter les déplacements de chacun. On peut ainsi évoquer l'installation de bancs dans les zones pentues afin de permettre aux personnes en difficulté de se reposer ou encore de mains courantes. Des abaissements de trottoirs ainsi que le collage de des bandes podotactiles sont autant d'éléments simples à mettre en place par la collectivité mais qui sont indispensables pour beaucoup.

Les aménagements de la voirie sont, en effet, un axe essentiel à la bonne santé et qualité de vie des habitants. Si les « grands axes » sont une source d'angoisse pour les piétons, les Mareillois sont, en revanche, très attachés aux chemins ruraux qui couvrent le territoire communal. La carte ci-dessous montre la richesse du réseau de sentes Mareillois qui s'étend sur 9 km.



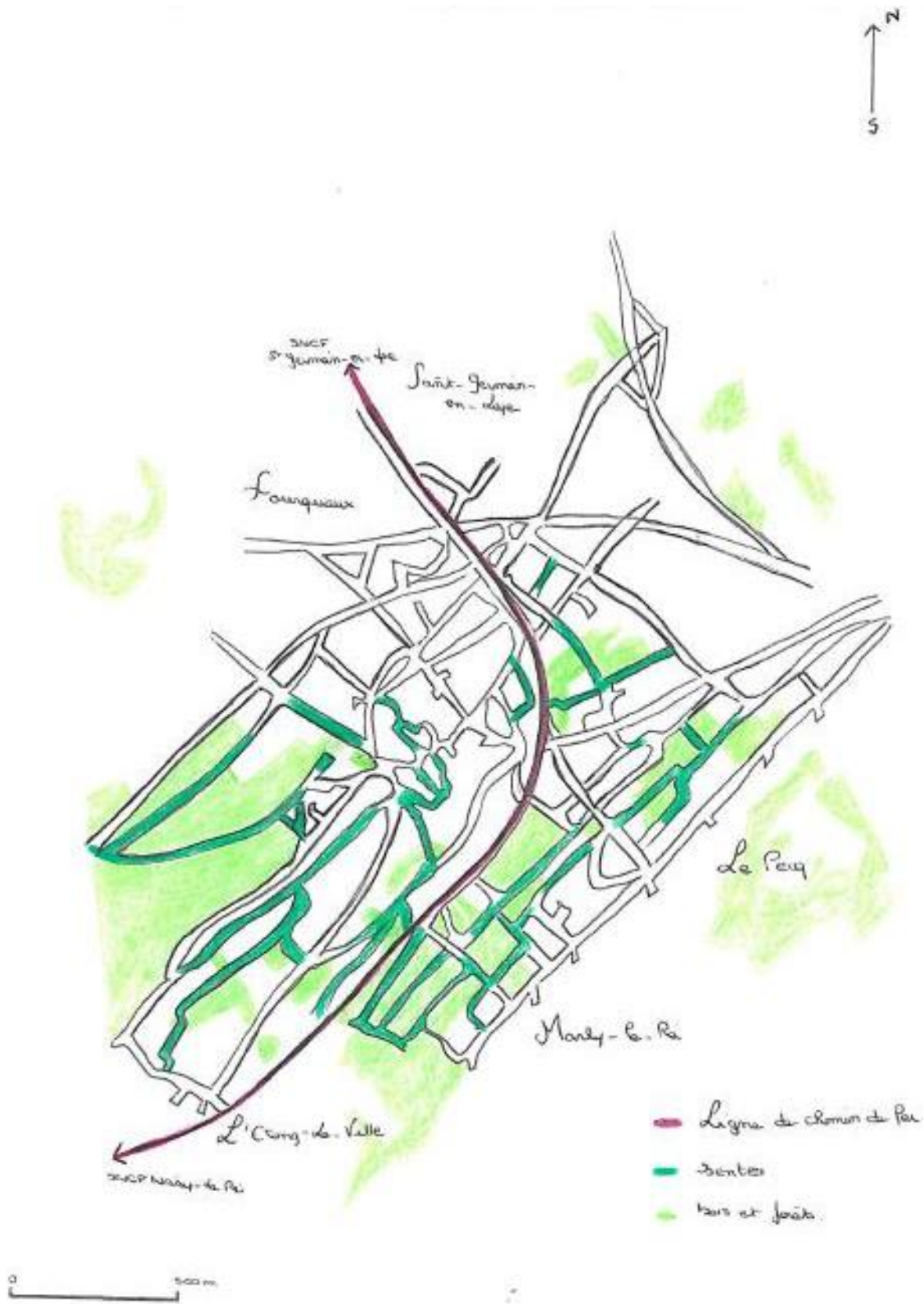


Figure 22 Le réseau de sentes à Mareil-Marly

Pour près de 58% d'entre eux, la création/conservation de chemins piétons et de pistes cyclables sont une de leur trois grandes priorités en termes de qualité de vie. Maintenir les chemins est une des priorités menées par la commune. Cependant, ils sont peu usités et certains sont inaccessibles (ronces, troncs d'arbres...) car trop peu empruntés.

Richesse du territoire, il serait intéressant de les rendre plus accessibles, visibles afin de permettre aux Mareillois de se déplacer dans l'ensemble de la ville sans avoir à emprunter les rues principales. L'association « Vivre à Mareil » organise annuellement un nettoyage des sentes. Cette opération bien qu'exemplaire ne suffit pas. Un entretien régulier (élagage, ramassage des débris ...) doit être opéré afin que les sentes soient « utilisées » par les Mareillois au quotidien.

### **Le vélo : un moyen inenvisageable à Mareil-Marly ?**

La pratique du vélo est difficile à Mareil-Marly compte-tenu du dénivelé du terrain. Cependant, elle n'est pas impossible et doit être favorisée dans un objectif de développement des modes de déplacements doux et d'un point de vue sanitaire.

En effet, le vélo est bénéfique pour la santé. On peut évoquer, entre autres, les effets positifs notoires pour le système cardio-vasculaire : la pratique du vélo diminue la tension artérielle et les problèmes d'infarctus, en augmentant la force et le fonctionnement du cœur. Au niveau respiratoire, elle accroît légèrement la capacité pulmonaire et permet surtout une bonne ventilation. Les effets se ressentent également sur l'ossature en offrant une protection notamment contre l'ostéoporose. En augmentant la masse musculaire, la pratique du vélo peut permettre également, associée à un régime spécifique de réduire la masse grasse et prévient ainsi du diabète et en particulier du diabète gras. Par ailleurs, le vélo optimise les réflexes et a des effets préventifs des chutes chez les personnes âgées notamment. Activité cardio, une heure de vélo permet d'éliminer jusqu'à un tiers de litre de sueur et calories (environ 350 calories pour une personne pesant 60 kg)

De nombreux Mareillois utilisent régulièrement le vélo lors de leurs déplacements intra-communaux ou pour se rendre à la gare. Cependant, la pratique du vélo demeure avant tout possible pour le loisir et notamment les randonnées en forêt. L'association « A bicyclette » organise deux fois par semaine des promenades en Vélo Tout Chemin au sein de la forêt de Marly. Les chemins ruraux traversant le territoire communal pourraient être de bons lieux

pour la pratique du vélo. En revanche, ils sont souvent difficiles d'accès en raison des ronces, orties, branches etc qui les recouvrent. Une meilleure gestion des chemins notamment dans le centre du village, relativement plat, offrirait un plus large choix de randonnées aux cyclistes.

L'aménagement de pistes cyclables ne semblent pas judicieux sur l'ensemble de la ville mais peut-être pensé ponctuellement aux alentours du centre-ville, de la gare et à l'entrée de la forêt.

Par ailleurs, dans une volonté d'optimiser les déplacements doux, il serait intéressant de mettre en place un système de location moyenne et longue durée de vélos électriques sur Mareil-Marly avec quelques points de stationnement dans la commune (gare, à proximité des futures zones d'entreprises et d'habitats...) ou dans les villes alentours. Ce dispositif peut être pensé à une échelle intercommunale afin d'accroître les distances de déplacements et de répartir les coûts.

Le Vélo à Assistance Electrique (VAE) offre de nombreux avantages. Il permet de faire de l'activité physique sans effort inutile. Malgré un coût d'achat plus élevé que pour un vélo classique, il demeure très économique comparativement à un déplacement véhiculé (ex : 1000 kilomètres parcourus en voiture = 85 € de frais d'essence – 1000 kilomètres parcourus en vélo électrique = 1 € de frais de recharge). Il est évidemment écologique : en moyenne, une voiture émet 164,2 grammes de CO<sub>2</sub> par Km parcouru tandis qu'utiliser un vélo électrique ne produit pas de CO<sub>2</sub> et ne consomme que très peu d'électricité et est relativement autonome (30 à 70 km).

### **3.3 Mettre en place des équipements publics et des infrastructure sanitaires et sociales nécessaires pour optimiser la qualité de vie et la santé des Mareillois**

Les aménageurs et urbanistes sont confrontés régulièrement aux problématiques de morcellement de la gestion des équipements et des services par secteur (planification hospitalière, équipements sportifs, scolaires, universitaires...).

Il est désormais nécessaire que la planification urbaine intègre les dimensions de proximité, d'humanité et de qualité de vie, en abordant de front les problèmes de centralité,

d'animation, de cohésion sociale, de besoins diversifiés afin de mettre l'habitant au cœur des réflexions.

Cette évolution impose une vision globale et transversale de l'ensemble de la gamme des équipements et services auxquels tous les habitants doivent avoir accès.

### **3.3.1 Créer des lieux de rencontres et d'échanges**

Les espaces publics sont rares à Mareil-Marly. Avec plus de 72% de résidences individuelles, une grande part des habitants disposent de jardins privés. Les personnes résidant en logement collectif ou se sentant isolées disposent insuffisamment d'espaces publics pour s'aérer ou faire des rencontres.

Il convient ainsi de développer des espaces dédiés aux échanges et aux rencontres et renforçant ainsi le caractère semi-rural du village.

Des installations simples comme la création bancs sont donc à prévoir. Par ailleurs, Mareil-Marly ne compte pas d'aire de jeux pour enfants ou adolescents à l'exception d'une petite installation aux Bois-Noirs. Leur développement est essentiel pour favoriser l'éveil des plus jeunes Mareillois ainsi que la sociabilisation entre les enfants. Si la commune est couverte d'un tapis de verdure, en revanche, la ville ne dispose pas de jardin public ni de parc familial.

Mareil-Marly possède un environnement exceptionnel qui doit être pris en compte et valorisé dans l'ensemble des choix d'aménagement et d'équipement de la ville. Un projet de verger pédagogique est actuellement développé par l'Association « Vivre à Mareil » s'inscrivant pleinement dans cette idée de lieu public incitant à une dynamique d'échanges.

Comme nous l'avons vu, les vergers recouvraient autrefois une grande partie du territoire communal et l'arboriculture était la source principale de revenu des habitants. Patrimoine historique Mareillois, les vergers peuvent être intégrés dans de nouveaux projets liés à la sensibilisation environnementale.

Ce projet convivial de jardinage biologique (culture d'arbres fruitiers et d'arbustes de fruits rouges) repose sur différentes actions de sensibilisation et de formation et s'adresse à tous les publics (écoles, ateliers pour adultes amateurs, formation professionnelle, jardiniers...).

### Les vertus de l'hortithérapie

Par ailleurs, les vertus médicales du jardinage sont anciennes. Au même titre que la musique ou le sport, les activités horticoles peuvent être intégrées dans un processus de soin, d'éducation, de lutte contre la maladie ou l'exclusion, comme activité ergo-sociothérapeutique.

L'hortithérapie, largement reconnue et utilisée dans les pays nord-américains et au Japon, se développe peu à peu en France sous la forme d'initiatives telles que les vergers pédagogiques ou des jardins thérapeutiques. Le jardinage devient un support éducatif, pédagogique, un outil favorisant l'autonomie et la responsabilisation ainsi que le bien-être. Ses effets positifs sur la santé sont de tout ordre.

Premièrement, activité manuelle et physique, le jardinage favorise la marche et contribue à conserver les mécanismes locomoteurs, à entretenir les muscles, à améliorer le sens de l'équilibre et la coordination des mouvements. Activité de plein air, elle stimule les cinq sens, ouvre l'appétit. Elle favorise également un bon équilibre psychophysiologique et contribue à un meilleur sommeil nocturne. La marche en terrain irrégulier stimule également la proprioceptivité. Le jardinage pratiqué régulièrement favorise la mémorisation et accroît le sentiment de responsabilisation par le travail effectué et l'entretien demandé par les plantes. Les ateliers en groupe de jardinage favorisent, évidemment, les échanges et la socialisation. Enfin, le jardinage impose un rapport au temps. Les végétaux ont une croissance très lente, ce qui oblige à une projection dans le temps mais aussi aide à exercer la persévérance et la patience et à acquérir (ou de maintenir) des repères temporels.

### **3.3.2 Les installations et équipements sportifs : un objectif essentiel**

L'activité physique est essentielle pour la santé. Activité physique ne doit pas être confondue avec activité sportive. Aller faire ses courses à pied, faire du vélo avec ses enfants quelques dimanches par an, jardiner ... : ces activités ne peuvent être pas qualifiées comme sportives mais concourent à un bon état de santé en luttant contre la sédentarité. En termes de bénéfices pour la santé, il n'est pas nécessaire de pratiquer un sport s'il on s'adonne à ses ces

différents activités physiques très régulièrement. Aménager une ville de façons à favoriser un bon état de santé revient donc à favoriser les activités physiques (voies piétonnes, pistes cyclables ...) et sportives.

Les effets physiques et psychosociaux du sport sont nombreux et varient selon les activités.

Les tableaux<sup>16</sup> ci-dessous les rappellent pour les principales activités pratiqués par les habitants.

---

<sup>16</sup> Ces tableaux ont été réalisés à partir de l'ouvrage *Guide Sport et santé* du Dr G. Pérès. S



	Principaux bénéfices physiques											
	Activités de pleine nature			Sports de raquette			Sports de combat		Sports en salle		Activités artistiques	
	cyclisme, vtt	golf	marche, randonnée	tennis, badminton	judo, karaté	fitness	gymnastique	danse				
Mouvements												
Renforcement des muscles :												
des cuisses et des jambes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
du dos		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
des épaules et du bras		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
abdominaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Solidité des os	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Souplesse	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Coordination motrice												
Adresse		X		X	X		X	X	X	X	X	
Rapidité	X			X	X		X	X	X	X	X	
Equilibre	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	
Orientation dans l'espace				X	X	X	X	X	X	X	X	
Coeur et circulation												
Entraînement cardiaque	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Meilleure récupération	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Tension artérielle	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Contrôle du cholestérol	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Poumons et respiration												
Volume pulmonaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Mieux respirer	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

	Principaux effets psychologiques et sociaux											
	Activités de pleine nature			Sports de raquette			Sports de combat		Sports en salle		Activités artistiques	
	cyclisme, vtt	golf	marche, randonnée	tennis, badminton	judo, karaté	fitness	gymnastique	danse				
Image de soi												
contrôle du poids	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	
confiance en soi					X	X	X	X	X	X	X	
vaincre ses peurs					X	X	X	X	X	X	X	
Mental												
concentration	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	
rigueur		X			X	X	X	X	X	X	X	
résistance à la douleur	X				X	X	X	X	X	X	X	
Persévérance (complexité technique)		X			X	X	X	X	X	X	X	
Relation avec les autres												
esprit d'équipe	X								X	X	X	
sens des responsabilités					X							
canalisation de l'agressivité	X			X	X				X	X	X	
Relation avec l'environnement												
sens de l'observation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
sens de l'orientation	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
esprit d'analyse	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
robustesse	X		X									
Gestion du stress												
détente	X		X			X			X	X	X	
contrôle des émotions		X		X	X				X	X	X	

L'offre d'activités sportives est pléthorique sur la commune. En revanche, les équipements et installations sportives sont insuffisants ou présentent des fragilités. Il convient ainsi de les développer et de les aménager.

Dans un premier temps, un réseau de randonnées au sein des sentes de la commune et des espaces forestiers doit être mis en place afin de valoriser le patrimoine naturel et favoriser les activités de plein air.

Ce réseau pourrait donner lieu à la création d'un « guide des randonnées » et s'accompagner de l'installation de panneaux (voir exemple ci-contre) et de flèches pour indiquer les différents parcours possibles. Y seraient indiqués, pour chaque parcours, l'itinéraire, la distance, la difficulté, le temps moyen pour le réaliser.

Dans un second temps, la création d'un terrain omnisport ou d'un citystade semble essentielle à Mareil-Marly. Actuellement, aucun terrain plat permet

la pratique d'activités d'équipes comme le football, le handball, le basket ou encore le roller hockey. Lieu de dépenses physiques et de socialisation par excellence, le city-stade, en bois, doit être développé dans un endroit relativement éloigné des habitations car il peut générer des nuisances sonores (résonnances du ballon sur la structure en bois).

La parcelle appartenant à la Commune aux abords de la forêt au niveau des Bois Noirs est assez grande pour accueillir un tel équipement. Isolée de l'habitat, elle se trouve par ailleurs à la limite de Fourqueux et à proximité directe de la MJC, des terrains de tennis et de tir à l'arc. De l'autre côté de la rue, à Fourqueux, des commerces vont s'implanter (magasin de jardinage et restaurant). Véritable virgule urbaine, le city stade, en bois et gazon synthétique, ferait le lien paysager entre la forêt derrière et l'activité économique devant.





Figure 23 Exemple de city-stade - Source- [http://usplouguiel.free.fr/city\\_stade.htm](http://usplouguiel.free.fr/city_stade.htm)

Par ailleurs, de nombreuses activités sportives (judo, danse, step...) sont pratiquées au sein de la MJC. Cette dernière, située dans le quartier des Bois noirs est vieillissante, énergétivore et excentrée. Elle ne répond pas non plus aux besoins actuels en raison de sa configuration (salle carrée non conçue pour les cours de danse par exemple) et de son étroitesse (219m<sup>2</sup> sur deux étages). Elle doit ainsi être repensée de manière à être plus fonctionnelle. La pratique d'un sport dans un environnement humide et présentant une mauvaise isolation thermique peut-être néfaste pour la santé ayant pour conséquence première la création de bactéries et de germes et favorisant le développement de maladies respiratoires.

### **Le confort et le bien-être thermique**

Afin de mettre en évidence ces dysfonctionnements, un diagnostic thermique doit-être réalisé. La thermographie permet de révéler les faiblesses thermiques d'un bâtiment avec un jeu de couleurs allant du rouge (perte de chaleur importante) au bleu (faible perte de chaleur) et ainsi mettre en évidence des parois mal isolées ou des entourages de fenêtres peu étanches à l'air.

Le bâtiment doit répondre à la notion de « bien-être thermique ». Ce terme est plus global que le confort thermique en faisant intervenir l'idée de plaisir, qui commence

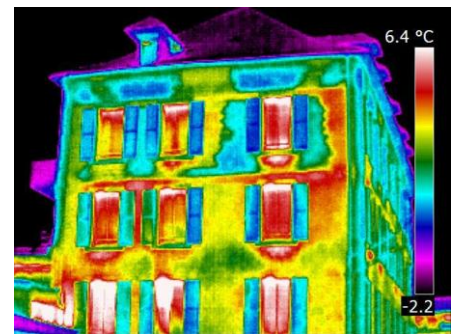


Figure 24 Exemple de thermographie

par le ressenti conscient de l'ambiance thermique. Il est lié à la notion de variation des ambiances et s'accompagne de divers ressentis : visuels, auditifs, tactiles, psychologiques. L'architecture bioclimatique répond à ces éléments en créant, au-delà de la simple absence d'inconfort, un art de vivre avec les éléments naturels.

On considère habituellement que la zone de confort se situe entre 19° en hiver et 26° en été mais ces plages varient selon les individus, leur activité, leur habillement... Il s'agit donc de maintenir les températures dans cette fourchette malgré les écarts de la température extérieure entre le jour, la nuit, l'été et l'hiver mais aussi de créer une certaine homogénéité de la température dans l'espace. L'air chaud monte et l'air froid descend, et il est peu confortable d'avoir les pieds au froid et la tête au chaud, ou encore des pièces de jour froides et des chambres surchauffées. Cela est d'autant plus vrai dans un espace dédié, en partie, au sport...

Si la MJC est réhabilitée, différentes interventions permettant d'avoir des températures d'air confortables pourraient être envisagées :

- l'augmentation de l'ouverture au soleil (murs capteurs, baies vitrées...)
- l'isolation thermique de l'enveloppe
- l'optimisation du système de ventilation
- l'intégration d'options bioclimatiques (espaces tampons, puits canadiens ...)

Par ailleurs, il importe de s'intéresser également à la température des parois. Elles sont particulièrement froides et humides à la MJC. Par exemple, une paroi froide comme un vitrage simple en hiver absorbe le rayonnement chaud du corps et produit une sensation de froid et inversement. Pour cela, il s'agit d'intervenir sur l'isolation thermique de l'enveloppe, sur l'effusivité des matériaux de parement inférieur et, sur le système de ventilation.

Enfin, comme nous l'avons dit la MJC souffre de problèmes d'humidité. Il est important dans un bâtiment réceptionnant des activités sportives de contrôler l'humidité relative de l'air (c'est-à-dire la teneur en vapeur d'eau). Celle-ci peut varier de 35 à 70 %. Plusieurs interventions permettent de maîtriser l'humidité relative de l'air :

- le travail sur l'étanchéité à l'air du bâtiment et mettre en place un système de ventilation adéquat
- l'installation de parois perspirantes
- la suppression d'éventuels ponts thermiques

### 3.3.3 Développement des équipements sanitaires et sociaux

L'offre de soins primaires et secondaires est actuellement suffisante pour les 3 500 Mareillois. En revanche avec l'accroissement démographique, Mareil-Marly va devoir favoriser l'installation de nouveaux personnels de santé sur son territoire. Comme nous l'avons vu dans le diagnostic, certaines spécialités médicales souffrent d'un déficit sur la commune et dans les villes voisines. La création d'un cabinet médical de regroupement pourrait être intéressante dans cette perspective afin de faire face aux besoins nouveaux et dans un objectif visant à motiver les médecins à s'installer sur ce territoire caractérisé par des prix très élevés de l'immobilier.

#### **Un cabinet de regroupement**

Les prix de l'immobilier et du foncier sont très élevés sur Mareil-Marly. Au 1<sup>e</sup> mars 2011, le prix du m<sup>2</sup> moyen<sup>17</sup> était de 3 749 € pour un appartement et de 4 711 € pour une maison.

Ces niveaux de prix peuvent s'avérer être de véritables freins à l'installation de médecins sur la commune et particulièrement ceux exerçant en secteur 1. La location ou l'achat d'un cabinet représente un coût très conséquent. Ainsi, le cabinet de regroupement peut être une solution efficace pour favoriser l'implantation des professionnels de santé sur le territoire mareillois. L'installation de plusieurs médecins au sein d'une même structure permet à chacun d'entre eux de réaliser des économies d'échelles et notamment en termes de gestion des patients (ex : une secrétaire médicale pour l'ensemble des médecins) et de loyer.

Ce cabinet de regroupement pourrait être installé dans le quartier de la gare. Le projet urbain de la gare envisage la création de 86 logements, le développement de l'offre de commerces et l'installation d'entreprises. La zone de la gare occupe une position clé au sein de la commune. Proche de la zone des écoles et bien évidemment de la gare, lieu de rencontre des voies de circulation principales, elle constitue la zone d'extension naturelle du centre du village et, à ce titre va devenir un centre de vie. L'installation d'un centre médical sur ce site est ainsi pertinente.

---

<sup>17</sup> Source : meilleursagents.com : Prix calculés sur la base des ventes enregistrées par les Notaires de Paris / Ile-de-France dans la base BIEN, ainsi que des ventes réalisées par 300 agences immobilières partenaires de l'agence.



Selon l'Ordre National des Médecins, la France compte, en moyenne, une pharmacie pour 2 717 habitants. Le « numéris clausus » réglemente le nombre d'officines par rapport au nombre d'habitants : une officine pour 2 500 habitants. La création d'une nouvelle officine est soumise, en application du Code de la Santé publique (article L 5125-4), à l'octroi d'une licence délivrée par le Préfet du département.

L'unique pharmacie présente sur la commune ne répond pas aux besoins actuels des 3468 habitants. L'installation d'une nouvelle pharmacie eu cœur de la ville est essentielle dans le cadre du développement prochain de Mareil-Marly. Celle-ci devra être installée à proximité immédiate du cabinet de regroupement et proposer des horaires d'ouverture larges et correspondant à ceux du cabinet médical voisin.

### **Une maison de retraite à Mareil-Marly ?**

Comme nous l'avons souligné auparavant, le canton du Pecq au sein duquel s'inscrit Mareil-Marly, dispose d'un nombre de places en maison de retraite très inférieur à la moyenne nationale sur son territoire cantonal. Pour faire face au vieillissement majeur de sa population, supérieure de 10 points à la moyenne nationale pour les plus de 75 ans, la commune de Mareil-Marly doit s'équiper en structure d'hébergement pour personnes âgées.



Si une structure fortement médicalisée ne semble pas indispensable, aux vues des besoins sur le territoire, en revanche une offre de logements adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie semble indispensable. Par ailleurs, la création d'une EHPAD suppose une surface importante (plus de 3 000 m<sup>2</sup>) or la commune dispose de 600 m<sup>2</sup> de foncier dans le secteur du Pinché, destinés à la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Il n'est donc pas envisageable ici mais peut-être pensé au niveau intercommunal.

Deux types de structures (le foyer logement et les résidences services) semblent répondre à la demande des habitants pour ces établissements d'accueil. En effet, l'entretien avec les services sociaux de la ville et l'enquête réalisée auprès des Mareillois n'ont pas révélé de situation d'isolement majeur des personnes âgées sur la commune.

Les foyers logement constituent une formule intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite. Ils accueillent des personnes autonomes mais nécessitant un cadre sécurisant.

Les foyers logements sont destinés à des personnes âgées, de 60 ans et plus, autonomes ou légèrement dépendantes, capables de vivre dans des logements indépendants, loués vides, de type F1 ou F2.

Certains services collectifs facturés en supplément sont parfois proposés mais demeurent facultatifs : restauration, blanchisserie, coiffure, sécurité, animations...

Le montant du loyer en foyers logement s'élève généralement de 450 à 1000 € par mois et sont locataires ou propriétaires de leur appartement. En foyer logement et en cas de faibles ressources, les personnes âgées peuvent bénéficier de différentes aides financières. Les dépenses liées à la perte d'autonomie sont financées par le Conseil Général au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, et les frais de séjour par le Conseil Général au titre de l'Aide Sociale Départementale, lorsque la résidence est habilitée. Les frais de loyer sont pris en charge par la Caisse d'Allocations Familiales, au titre de l'Allocation Logement ou de l'Aide Personnalisée au Logement.

Autre alternative à la maison de retraite classique : les résidences services. Cependant, elles ne sont pas considérées comme de véritables EHPA par les Agences Régionales de la Santé et fonctionnent ainsi selon des fonds propres uniquement. Souvent constituées d'appartements

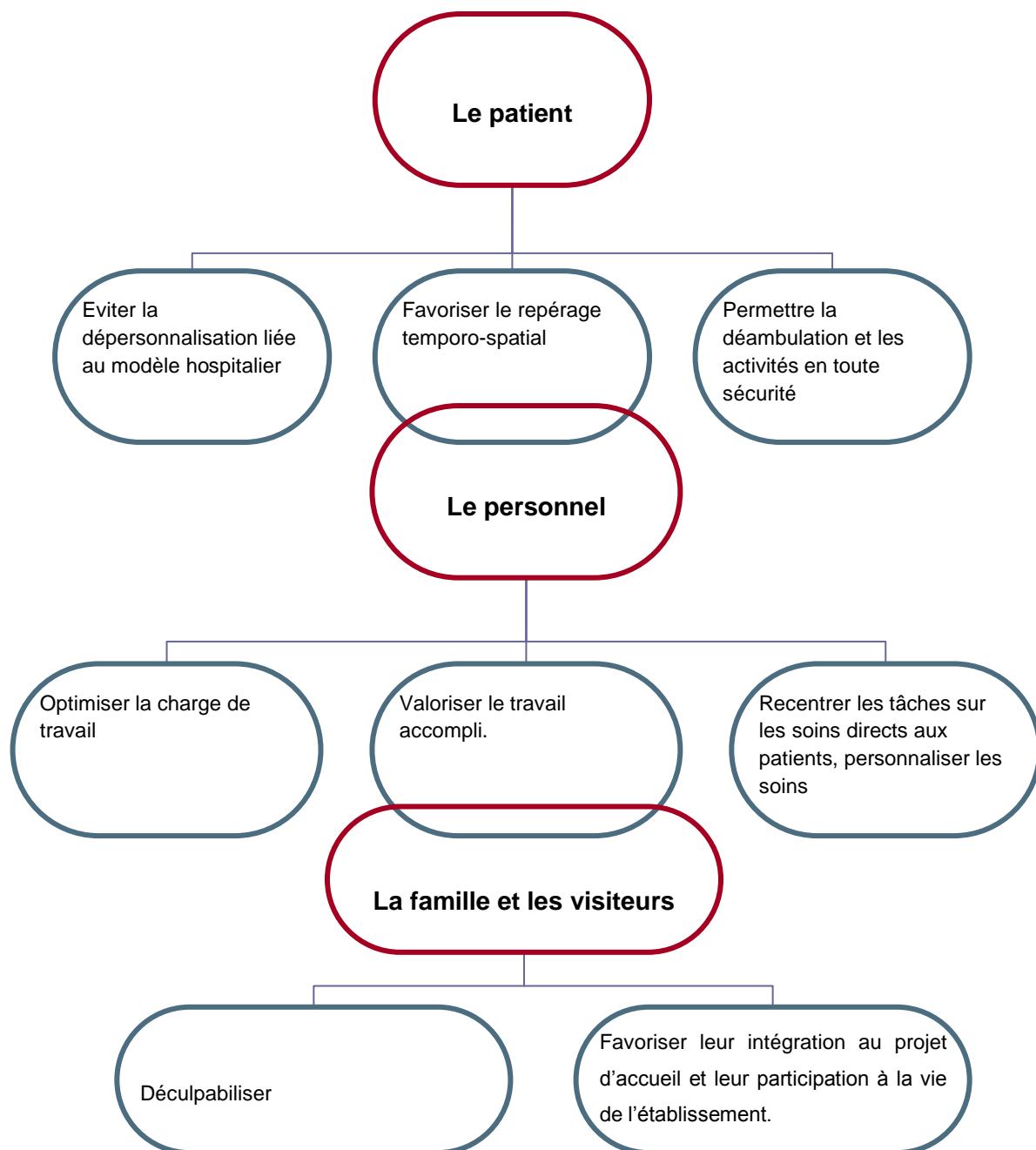
individuels de 1, 2, 3 ou 4 pièces, voire parfois de petits pavillons, ce type de logement s'adresse à des personnes âgées autonomes, valides ou semi-valides, dotées d'un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne. Un service de surveillance est mis en place et la structure comprend souvent une antenne paramédicale et une infirmière de permanence.

Les services annexes sont payants et adaptés aux besoins et aux attentes des personnes âgées tels que la restauration en salle ou à domicile, le service entretien du logement, le pressing, les loisirs. Par ailleurs, les résidences services offrent des salles communes : salle de jeux, de sport, de télévision, de restaurant, bar, bibliothèque...

Un certain nombre de principes architecturaux et urbains apparaissent essentiels dans la création d'un « bon » établissement d'hébergement.

Le modèle le plus fréquent est un modèle d'unité de 12 lits, conçue autour d'un lieu de vie : (salon, salle à manger), autour duquel sont distribuées les chambres. Il existe cependant plusieurs modèles architecturaux. Dans certains modèles, les chambres donnent directement sur le lieu de vie, facilitant ainsi la surveillance. Dans d'autres, il existe des circulations sur lesquelles donnent des groupes de chambres ; l'avantage est ici la séparation des espaces de jour et de nuit.

Il s'agit avant tout de concilier sécurité et liberté pour l'occupant, d'optimiser les ressources et les capacités restantes et de répondre aux besoins des patients mais aussi à ceux du personnel et des visiteurs.



### Accueillir les futurs petits Mareillois

La croissance démographique de Mareil-Marly s'accompagnera d'une transformation de la population. Les projets d'habitat de la ville visent à l'accueil des décohabitants et des familles ce qui aura pour conséquence une augmentation du nombre d'enfants sur le territoire et, de fait, des besoins en termes de places en établissements de garde et scolaires.

Si plusieurs structures de garde pour enfants sont imaginables, la ville s'inscrit dans une démarche de développement du système de micro-crèches. Ces petites structures, gérées par la collectivité ou par une entreprise pouvant accueillir au maximum dix enfants âgés de 0 à 6 ans, coûtent moins chères à la collectivité puisque le coût d'un enfant par an est de 1800€ aux Petits Bouchons contre près de 5700€ à la crèche municipale. En revanche, le coût est plus élevé pour les parents mais compensé par des réductions d'impôts. Le fonctionnement d'une micro crèche est, en grande partie, soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif. Les locaux respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public et sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants. Elles bénéficient cependant de conditions particulières s'agissant notamment de la fonction de direction et des modalités d'encadrement des enfants qui leur confèrent une relative souplesse de fonctionnement, notamment en terme d'horaires d'ouverture, tout en offrant un accueil de qualité. La caisse d'Allocations familiales et, le cas échéant, la caisse de Mutualité sociale agricole participent au financement des micro-crèches.

Ce type de structure est particulièrement adapté aux petites villes rurales et périurbaines pour lesquelles le coût d'une crèche est trop important ou sur certains territoires, pour lesquels la microcrèche répond aussi à un besoin de regroupement de professionnels de la garde d'enfants qui se sentent isolés. Ce lieu d'accueil peut être un appartement, une maison, un local communal affecté à cet usage. A Mareil-Marly, où les prix de l'immobilier sont conséquents, une structure d'une petite taille semble intéressante.

On estime que le nombre de place en crèche correspond à 1% du nombre total d'habitant. Ainsi pour 5 000 habitants, 50 places en crèche seraient nécessaires, soit presque le double des capacités actuelles. Par ailleurs, actuellement, les Mareillois se caractérisent par un taux d'inactivité féminine très élevé (beaucoup de mères au foyer à Mareil-Marly) or les évolutions démographiques vont très certainement modifier cela. Les futures Mareilloises travailleront davantage et nécessiteront un nombre plus important de places en crèche sur la commune. Nous verrons dans la prochaine sous-partie que l'ouverture d'une halte-garderie semble également essentielle pour satisfaire les besoins prochains des habitants de la commune.

Par ailleurs, actuellement sept assistantes maternelles agréées exercent sur la commune. S'il n'existe pas de Relais des Assistantes Maternelles, en revanche, l'Association la Coccinelle propose aux assistantes maternelles mais aussi aux parents, grands-parents de se retrouver le mercredi à la Montjoie pour permettre aux enfants de jouer, de se rencontrer ... Cependant, les locaux de la Montjoie sont vieillissants et ne respectent pas l'intégralité des normes de sécurité. Cette structure ne semble pas adapter à long terme pour les enfants. Réserver un local plus « sain » à l'accueil des enfants et des assistantes maternelles mareilloises apparaît aujourd'hui essentiel afin d'y mettre en place un Relais des Assistantes Maternelles (RAM) ou du moins une salle de rencontre ouverte ponctuellement dans la semaine. Les parents et les futurs parents peuvent recevoir gratuitement au sein du RAM des conseils (aide à la rédaction des contrats de travail, information sur la convention collective du particulier employeur, animations diverses et informations sur l'ensemble des modes d'accueil de la commune). Pour les enfants, certains RAM proposent des temps d'animation comme l'éveil corporel ou musical.

Les Relais d'Assistants Maternelles sont des dispositifs initiés par les Caisses d'Allocations Familiales, et créés en partenariat avec les collectivités locales. Elles ont parfois un statut associatif, notamment en milieu rural. Les RAM organisent pour les assistantes maternelles des temps de rencontre et d'échanges de pratiques, dans le but d'améliorer la qualité de leur accueil et de rompre l'isolement dû à la profession exercée essentiellement au domicile des professionnelles.

Si cette structure apparaît comme peu envisageable sur le territoire Mareillois pour le moment, il semble néanmoins essentiel qu'un local respectant Les normes d'hygiène et de sécurité soit mis en place afin de permettre aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants de se rencontrer dans de bonnes conditions.

Enfin, compte-tenu de la taille de la ville, l'installation d'un centre de PMI est inenvisageable. En effet, la loi du 22 juillet 1983 sur les PMI prévoyait un centre principal pour 20 000 habitants et une consultation pour 8 000. Mareil-Marly n'est, avec ses 3600 habitants, donc pas concernée pour le moment et ne le sera pas non plus avec le doublement de la population envisagé. Actuellement, les centres les plus proches se trouvent dans les communes de Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye, villes accessibles en bus et transilien.

Mareil-Marly se distingue par une démographie peu commune : une part très importante de 0-14 ans et de + de 75 ans. Afin de permettre à ces deux populations d'accueillir et d'évoluer le mieux possible des équipements doivent être mis en place. Le lien entre les générations est une composante essentielle de toute communauté humaine. Cette particularité démographique Mareilloise est, sans nul doute, une force majeure du territoire. Ainsi, il faut penser la ville et ses équipements de manière à favoriser l'intergénération et à décroquer les âges de la vie. L'intergénération doit être envisagée comme un « outil de développement local »<sup>18</sup>

### **A démographie particulière, structure particulière : Une Maison d'Accueil Multiservices Intergénérationnel ?**

« Décloisonner », « intégrer », « mutualiser », « innover » ... sont autant de termes qui forment le socle de l'intergénération et qui visent à repenser les services publics. Au cours de dix dernières années différents projets ont vu le jour sur le territoire français dans cette perspective de faire cohabiter les âges. A Mareil-Marly, par exemple, des retraités viennent régulièrement lire des contes aux enfants de la crèche municipale. Cette initiative ponctuelle positive invite la commune à poursuivre dans cette voie intergénérationnelle.

Les Mareillois, par le biais du questionnaire, ont marqué leur envie et besoin de développer sur la commune un système de halte-garderie ainsi qu'un accueil de jour. Ces deux structures peuvent donner naissance à une seule par la création d'une Maison d'Accueil Multi-services. Permettant des économies d'échelles en mutualisant certains services tels que la restauration, la blanchisserie, ... ce bâtiment pourrait être avant tout un lieu de rencontre et d'échanges entre les plus jeunes et les plus vieux. .

Pour les personnes âgées et leur famille, ce type de structure accueille pour une ou plusieurs journées par semaine, voire une demi-journée, des personnes âgées vivant à leur domicile, dans des locaux dédiés à cet accueil. Lorsque l'accueil de jour s'adresse à des personnes

---

<sup>18</sup> M. MALKI, *L'Intergénération : une démarche de proximité, Guide méthodologique*, La documentation française, 2005.



atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, il a comme objectifs principaux de préserver, maintenir voire restaurer l'autonomie des personnes atteintes de troubles démentiels et de permettre une poursuite de leur vie à domicile dans les meilleures conditions possibles, tant pour eux que pour leurs "aidants".

De la même manière, la halte-garderie accueille les enfants de moins de 6 ans de façon occasionnelle (quelques heures ou quelques demi-journées par semaine). Ceux-ci sont accueillis par un personnel qualifié (auxiliaires de puéricultrice).

La structure serait ainsi composée de chambres destinées aux siestes des occupants, d'une salle principale au sein de laquelle les enfants et les personnes âgées pourraient pratiquer des activités communes (lecture, jeux, ateliers de poterie ...), d'une salle de restauration et de différents services (blanchisserie, sécurité...). Les espaces verts autour de la structure feront partie intégrante de la MAMI et permettront la pratique d'activités de plein air (jardinage, jeux pour enfants...).

## Conclusion

Mareil-Marly, commune périurbaine de l'ouest parisien, cherche à conserver son cadre pittoresque et son caractère naturel au travers de ses grands projets de développement et d'urbanisation. Située sur un coteau et entourée par deux forêts, l'environnement mareillois est exceptionnel.

La présente étude s'est intéressée aux notions de santé et de qualité de vie sur ce territoire et a visé à souligner les qualités environnementales du site et ses effets notoires sur la santé et la qualité de vie en mêlant approches quantitative et qualitative.

L'analyse de l'offre de soins communale et dans les communes voisines ne révèle pas de problèmes majeurs de recours aux soins. Les Mareillois présentent un très bon niveau de santé, l'estimant eux-mêmes à 4 sur une échelle de 0 à 5. Relativement riche, elle se distingue cependant par une surreprésentation de médecins Secteur 2 ou pratiquant des dépassements d'honoraires. On observe que dans certaines spécialités telles que la gastro-entérologie ou encore la diabétologie, il n'existe aucun spécialiste secteur 1 dans les villes situées à moins de vingt minutes en voiture du centre de Mareil-Marly, distance considérée comme « classique » pour un recours à des soins spécialisés. Le bassin de santé au sein duquel s'inscrit la commune connaît des difficultés sanitaires notoires en raison de la fusion ratée des hôpitaux de Saint-Germain-en-Laye et de Poissy. Ce couple a notamment donné naissance involontairement à une offre de cliniques privées dans les communes voisines du Vésinet, du Pecq... favorisant un peu plus les inégalités sociales de santé auxquelles doit faire face le territoire déjà « fragilisé » par une offre de soins honoreuse. Par ailleurs, la répartition de l'offre de soins est inégale. Dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de Mareil-Marly on observe une dichotomie Est/Ouest (l'offre se concentre essentiellement à l'Est du territoire) majeure s'expliquant cependant en partie par le tissu forestier.

Avec 95% de foyers véhiculés, les Mareillois utilisent essentiellement l'automobile pour leurs déplacements quotidiens et notamment pour se rendre chez le médecin. Les deux médecins généralistes Mareillois occupant une grande partie de leur activité à des consultations à domicile et se rendent ainsi chez les personnes âgées isolées ou présentant des difficultés à se déplacer. Il n'en est pas de même pour les spécialités. Mareil-Marly

acquiesce un dénivelé de plus de 100 m entre son cœur de ville (point culminant) et le bas de la commune engendrant des difficultés majeures d'accessibilité pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou encore les personnes utilisant une poussette.

Le questionnaire réalisé auprès des habitants nous a également renseigné sur les modes de vies des Mareillois. Ces derniers sont conscients de l'environnement exceptionnel de leur ville et pratiquent majoritairement des activités de plein air. Très sportifs, ils sont notamment friands de course à pied et de vélo, malgré la topographie Mareilloise. Ils n'usent cependant pas ou peu leurs mollets dans leurs déplacements quotidiens. Mareil-Marly, bien que desservie par le Transilien connaît un monopole de l'automobile. Les transports en commun sont désertés, ce qui peut s'expliquer en partie par leur fonctionnalité limitée. Le développement prochain de la ville devra envisager obligatoirement la question des transports s'il veut être optimal et réussi.

Avec une perspective de doubler en moins de dix ans son nombre d'habitants, Mareil-Marly poursuit également un objectif de répondre aux futurs besoins des habitants en termes de logements (construction et développement de son offre sociale) et d'équipements. Ces aménagements s'inscriront dans un modèle basé sur le développement durable et favoriseront notamment la mixité sociale et l'intergénération, socles d'un bon équilibre sociétal. Pour assurer son bon développement, la ville devra favoriser l'installation de médecins sur la commune. Les prix de l'immobilier étant très élevés, la création d'un cabinet de regroupement au niveau de la gare permettrait aux médecins désireux de s'installer sur le territoire de mutualiser certains frais de gestion avec d'autres praticiens. L'analyse de l'offre de soins à Mareil-Marly et dans les communes voisines et des besoins des habitants a mis en exergue de réels déficits médicaux dans certaines spécialités. Il s'agit essentiellement des généralistes, des pédiatres et des psychiatres. L'offre en dermatologie, ophtalmologie et cardiologie est également inférieure à la moyenne régionale. Afin d'amoinrir ces déficits, il serait intéressant de voir ces médecins s'installer sur la commune.

Le développement de la ville devra s'opérer dans une optique de conservation du cadre naturel voire d'optimisation environnementale. Les projets de coulées vertes ou encore de vergers pédagogiques s'inscrivent dans cette volonté forte d'accorder à la nature une place majeure dans le dessein de la commune. La signature récente par la commune de la Charte

de la Biodiversité à scellé définitivement l'union entre Mareil et son environnement. Enfin, l'intégralité des projets d'aménagement devront accorder un rôle central à la concertation. Les Mareillois déjà très impliqués dans la vie de leur village ont exprimé à travers les questionnaires un désir fort d'être davantage informés et consultés. Mareillois depuis 19 ans en moyenne, ils ont vu évoluer leur territoire et craignent qu'il soit radicalement transformé dans les années prochaines et que les sentes et vergers disparaissent peu à peu. L'attachement au village est d'autant plus important pour les familles Mareilloises de souche et en particulier les familles de cultivateurs et d'agriculteurs. Le passé agricole du territoire a marqué définitivement l'avenir de Mareil-Marly.

## IV. Annexes

### 4.1 Retroplanning

	S. 1	S. 2	S. 3	S. 4	S. 5	S. 6	S. 7	S. 8	S. 9	S. 10	S. 11	S. 12	S. 13	S. 14	S. 15	S. 16	S. 17	S. 18	S. 19	S. 20	S. 21	S. 22	
Découverte des services																							
Visite de terrain																							
Entretiens																							
Recherche documentaire																							
Note méthodologique																							
Traitement statistique																							
Traitement cartographique																							
Rédaction																							
Mise en page et impression																							
Tâches diverses																							
Réunions : présentation de l'étude																							

## 4.2 Liste des entretiens réalisés

- Mme Catherine ROBIN, Présidente de l'Association VTCF « A bicyclette » et
- Mr Gilles LAMY, Responsable de « Mareil-Autrement »
- Mr Philippe GALLAND, ancien Maire de Mareil-Marly
- Docteur Christian OESCHLI, médecin généraliste à Mareil-Marly
- Mme Evelyne GUINOARD, Présidente de l'Association « Vivre à Mareil »
- Mme Danièle JOURDE, Elue à l'Action sociale et aux solidarités à Mareil-Marly et Martine MIREY, C.C.A.S.
- Mr J-L MARTINEZ, Directeur des Foyers « Vivre Ensemble » à Saint-Germain-en-Laye, Ghislaine MERCIER et Pascale PELLE.
- Mrs GAGNE André et Bernard, Arboriculteurs à Mareil-Marly

## 4.3 Bibliographie

### BIBLIOGRAPHIE

#### Schémas directeurs et d'aménagement et charte

Schéma d'Aménagement pour un Développement Equilibré des Yvelines, adopté en 2006.

Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, adopté en 1994.

Plan Local d'Urbanisme de Mareil-Marly, adopté en 2006, révisé en 2011.

Charte Régionale de la Biodiversité et des milieux naturels, IDF, 48 pages

#### Mareil-Marly et les Yvelines

BOULET François, *Histoire de Saint Germain-en-Laye - Mareil-Marly*, 2006, 56 pages.

*Mareil-Marly, Village d'Yveline*, ouvrage collectif, Sophiac, 1996.

#### Santé, environnement et urbanisme

AUBERTEL, P., BONNET, M., *La ville aux limites de la mobilité*, PUF, 2006, 316 pages.

BARTON, H., TSOUROU, C., *Urbanisme et santé : Un guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants*, Association internationale pour la promotion de la Santé et du Développement Durable, OMS, 2000, 194 pages.

CAUE, *Agricultures et paysages : témoignages et points de vue des CAUE*, Educagri, 2009, 112 pages.

Commission indépendante pour la population et la qualité de vie, *Saisir l'avenir : concilier croissance de population et qualité de vie pour tous*, Economica, 1998, 395 pages.

FABUREL, G., POLACK, J.D., *Bruit des transports : état et perspectives scientifiques*, La documentation française, 2007, 155 pages.

#### Activités et sports

BARRAULT, D., *Le guide sport et santé*, VIDAL, 2005, 429 pages.

MANIDI, M.J., *Activités physiques chez l'adulte de plus de 55 ans*, MASSON, 2003, 248 pages.

#### Personnes âgées et intergénération

MALKI, M., *L'intergénération, une démarche de proximité : guide méthodologique*, La documentation française 2005, 157 pages.



VERCAUTEREN, R., *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, Erès, 2001, 256 pages.

ORS, *Guide des établissements pour personnes âgées*, Observatoire régional de santé d'Ile-de-France et Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France, 2009.

### **Planification hospitalière et sanitaire**

Agence Régionale de Santé IDF, Plan Stratégique Régional de Santé, Rapport pour le Conseil Régional, juin 2011.

DEOUX, S., *Bâtir pour la santé des enfants : maternités, crèches, écoles, cantines, gymnases, piscines, patinoires, hôpitaux*, MEDIECO, 2010, 700 pages.

### **Articles et publications**

COLDELFI, M. (dir.), « Distances et temps d'accès aux soins en France métropolitaine » in *Etudes et résultats*, n°764, juin 2011, DRESS IRDES.

BAUDIER, F. (dir.), « La dynamique de regroupement des médecins généralistes libéraux de 1998 à 2009 » in *Questions d'économie de la santé*, n°157, septembre 2010.

DUGENY, F. (dir.), « Comment encourager la densification urbaine ? » in *Les Carnets pratiques*, IAU IDF, Août 2009, 71 pages.

SAUVAGE, D., Horticulture et programmes thérapeutiques de la psychiatrie et du handicap, Colloque du conseil scientifique « Jardins, Environnement et santé », mai 2009.

Groupe Reflex, « Etude sur l'isolement social quartier nord de Nantes ; Esquisse d'un référentiel d'action publique et conditions de faisabilité d'une expérimentation locale », 37 pages.

### **SITOGRAPHIE**

<http://www.sante-iledefrance.fr/le-projet-regional-de-sante/>

<http://www.yvelines.fr/>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.lesmaisonsderetraite.fr/>

<http://www.iaurif.org/>

<http://www.insee.fr/fr/default.asp>

<http://www.mareil-marly.fr/>

<b>QUESTIONNAIRE</b> <b>Santé et qualité de vie à Mareil-Marly</b>
---

Le présent questionnaire s'intéresse à la santé des Mareillois et à leur qualité de vie.

Il est réalisé par Diane BARTHET, Etudiante en Master de Géographie de la santé à l'Université Paris Ouest – la Défense et stagiaire à la Direction de l'Urbanisme, à la Mairie de Mareil-Marly, du 1<sup>er</sup> mars au 28 juillet 2011.

Le questionnaire est individuel et a pour objectifs de :

- connaître les pratiques et besoins de santé des habitants  
adapter l'offre sanitaire et sociale à ces besoins
- définir les équipements publics et aménagements nécessaires pour améliorer le cadre de vie des Mareillois

Il est anonyme et donnera lieu à d'une synthèse publique.

**En complément du questionnaire ci-après, vous pouvez faire part ci-dessous de vos réflexions et remarques générales sur votre état de santé, votre bien-être personnel et la qualité de vie à Mareil-Marly.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Contact :** Melle Diane BARTHET  
Mairie de Mareil-Marly - Direction de l'Urbanisme  
06.17.46.01.36  
diane.barthet@mareil-marly.fr  
diane.barthet@gmail.com



## **Vous**

---

Votre âge : ..... Sexe :  Féminin  Masculin

Votre type d'habitat :  Individuel  Collectif  Semi-collectif

Depuis combien d'année(s) résidez-vous à Mareil-Marly ? .....

Profession ou activité : .....

Votre lieu d'activité :

- Mareil-Marly  Commune voisine. Précisez : .....  
 Dans les Yvelines  En Ile-de-France  
 Autre  N.S.P.

Avez-vous des enfants ?

- Oui  Non  N.S.P.

Si oui, Combien ? 1  2  3  4  5  6

Précisez leur âge : .....

A charge ?  Oui  Non  N.S.P.

Utilisez-vous les transports en commun pour vos déplacements ?

- Oui  Tous les jours  Occasionnellement  Plusieurs fois par semaine  
 Non  
 N.S.P.



## **Votre santé : vos pratiques et vos besoins**

---

Sur une échelle de 1 à 5, comment estimeriez-vous votre état de santé ?

- 1 2 3 4 5  
○ ○ ○ ○ ○

Avez-vous des problèmes de santé réguliers ?

- Oui  Non  N.S.P.

Si oui, précisez (douleurs régulières, maladie...) : .....

Souffrez-vous d'un handicap ?

- Oui  Non  N.S.P.

Eprouvez-vous des difficultés à vous déplacer à pied dans la ville ?

- Oui  Non  N.S.P.

Votre médecin traitant exerce-t-il sur la commune ?

- Oui  Non  N.S.P.

Si non, pourquoi consultez-vous un médecin exerçant à l'extérieur à la ville ? .....

Avez-vous consulté au cours des six derniers mois un médecin sur la commune ?

- Oui  Non  N.S.P.

Si oui, pourquoi ? .....

Etes-vous satisfait(e) de l'offre de soins sur la commune ?

- Oui       Non       N.S.P.

Pourquoi ? .....

Avez-vous consulté un médecin (généraliste ou non) au cours des six derniers mois exerçant dans une commune voisine ?

- Oui       Non       N.S.P.

Si oui : où ? Pourquoi ? : .....

Etes-vous satisfait(e) de l'offre de soins des communes voisines ?

- Oui       Non       N.S.P.

Pourquoi ? .....

En moyenne, à quelle fréquence annuelle vous rendez vous chez votre médecin généraliste ?

- Plusieurs fois par mois       5 à 10 fois par an       Très occasionnellement  
 Une fois par mois       <5 fois / an       Jamais

### **Vos modes de vie et vos envies**

---

Cochez les trois critères essentiels à votre épanouissement, ou celui de votre famille, à Mareil-Marly.

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Des logements accessibles physiquement, salubres et sécurisés | <input type="checkbox"/> Des commerces de proximité   |
| <input type="checkbox"/> Des transports collectifs performants                         | <input type="checkbox"/> Des parcs, des jardins, des squares bien entretenus et à proximité |
| <input type="checkbox"/> Des cheminements piétons et vélos agréables à fréquenter      | <input type="checkbox"/> Un cadre de vie général de qualité                                 |
| <input type="checkbox"/> Des espaces de loisirs pour tous les âges                     | <input type="checkbox"/> Une offre de soins complète et performante                         |
| <input type="checkbox"/> Une offre étendue de pratiques sportives                      |   |

Pratiquez-vous une activité sportive ?

- Oui       Non       N.S.P.

Si oui laquelle?

A quelle fréquence ? .....

Combien de fois par jour ou par semaine mangez-vous des fruits et des légumes (frais, en conserve ou surgelés, crus ou cuits) non compris les féculents.

Fruits :      | \_ | fois par jour      ou si    mois d'une fois par jour : | \_ | fois par semaine

Légumes :      | \_ | fois par jour      ou si    mois d'une fois par jour : | \_ | fois par semaine

Pensez-vous que l'urbanisation prochaine du territoire Mareillois va changer votre qualité de vie ?

- Oui       Non       N.S.P.

Quels équipements sportifs et de loisirs et structures médicales, sanitaires et sociales souhaiteriez-vous voir se développer dans la ville? Cochez.

1 : équipement essentiel 5 : équipement inutile

	1	2	3	4	5
<b>Offre médicale</b>					
Généraliste					
Pédiatre					
Dentiste					
Psychologue					
Kinésithérapeute					
Radiologue					
Médecine douce					
Laboratoire d'analyses					
Ophthalmologiste					

Autres offres médicales essentielles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

	1	2	3	4	5
<b>Structures sanitaires et sociales</b>					
Crèches					
PMI					
EHPAD					
Maison de retraite					
Maison d'accueil de jour					
Maison des assistantes maternelles					

Autres structures sanitaires et sociales essentielles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

	1	2	3	4	5
<b>Equipements publics</b>					
Jardins familiaux					
Aires de jeux					
Terrain multisports					
Pistes cyclables					
Chemins de randonnées					
Terrains de tennis					
Terrains de pétanque					

Autres équipements publics essentiels :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si vous (ou l'un de vos proches) deviez séjourner dans les structures suivantes, quelles dépenses seriez-vous prêt à accepter ? :

Maison de retraite (prix/mois) :

☆ EHPAD (prix/mois) :



☆ **E.H.P.A.D** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes